



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



5^a - 641

BH
FCC

23 166

II-5 7

13116

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

NOVEMBRE 1768.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

L'EXERCICE du privilège du Mercure ayant été transporté par brevet au Sr LACOMBE, Libraire ; c'est à *lui seul* que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qui peut instruire ou amuser le lecteur.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage en général des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, sans être l'ouvrage d'aucun en particulier, ils sont tous invités à y concourir : on recevra avec reconnaissance ce qu'ils enverront au Libraire ; on les nommera quand ils voudront bien le permettre : & leurs travaux, utiles au succès & à la réputation du Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur les produits du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 liv. pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront, pour seize volumes, 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

A ij

Celles qui auront d'autres voies que la poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les personnes & les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront directement au sieur Lacombe.

On supplie les habitans des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, & d'ordonner que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des livres, estampes & musique à annoncer, d'en marquer le prix.



MERCURE DE FRANCE.

NOVEMBRE 1768.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LA CONSOLATION. Epître.

A MI, quel funeste aquilon
Sur les plus beaux jours de ta vie,
Soufflant son dangereux poison,
Ote la force & l'action
A ton ame triste & aëtrie ?
Un ennui sombre & dévorant
Absorbe tes sens & les glace.
Fais-tu dans cet abattement
Un seul pas dont tu sois content

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Et que le repentir n'efface ?
Languissant , à demi détruit ,
Ne trouvant rien qui te réveille ,
Le matin desirant la nuit ,
Encor fatigué de la veille ,
Négligeant le jour qui s'enfuit .
Inquiet du jour qui le suit ,
Tâche , un moment , d'ouvrir l'oreille
A la raison qui te conseille ,
Et que mon amitié conduit .

Amitié , vertu bienfaisante !
O toi , dont la main consolante
Tant de fois essuïa mes pleurs !
Doux besoin ! passion du sage ,
Lorsqu'à de douloureux malheurs
Il redoit ton heureux usage !
Tu nais au sein des passions :
Leurs brûlantes émotions
T'allument & te donnent l'être ;
Ainsi de ses mêmes rayons ,
Le soleil fait à la fois naître
Les fleurs au milieu des poisons.
Loin de toi , cœurs sans indulgence ,
Hommes froidement vertueux
Qui ne devez votre innocence
Qu'à des sens moins impétueux !
Les deux premiers amis peut-être
Furent deux cœurs , las de leur être ,

Que rapprocherent les malheurs ;
Et qui , victimes des erreurs ,
Plaignant tour-à-tour leurs foiblesses ,
Porterent dans leurs unions
Le doux charme de leurs tendresses
Et tout le feu des passions.
Viens donc , viens près d'un ami tendre
Te consoler de tes douleurs.
Je sçaurai pleurer & t'entendre :
As-tu , pour dernier des malheurs ,
Perdu tout le charme des pleurs
Par l'habitude d'en répandre ?

'Ecarte ces mortels pavots
Qui tiennent ton ame assoupie.
Souffrir , c'est tenir à la vie ;
Mais trop voisine des tombeaux ,
La soporeuse léthargie
Est le plus dangereux des maux :
Je crains moins , pour qui m'intéresse ,
Des passions l'ardente ivresse ,
Et leurs tumultueux transports ;
Que ce sommeil de la paresse ,
Où l'ame incapable d'efforts ,
Languit , se dessèche & s'affaïsse.
De même au vaste sein des mers ,
Malgré les horreurs des naufrages ,
Le pilote , instruit aux revers ,
Préfère un ciel chargé d'orages

A iv

MERCURE DE FRANCE.

A ce calme désespérant
Où les flots d'écume inutile
Blanchissent sa poupe immobile
Et son gouvernail impuissant ;
L'art peut résister aux tempêtes,
Et du moins quand les aquilons ,
(Images de nos passions)
Ont assez grondé sur nos têtes ,
Les flots , plus mollement émus ,
Portent le vaisseau vers les côtes ;
C'est ainsi que souvent nos fautes
Ramenent notre ame aux vertus.

Crois-tu qu'aux humaines misères
Il n'est que toi seul d'exposé ?
Contemple le monde ! insensé !
Tous ces hommes sont nés tes freres,
Tous luttent contre le malheur ;
Le plus heureux nourrit sa peine ,
Le plus sage connoît l'erreur ,
Le plus libre porte sa chaîne.
Tous versent des pleurs sur des maux
Réels ou bien imaginaires.
Les rois en moïssent leurs bandeaux ,
Et les laboureurs leurs chaumieres.
Que de tombeaux en sont baignés !
Qu'il s'en cache dans le silence !
Il n'est pas , jusqu'aux nouveaux nés ,
Qui ne pleurent leur existence !

NOVEMBRE. 1768.

9

Mais parmi tant de maux divers
 On trouve quelque jouissance.
 Le sommeil, l'amour, l'espérance
 Consolent ce triste univers.
 Le ciel t'a donné du génie ;
 Il ne t'a formé ni méchant ,
 Ni riche , ni pauvre , ni grand ,
 Rends-lui grace & chéris la vie.
 Eh ! pour tout homme vertueux
 Qu'il est de devoirs sur la terre !
 Deviens citoyen , époux , pere ,
 Oppose au chagrin ces saints nœuds :
 Ainsi ce malheureux qu'entraîne
 D'un torrent la fougue incertaine ,
 Saisissant d'utiles rameaux ,
 Se ranime , reprend haleine ,
 Et se soutient dessus les flots.
 Laisse ce dangereux sophiste ,
 Sur nos devoirs , présens des dieux ,
 Distiller le fiel venimeux
 D'un cœur atrabilaire & triste.
 Leurs liens ne pesent qu'au méchant ;
 Le sage en pare sa jeunesse ,
 En couronne encor sa vieillesse
 Et s'éteint en les regrettant.
 Qu'une douce & légère flamme
 Te rechauffe insensiblement ,
 Et qu'ainsi par degrés ton ame
 S'ouvre au charme du sentiment ;

A v

20 MERCURE DE FRANCE.

A la clarté trop imprévue
 De l'astre brûlant du midi,
 Un aveugle à peine guéri
 Ne va point exposer sa vue.
 Sur des objets moins radieux
 Essayant sa foible paupière,
 Par des nuances de lumière
 Il se fait à l'éclat des cieux ;
 Imité sa lente prudence,
 Et dans sa vive intempérance
 Ne te hâte pas de jouir ;
 Traite enfin ton ame épuisée
 Comme une machine affaîsée
 Qu'il faut lentement rétablir.
 Parmi les ronces de la vie,
 Les dieux ont semé quelques fleurs ;
 Tout l'art de la philosophie
 Est d'en adoucir les malheurs ;
 Tandis que l'insensé vulgaire,
 Epris d'une couleur légère,
 Et d'un éclat qui l'éblouit,
 Court en foule, se heurte & se presse,
 Moissonnant dans sa folle ivresse
 Des roses qu'un instant flétrit.
 Auprès des tranquilles chaumières,
 A l'ombre épaisse des vergers,
 Cherche, ami, ces fleurs solitaires
 Dont se couronnent les bergers.
 Elles ont moins d'éclat peut-être ;

NOVEMBRE. 1768. 11

Mais on en trouve à chaque pas ,
Une aurore les fait renaitre ,
Un soleil ne les flétrit pas.

LE NOUVEL ANACHORETE.

AIR : *L'autre nuit j'appergus en songe.*

LOIS de Paris & du grand monde
Je mets un frein à mes desirs.
Partisan de certains plaisirs ,
Je suis ceux que la raison fronde.
D'un sage & d'un nouveau Caton
Je crois avoir trouvé le ton.

Dans la plus riante campagne
Mon réduit fut fait par le goût.
Le bel uni regne par-tout ,
Et la propreté l'accompagne.
Parc & jardin délicieux
Offrent un coup d'œil merveilleux.

Lorsque le temps me favorise ,
Le bruit du cor m'appelle au bois.
Je cours , de la bête aux abois ,
En vainqueur je sonne la prise ;
Puis ramenant tous les chasseurs
Du diacé je fais les honneurs.

A. V.

12 MERCURE DE FRANCE.

En sortant de table on s'amuse
D'un trictrac ou bien d'un piquet :
Me quitte-t-on quand il est fait ?
Gaiement je caresse ma muse
Jusqu'au moment où les pavots
Me plongent dans un doux repos.

Au plaisir qu'on goûte au théâtre,
Si je ne puis participer,
Des auteurs je sçais m'occuper.
Plein des beautés que j'idolâtre,
Je crois voir Dumenil, Lekaïn,
Clairon, Dangeville & Crispin.

Aux amis, ma retraite ouverte
Devient un rendez-vous joyeux.
Bacchus leur verse du vin vieux
Dont il a fait la découverte.
Eprouvez d'y venir demain,
Vous y verrez un bon humain.

Par M. Fuzillier, à Amiens.

*VERS à Delphire, en lui envoyant
un perroquet.*

DAIGNERIEZ-VOUS, insensible *Delphire*,
Accepter, de ma main, ce jeune perroquet;

NOVEMBRE 1768. 13

Il n'a pas encor de caquet,
Et vous pouvez commencer à l'instruire :
Epargnez-lui mainte fadeur,
Dont on fatigue oiseaux de cette espèce ;
Prouvez , dans vos leçons , plus de délicatesse ,
Et de ce ton qui part du cœur ,
Apprenez-lui seulement : *Je vous aime* :
Avec plaisir , il vous écoutera ,
Et , plus docile que vous-même ,
En peu de temps il le répétera ;
Et moi , qu'Amour rangea sous votre empire ,
Vous le sçavez , depuis plus de six mois ,
J'ai bien dit *je vous aime* , un million de fois ,
Sans que , malgré mes soins , & l'ardeur qui m'ins-
pire ,
Vous ayez pû me le redire.

Par M. Gaudet.

ECHO & NARCISSE. Romance.

DANS un solitaire bocage ,
Echo vit Narcisse & l'aima ;
Mais le berger devint sauvage
Lorsque la nymphe s'enflamma :
L'Amour fit un badinage
Du feu cruel qu'il alluma.

Pour fléchir l'amant qui l'outrage ,

14 MERCURE DE FRANCE.

La belle si bien s'employa ,
 Que bravant l'ordinaire usage
 D'être priée , elle pria.
 Narcisse eut-il bien le courage
 De la voir venir jusques-là ?

Pleurs , soupirs , amoureuse offrande :
 Tout , venant d'elle , est méprisé.
 Toujours , si peu qu'elle prétende ,
 Son espoir se voit abusé.
 Un seul baiser qu'elle demande ,
 Par son ingrat est refusé.

Pour désespérer une amante ,
 Il faut bien moins qu'un tel refus :
 Dans le bois Echo se lamente
 Et cache ses attraits confus.
 Amour voit la nymphe mourante ,
 Amour ne la reconnoît plus.

Mais bientôt ce Dieu sur Narcisse
 Vengea l'honneur de la beauté.
 Ce berger , si plein d'injustice ,
 Mourut de lui-même enchanté.
 Il s'adora pour son supplice ,
 Et fut martyr de sa fierté !

Il devint fleur , trop frêle indice
 Des traits qui l'avoient sçu charmer :
 Vous qui , dupe d'un vain caprice ,

NOVEMBRE. 1768. 15

Rougiriez de vous enflammer,
Craignez-qu'Amour ne vous punisse,
Et vous condamne à vous aimer.

Par M. Dorat.

LE NOUVEL ESOPE. Epigramme.

CERTAINS badauds, de ces gens toujours prêts
A vous railler sur les torts de nature,
D'un bossu, qui n'en pouvoit mais,
Contrôloient à l'envi la grotesque figure.
L'un d'eux sur-tout qui se crut fort plaisant,
Crioit : Messieurs, c'est Esope. Oui vraiment,
Repart notre bossu, sans détourner la tête ;
Esope, ainsi que moi, fit parler mainte bête.

*Par M. *** de plusieurs académies ,
abonné au Mercure.*

Nota. Le fait qui a donné lieu à cette épigramme est arrivé à Paris, il y a environ deux ans, à un Allemand de beaucoup d'esprit.



LE SÉDUCTEUR.

M. & Madame de Meilcourt goûtoient depuis long - temps les douceurs d'une union paisible , formée par l'amour , resserrée par l'hymen , entretenue par l'estime. Sophie , leur fille unique , faisoit leur félicité. Elle étoit parvenue à cet âge où le cœur commence à se sentir , où une jeune fille qu'on ne destine point au célibat , entrevoit un établissement prochain , & cherche avec une curiosité inquiète l'homme avec lequel elle voudroit passer ses jours. Heureuse auprès de ses parens, Sophie craignoit de s'en séparer ; elle sçavoit qu'elle y seroit contrainte en se mariant ; l'hymen , qu'elle ne considéroit que sous cet aspect , ne lui inspiroit aucun desir ; elle n'avoit encore vû personne qui le lui fit envisager d'une autre manière ; elle attendoit sans impatience que son cœur eût nommé son époux ; son choix devoit décider celui des auteurs de ses jours. Tous les ans , elle alloit passer avec eux la belle saison à la campagne ; la promenade les conduisoit souvent sur la grande route de Paris ; la multitude des voya-

geurs, la variété des objets leur offroient une dissipation agréable. Un jour ils apperçurent à quelque distance une voiture qui venoit de verser; M. de Meilcourt ordonne à son cocher de voler de ce côté; il arrive, il voit un jeune homme dont la figure noble & intéressante annonçoit une personne distinguée. Celui-ci le remercie de la générosité qui l'amène à son secours; appercevant des dames dans le carrosse, il court leur faire un compliment; il n'oublie pas de se féliciter de l'accident qui lui procure l'avantage de les voir. Sophie prévient la réponse de sa mere, pour lui demander s'il n'est point blessé. Cette question faite avec intérêt fixe l'attention de l'étranger sur elle; il est frappé de ses graces naïves & touchantes; la joie qui se peint sur son visage, en apprenant que sa chute n'a point eu de suite, n'échappe point à ses observations. Pendant ce temps, M. de Meilcourt faisoit débarrasser la voiture, envoyoit chercher des ouvriers & pressoit l'étranger de venir attendre chez lui que sa chaise fût raccommodée; cette invitation polie fut acceptée avec reconnoissance; la vue de Sophie la rendoit plus précieuse.

Sainval, c'étoit le nom du voyageur, avoit tous les agrémens & tous les vices

de son âge ; un penchant invincible l'entraînoit au plaisir ; mais il ne s'y livroit qu'en secret. Un oncle dont il attendoit l'héritage, & sur-tout de l'appui, le forçoit à ces ménagemens ; il craignoit un éclat qui pouvoit lui nuire ; sa conduite paroissoit régulière & ne l'étoit point ; le mystère qui cachoit ses désordres leur prêtoit un nouveau charme, & la discrétion des beautés qu'il avoit séduites & trahies, ménageoit sa réputation.

Sophie fit sur son cœur l'impression qu'y faisoient toujours la jeunesse & la beauté. Il lui fallut peu de temps pour étudier son caractère & celui de ses parens. Il plût bientôt à M. & à Madame de Meilcourt ; il s'aperçut qu'il ne plaisoit pas moins à Sophie ; il médita sa conquête ; l'idée charmante qu'il se forma de sa possession, ne lui permit pas de songer à ce qu'il devoit aux bontés généreuses de ses hôtes.

Sainval ne s'occupa que de ce projet ; il avoit senti qu'il n'étoit pas de nature à être brusqué ; la vertu de Sophie exigeoit la plus grande circonspection ; il s'arma de patience & attendit tout du temps & de ses soins ; une déclaration trop prompte pouvoit le perdre ; il falloit disposer

Sophie à l'entendre ; il affecta auprès d'elle une réserve timide ; il se contenta d'abord de mettre dans ses yeux un air de satisfaction lorsqu'il la voyoit ; il y mit ensuite , quand il croyoit en être apperçu , un sentiment plus vif qui sembloit craindre de se montrer , mais qu'une jeune personne découvre facilement , & dont elle est toujours flattée d'être l'objet. Il passa huit jours à la campagne sans changer de conduite ; l'instant de son départ arriva ; on en eut du regret ; il en témoigna beaucoup ; en faisant ses adieux il parut attendri ; ses regards exprimoient le chagrin de quitter Sophie , & l'espoir de la revoir ; en demandant la permission de revenir , il sembloit l'implorer elle seule.

Sophie ne manqua aucune de ces observations ; elle éprouvoit une satisfaction secrète qu'elle n'avoit jamais sentie. Elle cherchoit la solitude, elle se plaisoit à rêver à Sainval ; son pere & sa mere ne cessoient de parler de lui ; ils auroient été ravis que leur fille eût pu lui plaire ; un soir ils s'en entretenoient dans le jardin ; Sophie les entendit d'un cabinet de verdure où sa distraction l'avoit conduite ; la voix de sa mère, le nom chéri qu'elle prononçoit attirerent son attention ; son

cœur n'avoit pas encore osé s'avouer qu'il aimoit ; le desir de ses parens l'enhardit ; il la rassura sur ses sentimens ; elle ne craignit plus de s'y livrer.

Sainval ne tarda pas à revenir ; il devoit cette visite ; on le reçut comme il l'espéroit ; il céda sans peine aux instances de M. de Meilcourt qui se fit un plaisir de le retenir pendant quelque temps. Il s'étoit prescrit un plan de conduite dont il résolut de ne point s'écarter ; il le suivit avec une patience qui s'accordoit mal avec la vivacité de ses desirs, mais qui convenoit à ses vues. Pour ne point effrayer la vertu de Sophie, il l'attaqua par le respect ; ce n'est pas la manière la moins dangereuse ; Sophie devoit être moins sur ses gardes ; la confiance entraîne la sécurité, & les surprises sont alors plus faciles.

Sainval, dans les premiers jours, marqua beaucoup d'empressement à chercher Sophie ; il sembloit impatient de se trouver seul avec elle, & quand il y étoit, il paroissoit contraint, embarrassé, arrêté par la crainte, n'osant avouer ce qu'il sentoit, mais le laissant pénétrer. Cette timidité prouvoit l'excès de son amour ; s'il étoit moins violent il seroit déjà déclaré, une pareille démarche n'est pas

difficile à un homme aimable & galant ; mais lorsque le cœur est vivement affecté , l'esprit n'est pas bien libre. Sainval , dans les conversations générales , avoit l'art de jeter ces réflexions , indifféremment & comme sans dessein ; il les dictoit à Sophie qui les retenoit avidement , s'imaginait les avoir faites , & les lui appliquoit.

Quinze jours s'écoulerent ; Sainval , fidèle au plan qu'il s'étoit tracé , n'avoit point encore parlé ; il voyoit dans les yeux de Sophie qu'elle desiroit une déclaration & qu'il pouvoit la faire sans risques. Tous les matins elle sortoit de bonne heure pour se promener dans le parc ; elle y étoit toujours seule ; depuis quelque temps , elle s'y rendoit plus matin encore ; Sainval qui observoit tout , se proposoit de profiter de ces instans. Un motif puissant le forçoit de différer ; sûr d'obtenir un aveu favorable , il craignoit qu'on ne le pressât de s'ouvrir à M. de Meilcourt. Ce n'étoit pas son intention ; il attendit le jour de son départ pour s'expliquer ; il se flatta d'occuper assez Sophie pour éloigner une proposition qui l'embarrasseroit ; il auroit le temps ensuite de réfléchir aux moyens de lui faire approuver son silence à cet égard.

22. MERCURE DE FRANCE.

Sainval fit arriver le soir même une lettre qui lui annonçoit que son oncle étoit malade, & qu'il l'appelloit auprès de lui. Il témoigna la plus grande inquiétude à cette nouvelle; M. de Meilcourt l'attribua à l'état de son oncle; Sophie ne manqua pas d'ajouter à ce motif le regret qu'il avoit de la quitter. Sainval les entretint l'un & l'autre dans leur opinion; il déclara qu'il partiroit le lendemain matin après le déjeuner. Il se leva dès que le jour parut; il devança Sophie dans les allées du parc, s'enfonça dans celles qu'elle fréquentoit le plus, épiant l'instant où elle arriveroit.

Sophie ne tarda pas à paroître & à le découvrir; son premier mouvement est de se retirer; un sentiment plus fort l'arrête; elle se rappelle la timidité de Sainval; il part; elle ne peut se refuser le plaisir de l'entendre encore; elle suit ses pas; Sainval marche toujours sans affectation; il est trop occupé pour l'appercevoir. Les rêveurs ne voient rien devant eux. Une racine d'arbre, qui se rencontre sous ses pieds, lui fait faire un faux pas, & l'oblige de se retourner; il baisse les yeux à la vue de Sophie; elle lui recommande d'être moins distrait à l'avenir; il ne répond point, il la regarde &

soupire. Il parle enfin de son départ ; il oseroit se flatter la veille qu'il ne seroit pas si prochain ; mais son oncle est malade ; il desire de le voir ; on obéira, quoiqu'il en coûte ; un devoir si sacré ne souffre point de délai ; cette maxime exprimée avec le ton du sentiment , attendrit Sophie ; elle admire son amant & le plaint. Sainval paroît consolé ; il est surtout fier de l'approbation de Sophie : l'estime qu'il en fait n'échappe point à cette belle personne ; elle se regarde d'un air plus content d'elle-même : pour la première fois , elle écoute la voix flatteuse de l'amour-propre ; c'est son amant qui l'éveille. Sainval ne néglige pas cette observation ; il lui fait l'aveu des sentimens qu'elle lui a inspirés ; l'imagination de Sophie est exaltée ; dans ce moment elle est au-dessus de son sexe ; elle rougiroit d'employer des détours avec un homme tel que Sainval ; elle répond avec franchise , & le laisse lire au fond de son cœur.

Sainval , dans l'excès de sa joie , dans l'ivresse de ses transports , ménage l'objet qu'il aime ; il ne s'écarte point du respect ; Sophie , hors d'elle-même , n'auroit peut-être pas eu la force de se plaindre s'il eût été téméraire ; elle s'apperçoit de sa retenue & lui en tient compte. Sainval , en

24 MERCURE DE FRANCE.

parlant de son amour, a soin de remplir l'ame de Sophie, d'y fixer toute son attention, de la détourner de tout autre objet. La sienne arrêtée sur son bonheur, ne voit rien au-delà; il est aimé, il n'a plus de desirs à former, il le fait croire du moins.

Cette conversation délicieuse finit; on appelle Sophie; on cherche Sainval; le déjeuner est prêt; ils ne peuvent se parler plus long-temps; ils se rendent auprès de M. & Madame de Meilcourt; Sainval fait ses adieux; il laisse son amante livrée à de douces rêveries; elle n'a point songé à exiger de lui qu'il fasse approuver sa passion à M. de Meilcourt; il redoute les suites; son esprit fécond en expédiens lui en fournit bientôt un; il prévient Sophie; c'est un nouveau mérite qu'il veut avoir auprès d'elle; il lui écrit une lettre fort tendre & fort respectueuse; il lui marque que dans son ravissement, il a oublié de lui demander la permission de travailler à leur bonheur mutuel; sûr de sa tendresse, il va se jeter aux pieds de son oncle, obtenir son consentement, & le conjurer de faire lui-même les démarches nécessaires auprès de M. de Meilcourt. Cette lettre confiée à un homme adroit & déjà exercé à de pareilles commissions, fut remise en secret

NOVEMBRE. 1768. 25
secret à Sophie. Ce procédé redoubla son
amour & son estime.

Sainval, après cette démarche ne douta plus du succès; il avoit un ami, de son caractère & de ses mœurs; on le nommoit Dorville; le plaisir les avoit liés; celui-ci qui n'étoit obligé à aucune circonspection étoit très-décrié. Sainval lui fit part de sa passion, de ses projets, & le pria de les servir. Dorville approuva tout; il fut enchanté de jouer un rôle dans cette aventure; il se fit une gloire de contribuer à la félicité de son ami, & à la ruine d'une personne vertueuse. Tu seras content de mon adresse, dit-il à Sainval: je connois Meilcourt; la visite que je lui ferai n'aura rien d'extraordinaire. Comme ma réputation n'est pas merveilleusement établie dans cette maison, je me garderai bien de paroître ton ami; notre intimité iroit mal avec la haute sagesse dont tu fais profession, & à laquelle on a la bonté de croire. J'ôterai pour quelque temps à la petite Sophie la ridicule manie de ne vouloir pas aimer à l'insçu de ses parens.

Dorville, trois jours après, feignant d'aller voir un ami à la campagne, vint demander, en passant, à dîner à M. de Meil-

B

court : il n'eut pas de peine à faire tomber la conversation sur Sainval. Nous l'avions, ces jours passés, dit M. de Meilcourt, & nous le posséderions encore, s'il n'avoit pas été obligé de se rendre auprès de son oncle qui est très-mal. Très-mal, interrompit Dorville ! ce n'est qu'une légère indisposition ; la maladie du neveu est bien plus dangereuse. Comment, demanda Madame de Meilcourt, il seroit malade ? Très grièvement reprit Dorville ; il est fou. . . Il faut que je vous conte cela ; c'est la nouvelle du jour. Son oncle l'avoit mandé auprès de lui ; son dessein étoit de le marier à la fille du duc de. . . Sainval a fort mal reçu cette proposition ; il a dit à son oncle que son cœur étoit engagé ailleurs, & il a voulu faire valoir cela, comme une raison qui ne lui permet pas d'épouser la jeune Duchesse. L'oncle est furieux ; Sainval tâche de l'adoucir, mais on doute qu'il réussisse. Connoit-on, demanda Madame de Meilcourt, la personne qui lui inspire une si forte passion ? Non pas, répond Dorville ; Sainval est d'une discrétion extrême sur cet article ; il ne se vante jamais de ses bonnes fortunes. C'est le procédé d'un galant homme, reprit Madame de Meilcourt ; mais son silence,

dans une circonstance telle que celle-ci , doit faire imaginer que sa maîtresse n'est pas digne de lui ; si elle l'étoit , qui l'empêcheroit de la nommer à son oncle ? sans-doute il obtiendrait son aveu. L'oncle ne vous est pas connu , repliqua Dorville ; c'est l'homme le plus entier , le plus opiniâtre ! . . . S'il connoissoit la Maîtresse de son neveu , il n'est point d'intrigues qu'il n'employât pour les désunir ; dans le fond il feroit bien ; Sainval le mériteroit : qui a jamais vu refuser d'épouser une femme , parcequ'on en aime une autre ?

Sophie frémissait à chaque mot ; les principes de Dorville lui sembloient affreux ; que son amant pensoit différemment ! Elle passa plusieurs jours sans recevoir de ses nouvelles, sans le voir lui-même ; elle apprenoit de temps en temps qu'il cherchoit la solitude , qu'il se cachoit à tout le monde , qu'il éprouvoit les chagrins les plus violens ; elle les partageoit. Son père & sa mère avoient désiré que Sainval s'attachât à elle. Ils auroient regretté , dans ce moment, qu'elle eût été l'objet de sa passion ; quelle peine ne leur auroit pas causé l'opposition de l'oncle ! ils craignirent qu'elle ne devînt la victime de quelque aventure pareille ; on leur

28 MERCURE DE FRANCE

avoit proposé un parti ; ils se déterminèrent à l'accepter ; aussi-bien Sophie ne se décidoit point ; l'ami commun qui leur avoit fait des ouvertures , étoit à la campagne à deux lieues de leur terre ; ils résolurent de l'aller voir & de le consulter , ils partirent un matin & ne menerent point Sophie.

Sainval qui ne perdoit de vûe aucune de leurs démarches, instruit de cette circonstance , ne manqua pas de choisir ce moment pour faire une visite. Il prit les précautions pour n'arriver qu'une heure après leur départ ; il témoigna beaucoup de regret de leur absence & d'avoir si mal choisi son temps ; il entra , résolu de se reposer & d'attendre leur retour , se gardant bien de demander des nouvelles de Sophie , pour avoir l'air d'être persuadé qu'elle étoit avec eux. Il passa dans le jardin ; Sophie qu'on avoit avertie , y descendit. Sainval lui parut consterné : Charmante Sophie , lui dit-il en soupirant & du ton de la douleur , que les espérances avec lesquelles je suis parti ont été de courte durée ! Ah , si vous sçaviez ! . . . Mais non , vous daignez m'aimer , je dois vous cacher un trouble que vous partageriez , & travailler en silence à le faire

NOVEMBRE. 1768. 29

finir. Je sçais tout, lui dit Sophie, votre oncle veut. . . Vous êtes instruite de ses projets, Mademoiselle ! Concevez-vous l'horreur de ma situation ? Ce ne sont pas ses richesses qui me forcent à le ménager, qu'il m'en prive, qu'il me laisse le seul bien que j'ambitionne. Je lui dois tout ce que je suis, vous connoissez l'empire de la reconnoissance ; qu'il me vend cher ses bienfaits ! Non, je ne les payerai point du prix qu'il exige : je ne serai jamais qu'à Sophie ; je tâcherai d'obtenir du temps & de ma soumission l'aveu de cet oncle cruel, je le solliciterai sans cesse ; il ne pourra me le refuser ; mais hélas ! je me flatte d'un bonheur prochain, il faut me résoudre à le voir s'éloigner.

Ses yeux se mouillèrent de larmes en achevant ces mots ; elles redoublèrent quand il songea qu'il falloit attendre une circonstance plus heureuse pour déclarer ses sentimens à M. de Meilcourt ; qu'il en couloit à son cœur ! Sa probité se révoltoit contre le mystère ; mais il en sentoit la nécessité ; elle lui paroissoit si terrible, il en étoit si effrayé, que Sophie ne vit que son affliction & se crut obligée de le consoler.

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Sainval avoit prévu qu'on le plaindroit; comme on partageoit ses peines, il affecta de les sentir plus vivement. Sophie s'attendrissoit ; il la conduisoit insensiblement dans une allée sombre & détournée; il se plaignoit sans cesse, on pleuroit avec lui; on l'assuroit qu'on l'aimeroit toujours; l'amour en pleurs est plus touchant, plus tendre; c'est sans conséquence qu'il peut être plus vif, plus empressé. Sophie ne craignoit point d'accorder à son amant quelques caresses innocentes qu'il n'osât demander, qu'il prenoit avec ménagement, & qu'il cessoit dès qu'elle en sembloit inquiète. Trompée par ces apparences, elle ne s'imaginait pas qu'il pût aller plus loin. Sainval jettoit le désordre dans son âme; il la remplissoit d'un trouble délicieux; elle s'y livroit sans défiance; son amour le prolongeoit & l'augmentoît; il paroissoit retenu par le respect au moment qu'il en manquoit. Sophie hors d'elle-même ne songeoit déjà plus qu'elle eût des craintes à concevoir; ses sens s'allumerent, sa raison s'égarâ; Sainval éproua cet instant, il l'avoit amené par degrés; il obtint le triomphe qu'il s'étoit préparé.

Sophie revint bien-tôt de son égare-

ment; surprise, honteuse de sa foiblesse, elle détourna les yeux en poussant un cri. Sainval s'attendoit à ses larmes, il voulut les essuyer; elle ne l'écoutoit pas; déshonorée à ses propres yeux, elle se regardoit avec effroi, elle gémissoit de son humiliation. Sainval parvint enfin à la calmer; mais il ne la consola pas. Il essaya de renouveler son délire; il étoit dans la fausse opinion qu'une première foiblesse est toujours suivie d'une seconde. Sophie le détrompa; la vertu étonnée de sa chute, est en garde pour l'avenir. Sophie veilloit sur elle même, l'expérience lui avoit appris à se défier de sa raison & de ses sens. Sainval embrasé de desirs, s'étonnoit de l'obstacle qu'il trouvoit à les satisfaire. La résistance de Sophie lui paroissoit inconcevable: il n'étoit pas fait pour l'estimer. Il se proposa de passer encore quelques jours auprès d'elle, dans l'espérance de la ramener à ce qu'il appelloit une conduite raisonnable.

M. & Madame de Meilcourt ne soupçonnant point l'amour de Sainval pour leur fille, lui firent mille politesses à leur retour; ils lui parlerent de son malheur & l'en plainquirent. Sophie que leur pré-

sence accabloit, prétexta une indisposition pour se retirer. Les réflexions les plus déchirantes la tinrent réveillée toute la nuit. Elle se rappella que parmi les consolations que Sainval avoit voulu lui donner, il avoit négligé la seule qu'elle pût recevoir. L'honneur obligeoit son amant à presser leur hymen ; la crainte de déplaire à son oncle ne pouvoit plus l'arrêter. Elle l'aimoit, elle l'estimoit, elle espéra qu'il rempliroit ce devoir sacré. Elle attendit vainement cette ouverture pendant deux jours ; elle lui fit enfin de tendres reproches de cet oubli. Sainval s'excusa froidement. Sophie resta confondue ; elle entrevit toute l'horreur de son sort ; le départ de Sainval la lui confirma bientôt ; assuré de ne pouvoir plus rien obtenir d'elle, il avoit pris le parti de se retirer.

Sophie ne put résister à ce dernier trait ; sa douleur altéra sa santé ; ses parens se hâtèrent de la ramener à la ville ; elle y languit pendant quelques jours. L'abandon de Sainval n'étoit pas le seul malheur qui la menaçoit ; elle s'appercût que sa foiblesse auroit des suites, que sa honte seroit connue. Quel état pour une jeune personne ! Etre mère ! ce titre si glorieux alloit la couvrir d'opprobre. Son désespoir

est au comble ; la mort devient l'objet de tous ses vœux. Vingt fois ses mains se portent sur elle-même pour la précipiter ; la raison lui conseille un autre projet , humiliant sans doute , mais indispensable. C'est à elle à rappeler son amant ; un intérêt pressant la force , son honneur, celui de sa famille & l'enfant qu'elle porte dans son sein. Elle ne balance pas ; elle lui peint sa situation ; elle reclame la probité , son desir , & le conjure de donner un pere à l'infortuné qui coule tant de pleurs à sa mere.

Sa lettre fut remise à Sainval. Dorville étoit présent : dès qu'il sut d'où elle venoit , il la prit des mains de son ami & la lut lui-même avec des réflexions & un commentaire propres à en détourner l'effet. Elle demande une réponse , dit-il ensuite ; parbleu , je suis tenté de la lui porter. Je n'en veux point faire , interrompit Sainval , je ne prétends pas m'engager.... Non sans doute ; aussi je te dispense d'écrire ; je répondrai de vive voix ; cela sera plaisant ; j'irai dîner chez elle ; je raconterai ton histoire ; je ne la nommerai point ; mais elle m'entendra ; je verrai son trouble , sa petite fureur.... Oh ! ce sera une scène délicieuse!.. Sainval sourit de l'idée de Dorville , & ne

l'empêcha pas de l'exécuter. Celui ci ne différa que jusqu'au lendemain ; il se rendit chez M. de Meilcourt. J'ai une aventure très-plaisante à vous raconter, Madame, dit il en entrant : vous me faites l'honneur de me regarder comme un grand scélerat ; vous n'avez de l'estime que pour Sainval ; apprenez que votre héros me vaut bien. La nouvelle de son mariage & de sa brouillerie avec son oncle est une pure fable ; il avoit ses raisons pour la répandre ; tout le monde en a été la dupe ; je l'ai été moi même. On lui demanda quel motif avoit pu le porter à la débiter. Dorville en rendit compte ; il eut soin de changer quelques petites circonstances pour n'être entendu que de Sophie. M. & Madame de Meilcourt n'eurent garde de se reconnoître dans le portrait qu'il fit des parens de l'héroïne. M. de Meilcourt les trouva fort fots, fort imprudens & rit beaucoup de l'aventure ; sa femme la prit plus sérieusement, & dit qu'elle ne croiroit plus aux dehors imposans. — Au moins, reprit Dorville en riant, vous conviendrez que je ne cherche pas à paroître meilleur que je ne suis. Cela est vrai, répondit Madame de Meilcourt ; aussi la malheureuse qui vous connoît & se laisse

féduire, ne mérite aucune pitié; n'est-ce pas un triomphe bien flatteur? Vous n'êtes pas si coupable que le monstre qui se cache sous le masque de l'hypocrisie. J'emporte donc enfin la préférence, s'écria Dorville; en vérité, Madame; la manière dont vous me l'accordez, m'honore beaucoup.

Sophie fut au supplice pendant cette conversation: elle ne parvint à cacher son trouble qu'avec les efforts les plus violens; elle quitta promptement la compagnie pour aller se livrer en liberté à son désespoir. Elle ne pouvoit douter de l'indiscrétion de Sainval; il avoit sans doute envoyé Dorville pour lui donner sa réponse; quel affreux interprète avoit-il choisi! elle sentoit qu'il ne méritoit que ses mépris, & elle ne pouvoit cesser de l'adorer.

Cependant l'alliance qu'on avoit proposée à M. de Meilcourt étoit une affaire presque arrangée; avant de donner sa dernière parole, il voulut en parler à sa fille. Que devint Sophie à cette nouvelle? Sa confusion l'empêcha de répondre; son pere étonné voulut en vain la faire expliquer; ses caresses sembloient ajouter à sa douleur; il n'en imagina pas le véritable motif; il l'imputa cepen-

36 MERCURE DE FRANCE.

dant à quelque attachement qu'elle n'osoit avouer ; il alla faire part de sa conjecture à Madame de Meilcourt , & la chargea de pénétrer ce secret.

Madame de Meilcourt se rend auprès de sa fille. Sophie étoit encore tout en pleurs , elle ne la voit point arriver ; son état effraye une mere compatissante ; elle s'arrête devant elle. — Sophie, tu ne vois point ta mere ; quelle est la cause de ces pleurs ? Ma fille ! à ce nom Sophie leve les yeux , voit sa mere qui accourt pour l'embrasser ; elle s'avance pour voler dans ses bras , se détourne & soupire en redoublant ses gémissemens. Votre pere vient de vous parler , reprit Madame de Meilcourt ; sa proposition.... Vous pleurez ! Confiez-moi vos peines , je les soulagerai ; on rejettera le parti qu'on vous destine si vous le refusez. — Cette nouvelle marque de bonté.... O ma mere , ma tendre mere.... Non , je ne mérite pas !.. — Votre cœur s'est-il déclaré ? Aimez-vous ? Pourquoi manquer de confiance ? Comptez sur ma tendresse ; nous ne voulons que votre bonheur..... — Ah ma mere ! si vous sçaviez..... Non , je ne suis plus digne de vos bontés.... — Que dites-vous , ma fille ? Votre choix seroit-il indigne nous ? Le cœur ne consulte pas

toujours la raison, je le sçais; parlez; rassurez-vous je vous plaindrai.—Non; vous ne me plaindrez point; vous m'abhorrez, mon choix n'avoit rien qui pût blesser votre orgueil; vous l'auriez approuvé sans doute; celui qui en étoit l'objet a joui pendant quelque temps de votre estime & de la mienne.... Il l'a perdue.... —Je le vois, c'est Sainval, sur qui vous aviez jetté les yeux. (Le frémissement de Sophie le lui confirma) Vous le connoissez aujourd'hui tel qu'il est. L'amour ne subsiste pas long-tems avec le mépris. L'homme qu'on vous propose mérite votre estime, il obtiendra bientôt votre amour... —Non jamais.... L'amour est pour toujours banni de mon cœur. Je ne serai, je ne puis, je ne dois être à personne.... —Quelle raison?... —Je vous ferois frémir; vous ne m'entendez pas.... Ah! craignez de m'entendre; je suis en proie aux tourmens les plus affreux, aux remords plus terribles encore... —Aux remords! ils ne conviennent qu'aux crimes... —Ne m'interrogez pas.... Laissez-moi mourir... —Tu veux quitter ta mere! Ah cesse de m'accabler. Redeviens cette fille chère à mon cœur, qui faisoit ma gloire, ma félicité, dont la vertu.... —La vertu.... Ah ma mere!... —Quelle exclamation,

ma fille !... — Je ne mérite plus ce nom ; connoissez-moi , haïssez-moi.... J'en mourrai.... Vous ne me pleurerez point , je mourrai deshonorée.... — Qu'entends-je ? — Le mot fatal m'est échappé. Vous sçavez tout , je vois l'horreur que je vous inspire. Vous frémissez , ma mere... J'ai prévu votre trouble , je l'ai prévu.... Ah Dieu ! mais croyez du moins que votre fille séduite , égarée malgré elle , a détesté son crime & qu'elle en est punie.... — Sophie !... — Ah Madame , je ne suis plus votre fille , vous m'avez ôté ce tendre nom.... Je n'ai donc plus de mere.... Malheureuse !...

Sophie ne put soutenir la douleur de sa mere ; elle s'accusa de porter le poignard dans le sein qui l'avoit nourrie ; ses forces étoient épuisées , elle tomba mourante. Ce spectacle touchant attendrit Madame de Meilcourt ; toute coupable qu'étoit sa fille , elle lui paroissoit encore plus infortunée ; elle ne pouvoit la haïr ; elle lui prodigua les soins les plus tendres. Sophie en revenant à elle , se sentit pressée dans ses bras. Sa mere craignoit de la perdre. Elle lui voyoit de si grands remords de sa faute qu'elle n'avoit plus de reproches à lui faire.

Madame de Meilcourt ne pouvoit cacher cet événement à son époux ; elle ne

NOVEMBRE. 1768. 39

ſçavoit comment ſ'y prendre pour le lui révéler. Elle commença par envoyer ſa fille à la campagne dans le deſſein de la dérober à la première colère de M. de Meilcourt. Elle eut ſoin de la raffurer ſur l'état où il l'avoit vue en le rejetant ſur une maladie languiffante dont elle étoit at-
taquée. Quelques jours après, le voyant dans un moment où il ſeroit facile de l'attendrir, elle lui dit, qu'elle ſortoit d'une maiſon où elle avoit vu l'infortunée victime de la paſſion de Sainval; et le la peignit de la manière la plus inté-
reſſante; elle ajouta qu'elle alloit bien-
tôt être mère, que ſon deſeſpoir étoit ſi violent qu'elle lui avoit promis de tra-
vailler à la ſauver du courroux de ſes pa-
rens. M. de Meilcourt étoit bon & géné-
reux; il prit part aux chagrins de cette
perſonne; il offrit de lui rendre auſſi des
ſervices; & emporté par un mouvement
de pitié, il promit à ſa femme de voir
Sainval le lendemain.

Madame de Meilcourt ne s'attendoit pas à cette propoſition; elle en frémit; elle fit tous ſes efforts pour détourner ſon mari de ce deſſein; elle cacha ſes vérita-
bles craintes ſous celles qu'elle avoit qu'il ne ſe compromît avec un homme de ce
caractère; elle refuſa conſtamment de lui

nommer la jeune personne. M. de Meilcourt sourit intérieurement de ce mystère qui ne pouvoit pas l'empêcher de parler à Sainval : il feignit de se rendre pour tranquilliser sa femme, & le lendemain il n'eut rien de plus pressé que de courir chez Sainval, qui fut étrangement surpris de la visite & du motif. Aux discours de M. de Meilcourt il connut facilement qu'il étoit mal instruit ; il trouva cette démarche très-singulière. La bonne foi de son ancien ami lui parut très-plaisante ; il répondit avec beaucoup de gaieté, & sans lui manquer, il le refusa absolument.

M. de Meilcourt rendit compte à sa femme de ce qu'il avoit fait ; il s'aperçut de son effroi ; rassurez-vous lui dit-il, tout s'est fort bien passé : mais j'aurois pu vous croire ; rien n'étoit plus inutile. Votre protégée n'a point d'espérance de ce côté ; elle ne vous en a pas imposé. Sainval est le seul coupable ; il m'a avoué que son triomphe lui a beaucoup coûté, & qu'il ne l'a obtenu qu'une fois. Il faut voir les parens de la jeune personne ; ils seront bien affligés sans-doute . . . c'est leur faute : s'ils avoient été plus vigilans . . . mais il ne s'agit pas de cela ; leur fille mérite leur pitié, & après tout

le mal est fait. Ah ! Monsieur , dit Madame de Meilcourt , que je regrette d'avoir promis de me mêler de cette affaire ! Comment s'y prendre pour expliquer à un pere ?...—Je m'en charge ; je vous l'ai dit , la faute est excusable ; quelle fille peut assez compter sur elle-même pour n'avoir jamais de foiblesse ? —Ne croyez-vous pas à la vertu ? — pardonnez-moi ; mais je connois le cœur humain ; la vertu la plus sévère n'est pas toujours sur ses gardes , & un homme adroit sçait épier cet instant & le saisir. — Ce raisonnement peut vous suffire ; mais croyez-vous qu'il fasse impression sur un pere ? — Sans doute , pour peu qu'il réfléchisse. — Ah ! Monsieur , les personnes indifférentes & celles qui sont intéressées ne voient pas les choses de la même manière.—La raison , Madame , doit les guider les uns & les autres. J'ose me flatter du succès. — Vous le croyez , mais vous êtes un tiers dans cette affaire. — Il est inutile de vous effrayer d'avance ; excitez-vous plutôt à la fermeté ; c'est vous qui devez parler à la mere ; croyez-vous avancer beaucoup avec ces craintes ? à force d'en concevoir , vous en témoignerez devant elle , & vous ne gagnerez rien. Songez donc qu'il faut l'adoucir ; affoiblir la faute de la fille ;

42 MERCURE DE FRANCE.

faîtes comme moi, n'envisagez que cela ; je me charge du pere, vous verrez si je n'en viendrai pas à bout. — Vous l'espérez, je le souhaite, j'agirai de mon côté ; mais je crains . . . mettez-vous un moment à leur place. — Je m'y mets ; je vois tout ce qu'on me dira & tout ce que je répondrai. — Mon Dieu ! vous ne voyez sûrement pas tout . . . il y a mille choses . . . supposons, par exemple, que vous soyez le pere, & que ce soit Sophie . . . — Je le suppose ; eh bien, Sophie . . . mais qu'est ce que Sophie a à faire ici ? — Je n'en veux pas davantage ; vous voilà avec votre force d'esprit : une simple supposition l'allarme ; adieu vos beaux raisonnemens ; jugez un peu de leur effet sur le pere à qui vous devez parler. — J'en conviens, Madame, vous me donnez une bonne leçon, & je vous en remercie ; je dois effectivement examiner mieux cette affaire, je conçois combien cela est affligeant. — C'est ce que je disois ; il faut se mettre à leur place ; en vérité cette démarche m'allarme. — Vous avez raison ; mais cependant les excuses que j'avois imaginées, sont très-bonnes. — Elles vous frappent ; mais les goûteriez-vous, si c'étoit à vous

NOVEMBRE. 1768. 43

qu'il fallût les adresser ? réfléchissez y bien ; si Sophie étoit dans ce cas , vos raisonnemens auroient-ils la même force ? — Si Sophie... d'abord , cela ne se peut pas... si Sophie étoit dans ce cas... il faudroit que les circonstances fussent comme celles-ci , & alors... je crois... oui , je la plaindrois , je pourrois me consoler & chercher à cacher sa honte & la nôtre. — En vérité , Monsieur , vous auriez bien du courage , songez donc que ce seroit une fille perdue sans ressource... Que Sainval... — oui , Sainval seroit indigne d'elle ; je ne voudrois pas même qu'il l'épousât , quand il viendrait offrir de tout réparer ; son procédé est infâme ; qui est capable d'une lâcheté en peut faire d'autres ; elle ne seroit point heureuse , & j'aimerois mieux la retenir auprès de moi , lui ouvrir les bras , & couvrir son honneur du manteau paternel. — C'est ce qu'on peut appeller le suprême effort de la raison ; il vous seroit possible ! vous chéririez encore une fille déshonorée ! — Voilà bien les femmes ! elles devroient être plus indulgentes que les hommes sur les crimes de cette espèce ; & ce sont elles qui font toujours le plus de bruit. — Je ne m'attendois pas à cette réflexion ;

44 MERCURE DE FRANCE.

je n'y répondrai point ; le pere que je plains , m'en vengera peut-être , mais croyez-moi , les maux qu'on voit dans la perspective n'affectent pas , il faut les sentir. — Vous avez bien mauvaise opinion de moi , Madame , . . . enfin je vois que vous vous intéressez vivement à la jeune personne , & que vous cherchez à me fortifier , à me faire la leçon. Cela est vrai , dit sérieusement Madame de Meilcourt , vous avez besoin de toute votre raison ; & cette répétition n'est pas inutile. — Croyez aussi que je ne négligerai rien. — J'ose vous en prier. — Apprenez moi où il faut aller. — Etes vous bien sûr de vous-même ? Oui , l'intérêt que vous y prenez m'en inspire , & sans connoître la personne , je brule d'assurer son repos. Parlez. — Ah ! Monsieur ! . . . Vous hésitez ? . . . — Il faut pourtant que j'en sache le nom. — Vous le sçauvez bientôt. — A présent , s'il vous plait. — Eh bien , Monsieur , vous allez l'apprendre ; mais souvenez-vous de vos raisonnemens ; c'est vous seul qu'ils doivent convaincre Sophie . . . est la malheureuse qui implote vos bontés. — Sophie ! Sophie ! s'écria-t-il , en reculant ! — Oui , Sophie . . . & sa mere qui tombe à vos pieds demande grace pour elle. Ne lui donnez pas le coup de

la mort : vos reproches le lui porteroient. — Ai-je bien entendu ? ... se peut-il ? ... son trouble, ses pleurs, lorsque je lui proposois un époux ... Ah ! Madame, de quel trait vous venez de me déchirer ? — Je ne fais ce fatal secret que depuis quelques jours ; j'ai vû les remords de Sophie ; ils sont vrais ... le barbare Sainval mérite seul votre indignation.

M. de Meilcourt se promenoit à grands pas ; il étoit fort agité ; il se serroit le front avec ses deux mains ; il lui échappoit des cris : il tombe enfin sur un fauteuil sans voir son épouse qui pleuroit auprès de lui ; sa douleur sombre & muette jusqu'à ce moment, éclata bientôt par des larmes. Madame de Meilcourt alla l'embrasser ; il la retint dans ses bras, c'en est fait, s'écria-t-il, c'en est fait ! .. Je suis bien malheureux ... Sophie ... Sophie, ... je lui pardonnerai ; j'oublierai sa faute ; l'époux que je lui offrois auroit pû la voiler ; sa délicatesse a dicté ses refus ... je lui rends mon estime. Prenez soin d'elle ; dérobez à tout le monde cette funeste aventure ; veillez sur sa vie, sur celle de son enfant ... mais qu'elle ne paroisse pas encore à mes yeux ; laissez-moi le temps de me préparer à la revoir. Il sortit à ces mots pour aller retirer sa

parole : les répugnances de sa fille lui servirent d'excuse.

Madame de Meilcourt débarrassée d'un fardeau qui lui pesoit , alla rejoindre Sophie à la campagne ; il lui étoit plus facile d'y cacher sa grossesse ; elle la soutint contre le désespoir ; elle reçut elle-même son enfant : c'étoit un fils ; quelle joye ne lui auroit pas causé cet événement dans des circonstances plus heureuses ! avec quel plaisir n'auroit-elle pas donné le premier baiser à l'enfant de sa fille ! La nature conserva cependant ses droits ; le sort de cet infortuné l'attendrit ; elle lui choisit une nourrice dans le voisinage. Sophie eut la consolation de le visiter souvent sous le titre de sa marreine. Son pere avoit refusé de la voir jusqu'à ce moment ; la vue de son petit-fils lui fit oublier le malheur de sa naissance ; il le plaignit ; il ratifia en sa faveur le pardon qu'il avoit accordé à la mere.

Sainval cependant sembloit avoir oublié Sophie ; son oncle étoit mort : n'ayant plus de frein qui le retint , il se livroit à tous les désordres ; Dorville contribuoit à l'y plonger. Ce dangereux ami avoit miné sa propre fortune ; ses débauches lui avoient attiré plusieurs affaires qu'il s'étoit estimé heureux d'assoupir à force

d'argent ; la bourse de Sainval étoit sa seule ressource , & il ne la ménageoit pas. Un jour il vint lui confier une nouvelle passion ; une fille charmante en étoit l'objet ; il devoit l'enlever à sa famille ; elle consentoit à le suivre ; il venoit puiser dans le coffre de Sainval les secours dont il avoit besoin pour conduire cette entreprise à sa fin. Le lendemain celui-ci reçoit une lettre de son ami qui le presse de venir le joindre dans un endroit , où il est arrêté par des blessures , & le conjure de se hâter s'il veut le voir encore vivant.

Sainval ne balance pas ; il suit le messager & arrive dans un village à l'entrée de la nuit : on le conduit dans une chaumière qui paroissoit être la plus pauvre habitation du lieu. A l'aide d'une échelle , il pénètre dans un galetas , où à la lumière sombre d'une lampe , il voit le malheureux Dorville couché sur un grabat dressé par la misère sous un toit ouvert de tous côtés. Epouvanté de ce spectacle , il s'écrie : ô mon ami qui t'a réduit en cet état ? — Mes crimes , ô Sainval , je t'ai fait appeler pour obtenir de toi les derniers secours ; tu me vois expirant & manquant de tout ; voilà ce que j'ai trouvé

48 MERCURE DE FRANCE.

à la place de la douce perspective qui se présentait hier devant mes yeux. J'étais ravi, ma proie ; j'étais avec elle hors de Paris ; un homme passe sur notre route ; il regarde dans ma voiture, reconnaît sa sœur, arrête le postillon, me force de descendre ; furieux, je veux lui ôter la vie : la cause la plus juste à l'avantage ; je tombe percé de coups ; le vainqueur s'éloigne avec sa sœur. Tout le monde m'abandonne ; je perds mon sang & mes forces ; mon propre domestique, au lieu de me secourir, se hâte de me dépouiller & de fuir. Des paysans me rencontrent enfin ; je respire encore ; ils m'amènent dans ce lieu ; un chirurgien m'annonce la mort. Que ce moment est terrible ! il n'est rien pour qui la contemple dans l'éloignement. Je me rappelle mes anciennes erreurs . . . Que l'approche du tombeau change la face des choses ! . . . ô Sainval ! ma philosophie m'abandonne, la vengeance céleste me poursuit, le remords est au fond de mon cœur, & le désespoir avec lui. Un juge . . . oui . . . un juge m'attend ; je vais paraître devant son tribunal ; il va m'interroger . . . que lui répondrai-je ? Mon âme égarée se rejette sur le passé ; elle le parcourt avec effroi ; elle n'ap-
perçoit

perçoit qu'une multitude d'actions qui la dégradent ; pas une dont le souvenir consolant puisse la rassurer. L'innocence séduite, arrachée du sein paternel , entraînée dans le désordre , où la retiennent la misère & la honte , & devenue l'opprobre du monde dont elle auroit fait l'exemple ; les familles divisées & déshonorées , le malheureux opprimé . . . tous élèvent leurs cris contre moi ; ma foible voix ne peut se faire entendre . . . & que dirois-je ?

La situation de Dorville effraya son ami ; les crimes qu'il se reprochoit lui étoient communs ; il céda sa place au prêtre qui venoit consoler le mourant , qui sans cesse imploroit grâce d'une voix étouffée par le désespoir de l'obtenir ; il courut arrêter un logement plus commode dans une maison du village ; il fit faire un brancard pour y transporter son ami. Tout étant prêt , il revient auprès de lui ; il entre ; quel tableau ! Dorville étoit sans connoissance , étendu sur la paille ; une femme qui le gardoit , avide de ses dépouilles , les tenoit sous son bras , & attendoit le moment où il rendroit le dernier soupir pour fuir avec elles. Un instant après le moribond ouvrit les yeux ; ils s'arrêtèrent sur Sainval ; il sembloit :

C

vouloit parler & se fatiguoit en vains efforts. Bientôt on vit sur son visage toutes les angoisses de l'agonie ; & comme si les scélérats ne pouvoient mourir paisiblement dans leur lit , un mouvement convulsif le précipite hors de son grabat ; il tombe sur le plancher en poussant des cris horribles , parmi lesquels on entend le nom de Sophie : Sainval accourt... il n'est plus.

Ce spectacle est horrible. Sainval considère un instant son ami , défiguré , à peine reconnoissable , & portant dans ses traits tout ce que la mort a de plus hideux. L'effroi dont il avoit été agité pendant ses derniers momens , le désespoir étoient gravés sur son front ; il se rappelle avec terreur que Dorville a prononcé le nom de Sophie ; le souvenir de son crime vient déchirer son cœur ; il détourne les yeux de ce corps , & s'éloigne précipitamment , n'osant se retourner , & croyant l'entendre encore crier après lui : *c'est ici le terme de nos plaisirs*. Il se retire dans la maison qu'il avoit fait préparer ; il y passe le reste de la nuit , occupé de ce qu'il a vu ; le jour vient & le trouve dans cet état d'accablement qui lui pèse , & dont rien ne peut le tirer. Son hôtesse vint lui proposer de se rafraîchir ;

NOVEMBRE. 1768. 51

elle portoit un enfant dans ses bras. Sainval ne faisoit pas attention à elle ; ses regards inquiets s'arrêterent machinalement sur cet enfant ; ils ne pouvoient le quitter ; il sembloit que cette vue adoucît ses tourmens ; dès qu'il cessoit de le regarder, il y étoit en proie. Il le considéra de plus près ; l'enfant lui sourit : qu'il est beau , s'écria-t-il ! qu'il est doux pour vous de lui avoir donné le jour ! Il n'est point à moi , répondit la jeune paysanne : j'ignore à qui il appartient ; mais son sort ne peut qu'être heureux. M. & Madame de Meilcourt l'aiment beaucoup & le font élever ; leur fille est sa marraine.

Sainval tressaillit à ce nom , à ces mots. Il examina l'enfant avec une curiosité avide ; il crût y reconnoître les traits de Sophie , il le confideroit avec tendresse ; quelques larmes lui échapperent ; ah ! sans doute c'est mon fils , dit-il en lui-même ; il lui fit les caresses les plus tendres ; l'enfant sembloit y répondre.

Une voiture s'arrête à la porte dans ce moment ; c'étoit celle de Sophie ; la nourrice la nomme avec un cri de joie , & court au-devant d'elle , après avoir repris l'enfant des mains de Sainval qui la conjure de ne point parler de l'étranger logé chez elle.

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

Sophie passa dans une chambre voisine , séparée de celle de Sainval par une simple cloison. Il ne put se défendre de prêter l'oreille ; il entendit qu'elle renvoyoit la nourrice sous quelque prétexte ; dès qu'elle fut seule , elle embrassa son fils. Pauvre enfant , disoit-elle , il a déjà quelques traits de son pere ; il ne le connoîtra jamais ; il en est abandonné ... Il sourit , ajoutoit-elle , hélas ! il ignore ses malheurs , il n'a point de larmes à leur donner , il ne les sentira que trop un jour.

Ces mots perçerent le cœur de Sainval ; son trouble & ses remords ne lui permirent pas d'en entendre davantage ; il courut à son fils aussi-tôt que Sophie se fût éloignée ; il l'embrassa avec plus de tendresse ; il sembloit chercher à reprendre les baisers qu'il avoit reçus de sa mere. Il se hâta de rendre les derniers devoirs à son ami. Débarrassé de ce soin , il ne songea plus qu'à réparer ses injustices. Aussi-tôt qu'il fut de retour à Paris , il fit faire des démarches auprès de Sophie & de M. de Meilcourt , il essuya les refus qu'il méritoit. L'amour qui s'étoit ranimé dans son cœur , la nature dont il entendoit la voix , lui inspirerent un dessein dont il attendit sa félicité. Il vole

NOVEMBRE. 1768. 53

à la campagne , passe chez la nourrice , la conduit au château , la prie d'attendre un instant à la porte , prend son fils dans ses bras & pénètre jusqu'à Sophie. Elle étoit avec son pere & sa mere qui restent interdits à sa vue ; elle pousse un cri. C'est un criminel , lui dit-il , qui vient demander grace , l'obtenir , ou mourir à vos pieds. Belle Sophie , ne soyez point inflexible , imitez le Ciel qui pardonne au repentir ; daignez jeter les yeux sur moi , & si je ne puis vous toucher , jetez-les du moins sur mon fils ; il est né dans votre sein , vous lui devez les soins & l'amour d'une mere ; consentez à voir ratifier par les loix le titre auguste que mon crime vous a donné. Ayez pitié de moi , de votre fils ; rendez-lui un pere : permettez-moi d'effacer l'opprobre attaché à sa naissance ; craignez qu'en apprenant un jour vos refus & mes remords , il ne vous accuse de trop de sévérité ; laissez vous attendrir . . . la vertu ne doit pas être impitoyable , désespérer le malheureux qui s'en est écarté , & lui fermer pour jamais la route qui peut l'y ramener.

M. & Madame de Meilcôurt ne purent retenir leurs larmes. Sophie en versoit avec eux ; ses regards se porteroient tour-à-tour sur Sainval & sur son fils. Qui

C iij

54 MERCURE DE FRANCE.

me répondra, lui dit-elle, que votre retour est sincère, & que vous ferez vertueux... Vous-même, s'écria Sainval, vous qui me forcez à l'admiration, au respect, au repentir; mon fils que je fais aujourd'hui mon médiateur auprès de vous.

Sophie avoit aimé Sainval, elle l'aimoit encore; elle lui tendit la main & le conduisit aux pieds de son père & de sa mère, qui joignirent leur pardon à celui qu'elle venoit d'accorder. Tous deux, quelques jours après, furent unis par l'Hymen; Sophie fut heureuse; Sainval lui fit oublier qu'il avoit été coupable; il mérita sa tendresse, & reconnut que le véritable bonheur est dans la vertu.

Par M. Fontanelle.

ON sera sans doute charmé de trouver ici les scènes suivantes de la tragédie de Mariamne qui ne sont dans aucune édition des œuvres de M. de Voltaire; & qui n'ont jamais été imprimées, à l'exception de quelques vers de la quatrième scène.

SCÈNE III.

De l'Acte III d'Hérode & Mariamne.

NOVEMBRE. 1768. 33

VARUS , HÉRODE , MAZAEI , *suite.*

H É R O D E .

AVANT que sur mon front je mette la couronne

Que m'ôta la fortune , & que César me donne ,
Je viens en rendre hommage au héros dont la voix
De Rome en ma faveur a fait pencher le choix.
De vos lettres , seigneur , les heureux témoignages
D'*Auguste* & du sénat m'ont gagné les suffrages ;
Et pour premier tribut j'apporte à vos genoux
Un sceptre que ma main n'eût point porté sans
vous ;

Je vous dois encor plus ; vos soins , votre présence

De mon peuple indocile ont dompté l'insolence :
Vos succès m'ont appris l'art de le gouverner ;
Et m'instruire était plus que de me couronner.
Sur vos derniers bienfaits excusez mon silence ,
Je sçais ce qu'en ces lieux a fait votre prudence ;
Et trop plein de mon trouble & de mon repentir ,
Je ne puis à vos yeux que me taire & souffrir.

V A R U S .

Puisqu'aux yeux du sénat vout avez trouvé grace ,
Sur le trône aujourd'hui reprenez votre place ;
Regnez , César le veut : je remets en vos mains
L'autorité qu'aux rois permettent les Romains.

C iv

56 MERCURE DE FRANCE.

J'ose espérer de vous qu'un regne heureux & juste
Justifiera mes soins & les bienfaits d'*Auguste* ;

Je ne me flatte pas de sçavoir enseigner

A des rois tels que vous , le grand art de regner.

On vous a vu long - temps , dans la paix , dans la
guerre ,

En donner des leçons au reste de la terre :

Votre gloire en un mot ne peut aller plus loin ;

Mais il est des vertus dont vous avez besoin.

Voici le temps sur - tout , que sur ce qui vous
touche ,

L'austere vérité doit passer par ma bouche ;

D'autant plus qu'entouré de flatteurs assidus ,

Puisque vous êtes roi, vous ne l'entendrez plus.

On vous a vu long-temps respecté dans l'Asie ,

Regner avec éclat , mais avec barbarie.

Craint de tous vos sujets , admiré , mais haï ,

Et par vos flatteurs même à regret obéi.

Jaloux d'une grandeur avec peine achetée ,

Du sang de vos parens vous l'avez cimentée.

Je ne dis rien de plus ; mais vous devez songer

Qu'il est des attentats que *César* peut venger ;

Qu'il n'a point en vos mains mis son pouvoir
suprême

Pour regner en tyran sur un peuple qu'il aime ,

Et que du haut du trône , un prince en ses états ,

Est comptable aux Romains du moindre de ses
pas :

Croyez-moi , la Judée est lasse de supplices ;

Vous en futes l'effroi , foyez-en les délices.
 Vous connaissez le peuple , on le change en un
 jour ,

Il prodigue aisément sa haine & son amour.
 Si la rigueur l'aigrit , la clémence l'attire ;
 Enfin souvenez-vous , en reprenant l'empire ;
 Que Rome à l'esclavage a pu vous destiner ,
 Et du moins apprenez de Rome à pardonner.

H É R O D E.

Oui , seigneur , il est vrai que les destins sévères
 M'ont souvent arraché des rigueurs nécessaires ;
 Souvent , vous le sçavez , l'intérêt des états
 Dédaigne la justice & veut des attentats ;
 Rome , que l'Univers avec frayeur contemple ,
 Rome , dont vous voulez que je suive l'exemple ,
 Aux rois , qu'elle gouverne , a pris soin d'en-
 seigner ,
 Comme il faut qu'on la craigne & comme il faut
 regner.

De ses proscriptions nous gardons la mémoire ;
 César même , César , au comble de la gloire ,
 N'eût point vu l'Univers à ses pieds prosterné ,
 Si la bonté facile eût toujours pardonné.
 Ce peuple de rivaux , d'ennemis & de traîtres
 Ne pouvait. . . .

V A R U S.

Arrêtez , & respectez vos maîtres !

C V

58 MERCURE DE FRANCE.

Ne leur reprochez point ce qu'ils ont réparé,
Et du sceptre aujourd'hui par leurs mains hon-
noré ,

Sans rechercher en eux cet exemple funeste ,
Imitez leurs vertus, oubliez tout le reste ;
Sur votre trône assis ne vous souvenez plus
Que des biens que sur vous leurs mains ont ré-
pandus.

Gouvernez en bon roi ; si vous voulez leur plaire,
Commencez par chasser ce flatteur mercenaire ,
Qui du masque imposant d'une feinte bonté
Cache un cœur ténébreux par le crime infecté.
C'est lui qui , le premier , écarta de son maître
Des cœurs infortunés qui vous cherchoient peut-
être ;

Le pouvoir odieux dont il est revêtu
A fait fuir devant vous la timide vertu.
Il marche accompagné de délateurs perfides ,
Qui , des tristes Hébreux , inquisiteurs avides ,
Par cent rapports honteux , par cent détours abjects
Traffiquent avec lui du sang de vos sujets.
Cessez , n'honorez plus leurs bouches criminelles
D'un prix que vous devez à des sujets fidèles ;
De tous ces délateurs le secours tant vanté
Fait la honte du trône, & non la sûreté.
Pour *Salome* , Seigneur , vous devez la connoître,
Et si vous aimez tant à gouverner en maître ,
Confiez à des cœurs plus fidèles pour vous ,
Ce pouvoir souverain dont vous êtes jaloux.

Après cela , Seigneur , je n'ai rien à vous dire ,
 Reprenez désormais les rênes de l'empire ,
 De Tyr à Samarie allez donner la loi ,
 Je vous parle en Romain , songez à vivre en
 Roi.

SCENE IV.

HÉRODE, MAZABEL.

MAZABEL.

Vous avez entendu ce superbe langage ,
 Seigneur ; souffrirez - vous qu'un Préteur vous
 outrage ,
 Et que dans votre cœur il ose impunément ?

HÉRODE *à sa suite.*

Sortez , & qu'en ces lieux on nous laisse un mo-
 ment.

Tu vois ce qu'il m'en coûte , & sans doute on peut
 croire ,

Que le joug des Romains offense assez ma gloire.
 Mais je regne à ce prix : leur orgueil fastueux
 Se plaît à voir des rois s'abaisser devant eux.
 Leurs dédaigneuses mains jamais ne nous couron-
 nent

Que pour mieux avilir les sceptres qu'ils nous
 donnent ;

Pour avoir des sujets qu'ils nomment souverains ,
 Et sur des fronts sacrés signaler leurs dédains.

C vj

Il m'a fallu dans Rome avec ignominie
 Oublier cet éclat tant vanté dans l'Asie :
 Tel qu'un vil courtisan dans la foule jetté,
 J'allais des affranchis caresser la fierté ;
 J'attendais leurs momens , je briguais leurs suffrages ;

Tandis qu'accoutumés à de pareils hommages ,
 Au milieu de vingt rois à leur cour assidus ,
 A peine ils remarquaient un monarque de plus.
 Je vis *César* enfin ; je sçus que son courage
 Méprisait tous ces rois qui briguaient l'esclavage.

Je changeai ma conduite : une noble fierté
 De mon rang avec lui soutint la dignité :
 Je fus grand sans audace , & soumis sans bassesse ;
César m'en estima , j'en acquis sa tendresse ,
 Et bientôt dans sa cour appelé par son choix ,
 Je marchai distingué de la foule des rois.
 Ainsi , selon les temps , il faut qu'avec souplesse
 Mon courage docile ou s'élève ou s'abaisse ;
 Je sçais dissimuler , me venger & souffrir ,
 Tantôt parler en maître & tantôt obéir ;
 Ainsi j'ai subjugué Solime & l'Idumée ,
 Ainsi j'ai fléchi Rome à ma perte animée ,
 Et toujours enchaînant la fortune à mon char ,
 J'étois ami d'*Antoine* & le suis de *César*.
 Heureux après avoir , avec tant d'artifice ,
 Des destins ennemis corrigé l'injustice ,
 Quand je reviens en maître à l'Hébreu consterné

Montrer encor le front que Rome a couronné ?
 Heureux si de mon cœur la faiblesse immortelle
 Ne mêlait à ma gloire une honte éternelle.
 Si mon fatal penchant n'aveuglait pas mes yeux,
 Si *Mariamne* enfin n'était point en ces lieux.

M A Z A E L.

Quoi ! Seigneur, se peut-il que votre ame abusée
 De ce feu malheureux soit encore embrasée ?

H É R O D E.

Que me demandes-tu ? Ma main, ma foible main
 A signé son arrêt & l'a changé soudain.
 Je cherche à la punir, je m'empresse à l'absoudre ;
 Je lance en même instant & je retiens la foudre.
 Je mêle, malgré moi, son nom dans mes discours,
 Et tu peux demander si je l'aime toujours ?

M A Z A E L.

Seigneur, a-t-elle au moins cherché votre présence ?

H É R O D E.

Non. . . . j'ai cherché la fienne.

M A Z A E L.

Eh quoi ! son arrogance . . .
 A-t-elle en son palais dédaigné de vous voir.

H É R O D E.

Maracel, je l'ai vue, & c'est mon dèse(poir.)

62 MERCURE DE FRANCE.

Honteux , plein de regret de ma rigueur cruelle ;
Interdit & tremblant , j'ai paru devant elle.
Ses regards , il est vrai , n'étoient point enflammés
Du courroux dont souvent je les ai vus armés.

Ces cris désespérés , ces mouvemens d'horreur
Dont il fallut long-temps effuyer la fureur ,
Quand par un coup d'état , peut-être trop sévère ,
J'eus fait assassiner & son pere & son frere.
De ses propres périls son cœur moins agité
M'a surpris aujourd'hui par sa tranquillité.
Ses beaux yeux , dont l'éclat n'eut jamais tant de
charmes ,
S'efforçaient devant moi de me cacher leurs larmes.

J'admirais en secret sa modeste douleur ;
Qu'en cet état , ô ciel , elle a touché mon cœur !
Combien je détestais ma fureur homicide !
Je ne le cele point , plein d'un zèle timide ,
Sans rougir , à ses pieds je me suis prosterné ,
J'adorais cet objet que j'avais condamné.
Hélas ! mon désespoir la fatiguoit encore ,
Elle se détournait d'un époux qu'elle abhorre ;
Ses regards inquiets n'osaient tomber sur moi ,
Et tout , jusqu'à mes pleurs , augmentait son effroi.

M A Z A E E.

Sans doute elle vous hait , sa haine envenimée ;

Jamais par vos bontés ne sera désarmée.
 Vos respects dangereux nourrissent la fierté.

H É R O D E.

Elle me hait ! . . . Ah dieu ! je l'ai trop mérité.
 Je n'en murmure point : ma jalouse furie
 A de malheurs sans nombre empoisonné sa vie.
 J'ai , dans le sein d'un pere , enfoncé le couteau ,
 Je suis son ennemi , son tyran , son bourreau :
 Je lui pardonne , hélas ! dans le sort qui l'accable,
 De haïr à ce point un époux si coupable.

M A Z A E L.

Etrouffez les remords dont vous êtes pressé ,
 Le sang de ses parens fut justement versé ;
 Les rois sont affranchis de ces regles austeres :
 Que le devoir inspire aux ames ordinaires.

H É R O D E.

Mariamne me hait ! cependant autrefois ,
 Quand ce fatal hymen te rangea sous mes loix ,
 O reine , s'il se peut que ton cœur s'en souvienne ,
 Ta tendresse en ce temps fut égale à la mienne.
 Au milieu des périls son généreux amour ,
 Aux murs de Maslada me conserva le jour.
Maxaël , se peut-il que d'une ardeur si sainte ,
 La flamme sans retour soit pour jamais éteinte ,
 Le cœur de *Mariamne* est-il fermé pour moi ,

M A Z A E L.

Seigneur, m'est-il permis de parler à mon roi ?

H É R O D E.

Ne me déguise rien, parle, que faut-il faire ?

Comment puis-je adoucir sa trop juste colere ?

Par quel charme, à quel prix puis-je enfin l'apaiser.

M A Z A E L.

Pour la fléchir, seigneur, il faut la mépriser.

Des superbes beautés tel est le caractère.

Sa rigueur se nourrit de l'orgueil de vous plaire,

Sa main qui vous enchaîne, & que vous caressez,

Appesantir le joug sous qui vous gémissiez.

Osez humilier son imprudente audace,

Forcez cette ame altière à vous demander grace ;

Par un juste dedain songez à l'accabler,

Et que devant son maître elle apprenne à trembler.

Quoi donc ? ignorez-vous tout ce que l'on publie ?

Cet *Hérode*, dir-on, si vanté dans l'Asie,Si grand dans ses exploits, si grand dans ses des-
seins,

Qui sçut dompter l'Arabe & fléchir les Romains,

Aux pieds de son épouse, esclave sur son trône,

Reçoit d'elle, en tremblant, les ordres qu'il nous
donne.

H É R O D E.

Malheureux ! à mon cœur cesse de retracer

Ce que de tout mon sang je voudrais effacer.
 Ne me parle jamais de ces temps déplorables ;
 Mes rigueurs n'ont été que trop impitoyables.
 Je n'ai que trop bien mis mes soins à l'opprimer ;
 Le ciel pour m'en punir me condamne à l'aimer.
 Les chagrins , la prison , la perte de son pere ,
 Les maux que je lui fais me la rendent plus chere.
 Enfin c'est trop vous craindre & trop vous déchirer ,

Mariamne, en un mot, je veux tout réparer.
 Va la trouver , dis-lui que mon ame asservie
 Met à ses pieds mon sceptre , & ma gloire & ma
 vie.

Des maux qu'elle a soufferts elle accuse ma sœur ;
 Je sçais qu'elle a pour elle une invincible horreur :
 C'en est assez , ma sœur , aujourd'hui renvoyée ,
 A ses chers intérêts sera sacrifiée.
 Je laisse à *Mariamne* un pouvoir absolu....

M A Z A E L.

Quoi ! seigneur , vous voulez....

H É R O D E.

Oui , je l'ai résolu.

Va la trouver , te dis-je , & sur-tout à sa vue
 Peins bien le repentir de mon ame éperdue ;
 Dis-lui que mes remords égalent ma fureur.
 Va , cours , vole & reviens.... Juste ciel , c'est ma
 sœur !

*IMPROMPTU de M. de Voltaire à une
Dame déguisée en Turc , à un bal.*

Sous cette barbe qui vous cache ,
Beau Turc , vous me rendez jaloux ;
Si vous ôtiez votre moustache ,
Roxane le serait de vous.

*A M. l'Abbé de LANGEAC , sur ses
ouvrages imprimés en 1768.*

Qui ne verroit que vos ouvrages ;
Langeac , vous prendroit pour Nestor.
Vicillard naissant , jeune Mentor ,
Heureux qui reçoit vos hommages !
Vous , qui les écrivez , ô plus heureux encore !
Langeac , votre ame a tracé ces images ,
Votre cœur en est le trésor :

Par Mde. Guibert.



A M. G.... de F...., âgé de seize ans.

LE monde vous est peu connu ,
Faites-vous des amis, mais dans votre patrie.
Tout climat est mêlé de vice & de vertu.
N'adoptez point l'anglomanie
Ni l'égoïsme & la cosmopolie ;
N'allez point en auteur du jour ,
Faire des vers galans sans avoir de l'amour ,
Et par-tout , sans honneur , remporter la victoire.
Aimez la véritable gloire :
Soyez amant sans art, élégant sans fadeur.
Il faut être sçavant, mais sans pédanterie ;
Aimer les arts sans frénésie ;
Croire aux amis, croire au bonheur ,
Il faut pour le grand nombre étaler son génie ;
Pour les amis , laisser parler son cœur.

Par la même.

AU Même.

JEUNE Athis, vous aimez les belles ;
Voulez-vous les charmer long-temps ,
Avec votre esprit, vos talens ,
Feignez d'être aussi léger qu'elles.

Par la même.

*Troisième lettre de Milord Charlemont, à
Milord Charles Belafis.*

MON *absence inquiète* ; est-il vrai Charles ? elle *attriste*, ah ! je ne le souhaite pas. J'aime à croire que tu exagères les expressions de cette *amie* dont le nom doit être un *mystère*. Si je ne reviens pas *promptement*, Ladi Mari me déclare *indigne* de l'estime que mes *attentions* pourroient *changer en un tendre sentiment*.

Je ne m'appliquerai point à pénétrer le sens de cette espèce d'énigme ; jamais je ne me sentis moins tenté de repasser la mer. Tu me parles de *beauté*, de *fortune*, de *convenances*. Mon ami, le plus bel objet du monde contemplé tout le jour, paroît le soir un objet ordinaire ; *doubler sa fortune*, c'est doubler ses soins ; à l'égard des *convenances*, on s'y conforme pour les autres. Mais si jamais je me choisis une compagne, je veux qu'elle me convienne à moi-même, sans m'embarasser si le public approuve une démarche dont l'événement me touchera seul.

M. Harley me remit hier une très-jolie lettre de Milady d'Orfer, je viens d'y

répondre ; je voulois écrire à sa sœur , mais je ne sçais quel engourdissement m'a fait craindre d'être un peu trop pésant ce soir , pour entretenir une personne aussi délicate que Ladi Mari ; charge toi de mes excuses jusques au premier courier.

Parlons d'une affaire où je m'intéresse vivement : tu n'as donc pu engager Sir Robert à placer son troisiéme frere dans le régiment des gardes ? sa négligence , ses délais . . . parlons sans détour , sa mauvaise volonté me surprend ; c'est une impardonnable dureté ; quoi ne pas sacrifier une légère somme à l'avancement d'un jeune homme dont les heureuses dispositions méritent d'être cultivées ! refuser de faire le bonheur de son parent , de son ami , de son frere !

Parbleu , Charles , toi qui veux corriger tous les abus ; que j'ai vû méditer si sérieusement sur le plus fou des sistêmes , toi qui souhaites si passionnement de voir regner l'égalité parmi les hommes ; comment n'essaye-tu pas de l'établir dans les familles ? entre les freres au moins ! Si le droit du plus fort , malheureusement très-naturel , impossible à détruire , si ce droit te semble *injuste* , *cruel* , *odieux* , combien celui d'un aîné , fondé seulement sur les conventions de l'orgueil , est-il

70. MERCURE DE FRANCE.

plus révoltant , plus contraire à la raison , & à l'humanité.

Ma foi , si jamais je suis pere , le premier-né de mes enfans aura la bonté de se croire le frere de ses cadets , & non pas leur maître ; ce ne sera point en les privant d'un juste partage dans ma fortune , qu'il étalera ce vain faste dont Sir Robert importune la ville , pendant que son frere James , officier réformé , demi-chasseur , demi-fermier , languit loin d'un monde où il mérite de briller. Il est mon parent , je l'estime , mon amitié ne lui sera point inutile. Cesse de presser ton avare voisin , j'ai traité , j'ai conclu le marché , obtenu l'agrément , je t'envoie un ordre pour prendre de l'argent chez Burner ; dès que le brevet sera signé , fais partir un exprès pour le porter à James , avec un billet de deux cents livres sterling ; mais cache-lui la main qui l'oblige ; épargnons à un gentilhomme ce moment de trouble , d'embarras , d'humiliation qu'excite un bienfait reçu , dans un cœur honnête & sensible. Je te connois trop pour t'en dire davantage , eh ! n'est-ce pas de toi que j'appris à servir noblement un ami. Je mets sous ton enveloppe une réponse à la dernière lettre de James ; elle éloignera ses idées , prends soin qu'elle ne lui

NOVEMBRE. 1768. 71.

parviens qu'après la réception de son brevet.

Mes trois maîtresses répandent un extrême agrément sur ma vie, je pars demain pour la campagne avec elles. Sur mon honneur, Charles, les femmes sont des créatures d'une espèce supérieure à la nôtre. Que de douceur dans leur amitié, de délicatesse dans leur esprit, de véritable générosité dans leur cœur ! je te conterai peut-être un jour l'histoire de ces trois amies ; toutes les Françaises ne sont pas légères, tu peux m'en croire. En général nous ne cherchons pas assez à connoître ce sexe aimable ; nous le regardons, nous ne l'examinons pas ; la grossièreté de nos idées, nos desirs, un sentiment intéressé, ne nous laissent appercevoir en lui que ses moindres avantages. Si jamais je me mêle d'écrire Mais le projet d'un ouvrage m'effraye. Bon soir, j'ai mal à la tête, je m'endors, & toi aussi, n'est-ce pas ? adieu, mon ami, je t'embrasse, & te recommande l'affaire de James.

*Lettre de Milord Charlemont à M. James
Clington.*

Votre confiance me touche, Monsieur, elle m'engage à redoubler mes instances

auprès de Sir Robert Clington, mais je n'ose vous flater du succès de vos vœux : il a tant de goûts, tant de fantaisies, il se donne tant à lui-même, que ses immenses revenus suffisent à peine pour remplir ses propres desirs. Vos chagrins sont naturels; vous blâmer de les sentir ce seroit être injuste, je vous exhorte seulement à vous en occuper moins; ne contractez pas l'habitude de vous attrister, une humeur sombre obscurcit les plus aimables qualités; tâchez de vous distraire, même de vous amuser; *il faut rire avant d'être heureux*, dit un sage, *de peur de mourir sans avoir ri.*

Votre position actuelle ne fixe pas vos regards sur une perspective bien agréable, je l'avoue. *La campagne vous déplaît, l'inaction vous ennuye & la solitude vous livre à d'amères réflexions.* Cet état est affreux, dites-vous? hélas! peut-être un jour regretterez-vous, dans le tourbillon du monde, ces instans paisibles que vous nommez *perdus.*

Le bonheur ne me paroît pas attaché à une situation, mais à l'idée qu'on se forme de la sienne & de celle des autres. Les besoins réels de l'humanité sont si peu étendus, qu'il seroit facile d'être content si on se regardoit seul. Mais sans
celle

celle blessés par des objets de comparaison ; nos yeux se ferment sur nos propres avantages ; notre cœur s'ouvre au desir ; le faste , l'éclat nous en imposent , & celui qui les étale à notre vue nous fait sentir la privation de mille biens, dont le possesseur ne tire souvent aucune satisfaction véritable.

Au fond , d'envie qu'excitent les riches & les grands , est l'effet d'un premier coup d'œil jetté sur eux ; si on pénètre dans l'intérieur de leurs maisons , qu'y voit-on ? de bas complaisans , de malins admirateurs ; d'heureux valets , & d'infortunés maîtres. Ces hommes que vous croyez *les dieux de la terre* , acheteroient à grand prix vos desirs : tout leur est insipide ; la langueur , l'ennui président à leurs fêtes ; ils payent avec prodigalité l'espérance du moindre amusement ; mais le plaisir vainement appelé , fuit sans cesse devant eux ; tout ce qui les environne jouit de leur fortune , c'est à eux seuls qu'elle devient inutile ; ils ressemblent à ces grands arbres dont l'ombrage épais donne au voyageur une retraite fraîche & délicieuse , pendant que leur faite élevé dans la nue est continuellement desséché par l'ardeur du soleil.

Quand Sir Robert consentiroit à vous

D

placer, vous seriez encore dans une condition médiocre, en vous comparant à vos aînés ; le temps & votre bonne conduite pourroient seuls vous avancer. Perdez donc ces idées, capables de répandre le dégoût sur toute votre vie ; n'enviez plus vos freres, méritez un titre & n'en desirez point. J'approuve votre amour pour la philosophie, mais craignez de vous tromper à ce nom. Ces fous à systèmes, dont le pinceau nous trace un monde qui n'est point, des vertus gigantesques, contraires à la nature, à la vérité ; qui dans l'ordre des choses ne peuvent exister ; qui, si elles étoient, ne feroient bonnes à rien, ces extravagans loin de vous instruire vous égareroient.

Etudier la nature & son propre cœur, chercher à diminuer les peines inséparables de l'humanité, étendre les ressources que la raison nous présente pour les adoucir ; aimer les autres, s'aimer soi-même ; avant de hasarder une démarche, s'assurer de pouvoir s'estimer après l'avoir faite ; voilà, mon jeune & cher ami, les regles de la saine, de l'utile philosophie, au moins celles que j'ai cru devoir adopter pour moi-même.

Adieu, soyez patient, espétez, mais avec assez de modération pour ne pas

NOVEMBRE. 1768. 75

vous affliger , si vous êtes trompé dans votre attente. Continuez à m'écrire , & comptez sur ma plus tendre estime. Je vous ferai part des dispositions de Sir Robert , dès que j'aurai reçu sa réponse positive.

L'EXPLICATION de la première énigme du second volume du *Mercur*e d'Octobre est le chiffre 6 ; celle de la seconde est *girouette* ; le mot de la troisième est *tonnerre*. L'explication du premier logogryphe est *poison* , dans lequel on trouve *oisson* , *pois* , *son* ; celle du second est *seigle* , dont l'anagramme est *église*. Celle du troisième est *printemps* , dans lequel on trouve *serin* , *temps* , *nitre* , *ré* , *mi* , *pinte* , *ris* , *rire* , *mine* , *pin* , *pire* , *rime* , *tiro* , *Se Remi* , *mire* , *sein*.

É N I G M E.

PA R moi tout mortel est semblable ,
Le plus infortuné comme le plus heureux :
Je suspends tous les maux , j'offre au plus misé-
rable
Un sort , un temps délicieux.

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

L'Univers m'est soumis ; maître de la nature ,
 De tout ce qui respire , aimant , réglant les jours ,
 J'en prolonge à mon gré , j'en adoucis le cours ;
 Souvent aussi pere de l'imposture ,
 Je trouble , irrite , je ravis ,
 J'afflige , tourmente , attendris ;
 Nul cependant contre moi ne murmure ,
 Utile à ceux que je tiens asservis ,
 Utile à toute créature ;
 On me desire , on me conjure ,
 On m'implore tel que je suis.

*Par M. de Bouffanelle , mestre de camp de
 cavalerie , capitaine au Commissaire-Général.*

A U T R E.

Sous diverses couleurs aux yeux je me présente ,
 Dans tous les cœurs je porte la gaité ,
 Ami de la sincérité ,
 L'ame par moi semble être transparente ,
 Et laisse voir la vérité.
 En tout pays on chérit ma naissance ,
 Les plus grands souverains sont charmés de m'a-
 voir.
 Bienfaisant pour qui sçait respecter mon pouvoir ;
 Je terrasse quiconque insulte à ma puissance.
 Princes , sujets , pour tous je suis égal.
 Dans l'Univers je ne crains qu'un rival :

Par sa foiblesse même il arrête ma rage ;
On le trouve aisément ; lecteur fais-en usage ,
Avec lui je suis bon & ne fais aucun mal.

Par M. de la Ville de Baugé.

A U T R E.

Je suis simple , ingénu , complaisant , gracieux ,
Malin , trompeur , bisare , plein d'audace ;
Je flatte , je séduis , je gronde , je menace ,
Quoiqu'inconstant , je suis délicieux.

Tout ici bas me rend les armes ;
Les petits , les grands & les rois ,
Entraînés , séduits par mes charmes ,
Se laissent subjugués , & cèdent à mes loix.
Je me glisse par-tout , à la cour , au village ,
Au couvent , à l'armée , à l'église , au barreau.
Je duppe bien des gens , sans excepter le sage
Que je fais quelquefois donner dans le panneau.
Je me laisse toucher , & ne suis point palpable.

Sans mouvement , je me porte en tous lieux ,
Je suis fin , clairvoyant , & si n'ai-je point d'yeux ,
A ce trait , cher Lecteur , suis-je méconnoissable ?
Prends garde , cependant tu pourrois t'y tromper ,
Plus on court après moi , moins on peut m'at-
traper.

Par M. le Chevalier Desmarais du Chambon.

A U T R E.

Je suis un corps de plaisante nature,
Formé sans pieds, n'ayant tête ni bras,
Petit & grand, plutôt maigre que gras,
Muni par fois de pesante encolure.
Je suis aveugle, & pourtant j'ai des yeux;
Lecteur, mon être est assez curieux,
Pour y rêver. Tu me vois à la ville,
Aux champs aussi l'on me donne un asyle;
Par fois en mouvement, & par fois en repos:
Je suis utile & cause bien des maux.
Quoiqu'innocent, souvent de l'artifice
On m'a contraint de devenir complice.
Sans être fier, j'entretiens la hauteur;
J'ai possédé jadis plus d'un grand cœur.
Je suis discret, aussi l'on me confie
Certains trésors avec soin recherchés.
Mais, las! souvent ma peine est démentie:
Plus je les serre & moins ils sont cachés.
Par fois mon zèle a fait couler des larmes,
Alors je suis maudit & détesté;
Mais plus souvent je me vois exalté
Comme l'ami, le protecteur des charmes.
Toujours soumis aux caprices divers,
Je sçais plier suivant la circonstance;

NOVEMBRE. 1768. 79

Et le par quoi j'éprouve l'existence
Me maintiendra long-temps dans l'Univers.

Par M. B.... A. D. C.

LOGOGYPHE.

Je suis blanc,

Transparent,

Jaune même :

Je suis rond,

Presque long ;

Chacun m'aime.

Mais, l'écrit,

Pour connoître,

De mon être

La valeur,

Décompose

Tous mes pieds ;

Si tu l'ose,

C'est assez.

J'en ai quatre

Pour t'ébattre :

Et sans vouloir te donner grand effort,

En quatre mots tu connoîtras mon sort.

Trouves-y donc une ville de France :

Un habitant des petites-maisons :

Ce qu'on ne peut toucher sans perdre patience :

D iv

30 MERCURE DE FRANCE.

Un cri , lorsque du mal on sent les éguillons.
Met-tiens-tu ? Non. Eh bien , reprends courage ;
Mon but n'étant de te pousser à bout ,
Ami , je reviens à mon tout ;
Ce qu'au retour de son voyage ,
A sa bonne , d'un air calin ,
Caquet bon-bec lui mit en main.

Par Mlle Poulain de Nogent-sur-Seine.

A U T R E.

AGRÉABLE de forme & de couleur à plaire ,
Je suis de plus , lecteur , d'un goût délicieux ;
Tu vas chercher ma tête au centre de la terre ,
Et le reste du corps , tu le mets dans les cieux ;
Mes deux extrémités te donnent nourriture ;
Mon sein trop répété te met en sépulture.

Par M. B....

A U T R E.

JE nais & vis dans l'écriture ,
C'est mon devoir & ma nature.
Trois saints dans le calendrier ,
Ne cherchez rien en Février.
Un détestable caractère

Romance



Mon jeune cœur pal... pi-te, je
 tremble mal-gré moi, je tremble
 mal-gré moi ; Quel-que chose l'a... gi...
 te, a-mour dis moi pour-quoi ; a-mour
 dis moi pourquoi ; Quand je vais dans la
 plai-ne, si j'y vois mon Ber-ger ; u-ne
 frayeur sou-dai-ne, u-ne frayeur sou-dai-ne
 M'annon-ce le dan-ger, M'annon-ce
 le dan-ger.

La Musique est de M. Albanese
 de l'Imprimerie de Récoquillies rue du Poin St Jacques

NOVEMBRE. 1768. 81

Qui déplaît au céleste pere.
Un homme privé de raison,
S'il contente sa passion.
J'en aurois encor bien à dire,
Mais je me tais & me retire.

Par D. D. L.

A U T R E.

EXAMINEZ bien ma figure,
J'ai toujours la même nature;
Lecteur, dans un autre sens pris,
Je suis un terme de mépris.

Par le même.

R O M A N C E.

MON jeune cœur palpite,
Je tremble malgré moi;
Quelque chose l'agite,
Amour, dis-moi, pourquoi
Quand je vais à la plaine,
Si j'y vois mon berger,
Une frayeur soudaine
M'annonce le danger.

Ma mere très-prudente
Répète nuit & jour,

Dv

82 MERCURE DE FRANCE.

Qu'on n'est jamais contente
Quand on pense à l'amour.
Cependant lorsque Blaise
Me parle de ses feux ,
Je ne me sens pas d'aise ,
Et lui-même est heureux.

Mais pourtant je me doute ,
Qu'il est certain bonheur
Dont j'ignore la route ;
Amour , guide mon cœur !
Comme le peint ma mère ,
L'amour est un tourment ;
Blaise dir le contraire ,
Quel est celui qui ment ?

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Lettre de Dulis à son ami, par M. Mercier nouvelle édition corrigée & augmentée avec cette épigraphe : *mors stupebit & natura*. A Amsterdam & se trouve à Paris chez Lejay, Libraire, Quai de Gèvres. in 8°. 48 pages.

CETTE héroïde est déjà connue ; elle reparoît aujourd'hui avec une nouvelle estampe qui fait honneur au burin de M.

NOVEMBRE. 1763. 8;

de Longueil. L'auteur a corrigé plusieurs vers , & a joint à son héroïde le précis de l'étrange événement sur lequel elle est fondée. Un jeune homme d'une imagination ardente est conduit dans un couvent par la dureté de ses paréns; il éprouve, au milieu du cloître, des desirs que l'austérité , la solitude & l'esclavage rendent plus vifs & plus violens. Une jeune fille dont la beauté est célèbre, tombe dans une léthargie profonde ; on croit qu'elle n'est plus ; on appelle les ministres de la religion pour prier auprès d'elle ; ce funeste emploi est une obligation du nouvel état de Dulis , il accompagne un vieux religieux. Celui-ci s'endort ; le silence regne par-tout ; les flambeaux s'éteignent en partie. Dulis ose porter les yeux sur le corps qui n'est couvert que d'un voile léger ; il le lève d'une main tremblante , qui s'égare & va s'appuyer sur un cœur qu'il sent palpiter. Emporté par un mouvement fougueux , il commet un crime dont le charme lui déguise l'horreur. En sortant de cette maison , il dit que la jeune personne avoit paru donner quelques signes de vie. On accourt ; on lui donne les secours qu'on avoit crus inutiles. Junie , c'étoit son nom , revient à la lumière ; bientôt sa santé se

Dvj

34 MERCURE DE FRANCE.

dérange , elle ressent toutes les incommodités attachées à une grossesse ; le médecin la découvre , en fait part au pere qui passe de la surprise à la fureur , & veut connoître l'auteur de son infortune. Junie ne peut l'en instruire ; elle est à la fois étonnée & désespérée de son état , elle atteste en vain son innocence ; les circonstances déposent contre elle , elles servent de fondement à la voix publique qui l'accuse. Le malheureux Dulis étoit poursuivi par le remords ; il avoit quitté l'état religieux ; il apprend les suites de son crime. Junie en est la victime ; sa réputation est noircie ; il frémit à cette nouvelle affreuse ; il songe à tout réparer ; il n'y peut parvenir qu'en révélant ce mystere horrible ; c'est mettre ses jours en danger ; il ne délibere pas , il court se jeter au pieds du pere de Junie qui l'écoute avec horreur , & ne respirant que la vengeance le fait traîner dans les cachots. On commence une procédure criminelle. Un avocat qui connoissoit le jeune homme osa entreprendre sa défense ; il ne déguisa pas l'horreur du crime , il parla des moyens de le réparer ; le pouvoit-il être par le supplice du coupable ? Junie en restoit-elle moins deshonorée ? » J'oserai » emprunter ici sa voix , ajouta-t-il ; elle

» vous dira : si je ne suivois que mon res-
 » sentiment, je verrois avec joie percer
 » le cœur de ce traître ; mais si j'en crois
 » ma religion, je dois lui pardonner ;
 » l'enfant que j'ai porté dans mon sein
 » me redemande un pere ; il ne pourra
 » l'obtenir que sous vos auspices. Il faut
 » qu'il porte son nom, pour que la hon-
 » te qui s'élève à son aurore, ne l'accom-
 » pagne pas jusqu'à son tombeau, & ce
 » n'est qu'en épousant l'auteur de sa nais-
 » sance que je puis le sauver de l'opprobre ;
 » ce n'est pas son repentir qui mérite que
 » j'oublie sa faute ; il faut que je me sa-
 » crifie pour mon fils, quoique je ne doi-
 » ve regarder son pere qu'avec la dernière
 » indignation, & tel est l'excès de ma
 » misere, que je sens mes entrailles se
 » révolter à la seule idée de son trépas.
 » Seriez-vous plus cruels que lui en ag-
 » gravant mon infortune ? Rejetterez-
 » vous avec horreur celui à qui je ne ba-
 » lance point de rendre les bras, pour
 » l'intérêt d'un fils. Si telles sont ses pa-
 » roles, continua l'avocat, qui de vous
 » osera être plus barbare que cette fem-
 » me offensée ? & si elle dit je pardonne,
 » qui de vous osera précipiter le bras de
 » la justice en pleurs ? Il est une voix forte
 » & secrète qui vous dit en ce moment,

86 MERCURE DE FRANCE.

» qu'il y a plus d'avantages dans le pardon
 » que dans la peine. Consultez donc cette
 » femme éplorée, & si elle ne repousse
 » pas de son sein le coupable, si la bon-
 » ne foi, ses remords, peut-être un autre
 » sentiment que je n'ose nommer, ne lui
 » sont pas odieux, si elle pardonne; des-
 » cendez de votre tribunal, ô juges! il
 » n'y a plus de crime dès qu'elle cesse de
 » se plaindre que votre équité cede en ce
 » moment à la joie de l'homme, à qui il
 » est permis d'avoir un cœur, & d'abju-
 » rer un triste ministère ». Ce discours
 fit l'effet que l'avocat de Dulis espéroit,
 on fit approcher Junie; elle devoit pro-
 noncer sur le sort du coupable; ses yeux
 égarés étoient tombés sur lui; la pitié s'é-
 toit emparée d'elle; son cœur s'atten-
 drit; il lui dicta un arrêt favorable; le
 peuple y applaudit. Dulis s'avança vers
 elle d'une manière respectueuse & tou-
 chante; le pardon qu'il demandoit fut ac-
 cordé à ses remords; il lui fit perdre le
 droit de le mépriser; il épousa Junie,
 l'aima constamment, & lui fit oublier
 qu'il devoit sa main au crime. Telle est
 cette histoire singulière qu'on a défigurée
 dans les *mémoires de Madlle de Bontems*;
 l'auteur assure qu'il a puisé dans les véri-
 tables sources, & qu'il n'a rien donné à

Part du Romancier. Nous citerons quelques vers de son héroïde ; Dulis est supposé l'écrire dans la prison , où il languit dans l'attente du supplice ; il peint ainsi son état , lorsqu'il venoit d'entrer dans le cloître.

Si tu connois l'excès des passions humaines ,
Ces sémences de feu qui brûlent dans nos veines ;
Si tu connois l'amour , captif en la fureur ,
Ami , plains les tourmens , les troubles de mon cœur ;

Sous un habit sacré vois un penchant profane ,
Que la nature avoue & que le ciel condamne.

Si la beauté s'offroit à mon ame éperdue ,
Palpitant de desirs je detournois la vue :
Malheureux ! je craignois de rencontrer les yeux
Dont la douce langueur m'embrasoit de leurs feux ,
Sans cesse dévoré d'une flamme inutile ,
Contre moi-même en vain je cherchois un asyle ,
Temps pénible ! Ah , combien j'ai répandu de
pleurs. . . .

La fleur de mes beaux jours séchoit dans les douloureux ;

Je mourois. . . Je te vis , adorable Junie !
Tu parus tout-à-coup à mon ame attendrie ,
Le Dieu qui descendoit pour appaiser mes maux ,
Le Dieu qui m'apportoit le calme & le repos ,

88 MERCURE DE FRANCE.

Tous ces desirs errans devant toi s'éteignirent,
Mes feux rendus plus doux sur toi se réunirent,
Des desirs emportés je n'eus plus la fureur;
Je n'avois que des sens, tu me donnas un cœur.

M. Mercier pour varier les tableaux que lui offre la situation de Dulis, suppose que l'on veut marier Junie. Cet amant fougueux éprouve tout ce que la jalousie a de plus affreux; l'amour & toutes les passions qui en découlent, ont dans le cloître un caractère différent de celui qu'ils ont dans le monde; l'auteur a bien saisi les nuances & les a fortement exprimées. Dulis se détermine à se tuer.

Je marchois en silence, & tournois la paupière
Vers le ciel dont bientôt je quittois la lumière;
Souriant du desin, de ses coups imprévus,
Et méprisant un monde où je ne tenois plus.
Calme & même orgueilleux d'un prétendu cou-
rage

Je me croyois au port d'où l'on brave l'orage.
Quel nouveau coup de foudre.... une lugubre
voix

M'épouvante, me frappe & m'écrase à la fois.
Je l'entends cette voix formidable & cruelle;
Junie est morte... Allez, vous veillerez près
d'elle.

- » Cessez d'être étonné, la mort frappe en tout
 » temps ;
 » L'homme qui meurt ne laisse ici que des mou-
 » rans. »

Le tableau que présentent aux yeux de
 Dulis, une maîtresse qui n'est plus, &
 l'appareil funebre dont elle est environ-
 née, n'est pas si heureusement rendu.

Me voici dans ce lieu de terreur, d'épouvante,
 Où l'effroyable mort qui se rit de nos vœux,
Enchaînoit sa victime entre ses bras affreux.
 Le linceuil qui couvroit ma malheureuse amante
 Laissoit voir de son corps la forme ravissante,
 Et d'un *triste* flambeau le jour pâle & tremblant
Imprimoit sur les murs tout l'effroi du néant.
 Graces, beauté, jeunesse & tout ce qui sçait plaire,
 Tout est enseveli sous ce drap mortuaire.

Manuel Typographique, utile aux gens de
 lettres & à ceux qui exercent les diffé-
 rentes parties de l'art de l'imprimerie,
 par M. Fournier le jeune ; à Paris,
 imprimé par l'auteur, rue des Postes,
 & se vend à Paris, chez Barbou, rue
 Saint-Jacques. 2 volumes in 8°. prix
 9 liv. broché.

M. Fournier le jeune est connu par la
 perfection des caractères d'imprimerie,

& par l'invention des nouveaux caractères pour l'impression de la musique, qui a mérité l'approbation & les éloges de l'académie royale des sciences. Il étoit peut-être le seul homme qui pût traiter avec sûreté d'un art dont il avoit étudié & approfondi toutes les parties. L'art de graver les caractères n'avoit jamais été décrit & la manière de les fondre n'étoit connue que par le détail abrégé qu'il en a donné dans l'encyclopedie, & par une notice insuffisante & imparfaite qu'on trouve dans le dictionnaire de commerce de M. Savary. Plusieurs sçavans & artistes avoient donné en différens temps des traités sur la forme & la figure des lettres; mais leurs ouvrages avoient plutôt pour objet la perfection de l'art d'écrire que celle de l'art typographique.

» Géoﬀroi Tory, libraire à Paris, étendit
 » cette matiere dans un livre intitulé :
 » *le Champ fleuri*, qu'il publia en 1526.
 » Il fait descendre les lettres de l'Alphabet latin du nom de la déesse IO, prétendant que toutes les lettres sont formées de l'I & de l'O; ensuite, il fait entrer les lettres en proportion avec le corps & avec le visage humain; il en dresse des plans pour l'architecture; il y fait rencontrer le flageolet de Virgi-

« le ; il y adapte les noms des Muses &
 « des arts libéraux , &c. il fait des mo-
 « ralités dessus ; enfin il donne *la due &*
 « *vraie proportion des lettres* ». Lorsqu'en
 1692 , l'academie des sciences entreprit
 la description des arts , à la suite des-
 quels on devoit placer la typographie ,
 comme celui qui conserve tous les autres ,
 il n'y avoit en France aucun homme ca-
 pable de donner des principes certains
 sur l'art de graver les caractères ; on ne
 trouva qu'un nommé Malherbe Despor-
 tes , graveur pour la monnoie , qui fut
 de quelques secours , mais qui ignoroit
 absolument la typographie. M. Fournier
 parcourt tous les différens ouvrages qui
 ont paru sur cet art , les apprécie , & indi-
 que tous ceux dont il a quelquefois pro-
 fité. Son premier volume contient tous les
 détails de la gravure & de la fonte des
 caractères , la maniere de les employer ,
 des principes clairs , précis & bien vus sur
 tous ces objets. Son second volume offre
 un exemple des caractères , tant romains
 qu'italiques , dont on se sert ordinaire-
 ment dans l'imprimerie , avec les nomi-
 nations qui distinguent leurs différentes
 grosseurs & les nuances mêmes de ces
 grosseurs ; on y trouve des exemples de
 tous les ornemens d'impression, des carac-

tères particuliers à différens pays, de quelques uns des anciens & des orientaux, des notes de musique & de plein-chant, & une suite des alphabets de chaque langue. L'auteur y donne encore un état des principales fonderies dans lesquelles l'imprimerie puise ses trésors. Il n'y en a qu'en Europe & elles sont en assez petit nombre. Il ne s'arrête qu'aux principales & en présente l'histoire. Parmi les fonderies qui excellent en France : celle du roi est la plus ancienne ; elle fut commencée par François I. La seconde, due à Jacques de Sanlecque, fut établie en 1596 ; son fils Louis l'augmenta & en laissa la régie à la veuve de qui M. Louis-Eustache de Sanlecque la tient aujourd'hui. M. Fournier, en quittant les fonderies de France, parcourt celles des pays étrangers ; ses détails sont moins étendus. Son ouvrage est intéressant, utile & mérite de justes éloges. Quant à la partie typographique, la beauté des caractères, la netteté, l'exactitude, le papier ; tout est soigné, tout est fini. C'est un véritable chef d'œuvre de typographie. On trouve encore chez le même libraire quelques exemplaires d'un autre ouvrage de M. Fournier le jeune intitulé, *Traitez historiques & critiques, sur l'origine &*

NOVEMBRE. 1768. 93

les progrès de l'Imprimerie ; in-8°. 5 liv.
cette production ne fait pas moins d'honneur à l'auteur , & doit se joindre à celle que nous annonçons.

Voyages & aventures d'une princesse Babylonienne , pour servir de suite à ceux de Scarmentado , par un vieux philosophe qui ne radote pas toujours. A Genève & se trouve à Paris , chez Lejay libraire , Quai de Gèvres. in-8°. 1768.

Cet ouvrage est déjà connu ; il est difficile d'en méconnoître l'auteur ; sa manière à la fois philosophique & pleine de gaieté , n'appartient qu'à lui seul ; & ses imitateurs en seront toujours bien éloignés ; ceux qui ont déjà lu cet ouvrage le reliront encore avec un nouveau plaisir. L'éditeur n'a rien négligé pour rendre cette édition agréable ; la partie typographique est soignée , & le format est le même que celui des autres ouvrages de ce grand écrivain , auxquels on seroit bien aise de joindre cette production charmante.

Elémens de Physiologie de M. Alb. de Haller, président de la société royale des

94 MERCURE DE FRANCE.

sciences de Göttingue, membre de l'académie royale des sciences de Paris, Londres, Berlin, &c. &c. traduction nouvelle du latin en françois, par M. Bordenave. A Paris, chez Guillyn libraire, Quai des Augustins, près du Pont-Saint-Michel, au Lys d'or. in-12, prix 3. livres, relié.

M. de Haller avoit publié de sçavans commentaires sur la physiologie de Boerhaave; quelque temps après il a donné un traité sur cette même partie importante de l'art de guerir; son dessein étoit de rectifier celui de Boerhaave & d'en faciliter l'étude, outre plusieurs points que ce Médecin n'avoit pas traité dans ses instituts, tels que la fibre, le tissu cellulaire, &c. M. de Haller a joint à son ouvrage des descriptions anatomiques qui servent de base aux explications physiologiques, & jettent un plus grand jour sur ces détails. Il ne rappelle point les différentes opinions des auteurs qui l'ont précédé; il se contente d'exposer l'usage de chaque partie d'une manière simple, & d'autant plus lumineuse qu'elle est dépouillée de toute discussion inutile; la précision avec laquelle cet ouvrage est écrit, le rendra toujours recommanda-

N O V E M B R E. 1768. 95

ble aux véritables connoisseurs. On en avoit déjà donné une traduction avec beaucoup de fautes, & où plusieurs articles étoient omis. Celle que nous annonçons a été faite avec soin, sur la dernière édition du traité M. de Haller; on la doit à M. de Bordenave, & elle ne peut être que très-utile aux étudians pour qui elle est principalement destinée.

Méditations pour servir aux retraites, soit annuelles, soit d'un jour par mois, pour des personnes consacrées à Dieu, revues & considérablement augmentées par M. Collet, prêtre de la mission & docteur en théologie. A Paris, chez Durand libraire, rue Saint Jacques, à la Sagesse, in 12, prix 3 livres 5 sols relié.

M. Collet avertit qu'il doit la principale partie de cet ouvrage à M. Jean Bonnet, mort en 1736, supérieur-général de la Congrégation de la Mission; il donne un détail précis de la vie de ce pieux ecclésiastique, & du succès de ses sermons; Il rappelle à ce sujet l'effet du discours synodal qu'il prononça le 16 Juillet 1703 devant les curés & autres ecclésiastiques du diocèse de Chartres,

96 MERCURE DE FRANCE.

dans le chœur de St Pierre de Dreux. Plus de cent prêtres quitterent leurs places, les uns pour toujours, les autres pour deux ou trois mois, qu'ils consacrerent à se préparer par la retraite & par les larmes, à remplir leurs fonctions; l'évêque même du lieu, Paul Godet des Marais, qui entendit ce discours, alla se jeter publiquement à ses pieds dans la sacristie en disant à haute voix : *C'en est fait, j'abdique l'épiscopat.* Il ne fallut pas moins que toute l'autorité du directeur pour le retenir. » C'étoit pour lors M. » Bonnet, dit-on dans une note. Quel- » qu'un qui connoissoit parfaitement ce » pieux évêque, a dit plusieurs fois, par » plaisanterie, qu'il n'avoit pas l'esprit » de faire un péché véniel en six mois. » *Trop d'autres le remplaceront de ce côté-là.* Cette dernière phrase est peut-être déplacée à la tête d'un recueil de méditations. Au reste, cet ouvrage est très-sage, très-instructif, très-édifiant; c'est un véritable secours offert aux communautés religieuses.

Réflexions sur le projet de M. de Parcieux de l'académie des sciences, de faire venir à Paris la rivière d'Yvette, par le P. Félicien de St Norbert carme déchaussé.

NOVEMBRE. 1768. 97
chauffé. A Paris, un volume in-8°. 44
pages.

On avoit commencé l'impression de ce mémoire avant la mort de M. de Parcieux ; le P. Félicien de St Norbert n'a pas jugé à propos de l'interrompre ensuite ; il est entièrement opposé au projet de cet académicien. Il commence par donner une courte description de l'Yvette , il s'étend sur la difficulté de la conduire à Paris ; le canal que propose M. de Parcieux ne sera pas sans inconvéniens ; dans la crûe des eaux la rivière inondera les campagnes voisines ; dans leur diminution , elle ne fournira pas l'eau nécessaire à l'approvisionnement de Paris , puisqu'elle laisse quelquefois son lit à sec . Les étangs qu'on imagine pour suppléer à ces accidens , ne fourniront qu'une eau corrompue ; celle de l'Yvette se corrompra elle-même dans un canal à découvert ; L'auteur n'est pas plus satisfait des autres parties du projet. L'aqueduc dans lequel se jettera l'eau de l'Yvette au sortir du canal ira jusqu'à la rue de la Bourbe , pour passer de là dans des tuyaux de plomb ou de fer fondu , faits , dit-on , pour être éternels ; outre cela , il y aura des vannes le long du bassin qu'on placera dans

E

98 MERCURE DE FRANCE.

la rue de la Bourbe, pour retenir le superflu des eaux. » Mais nous nous contentons d'observer, ajoute l'auteur, que ce superflu qui sera considérable dans certains temps, devant couler par le fauxbourg Saint-Marcel, depuis le coin des Capucins jusqu'à la rivière des Gobelins, plusieurs rues ne pourront éviter d'être inondées & de devenir en conséquence impraticables, sur-tout en hiver, soit par rapport à la glace dont elles seront couvertes, soit par rapport au gachi que sa fonte occasionnera ». Pour y remédier, il faut creuser un égoût depuis la rue de la Bourbe jusqu'au canal de cette rivière, pour y conduire ces eaux surabondantes, ce qui occasionneroit une nouvelle dépense. Et d'ailleurs ce surplus trouveroit-il place dans le canal de la petite rivière, déjà trop rempli ? Le terrain voisin seroit alors inondé. L'auteur termine ainsi son mémoire. » Mes réflexions ne seront pas, sans doute, du goût de bien de gens, & sur-tout du goût de ceux que des vûes particulières tiennent attachés au système de M. de Parcieux ; peut-être même ne seroit-il pas difficile à cet habile académicien d'en faire voir l'inconséquence ; je le souhaite par rapport aux avantages qu'il

NOVEMBRE. 1768. 99

» se propose de procurer à tout Paris ,
» & dont il est juste que je préfère les
» intérêts à la foible satisfaction d'avoir
» bien rencontré ; mais si mes remar-
» ques ne sont pas de nature à mériter
» le suffrage de ceux qui les lisent , je
» ne me plaindrai pas de l'échec , ne m'é-
» tant proposé d'autre fin en les leur com-
» muniquant , que d'engager M. de Par-
» cieux à perfectionner son ouvrage ; moins
» il souffrira de difficulté , & plus il aura
» lieu de compter sur l'approbation du pu-
» blic ». Les objections du pere Félicien
de St Norbert ne sont pas toutes de la
même force , il y en a quelques-unes aux-
quelles il est facile de répondre , & d'au-
tres qui paroissent plausibles & qu'il se-
roit important de réfuter ; il s'agit d'un
projet utile dont les bons citoyens desi-
rent l'exécution , mais qu'il faut aupara-
vant envisager sous toutes ses faces.

*Réponse du magistrat du Parlement de
Rouen , à la lettre d'un gentilhomme
des états de Languedoc ; sur le commer-
ce des bleds , des farines & du pain.
A Amsterdam , & se trouve à Paris ,
chez Durand neveu , rue Saint-Jacques ,
in-12 , 40 pages.*

Le magistrat du parlement de Rouen

E ij

ou celui qui en prend le nom , s'élève dans cette lettre contre la liberté illimitée du commerce des grains; on l'avoit défié de répondre publiquement aux raisonnemens qu'on lui adressoit ; il ne craint pas de l'entreprendre. Il convient que le commerce doit être libre dans l'intérieur du royaume , mais il veut que l'exportation soit resserrée dans des bornes convenables. L'auteur auquel il répond avoit dit , que les bleds ont été , & sont encore généralement plus chers en Languedoc qu'en Normandie ; il lui prouve par les gazettes de commerce qu'ils sont à meilleur marché dans la première de ces provinces. Les détails dans lesquels il entre à ce sujet doivent être lus ; il les tourne toutes du côté des suites de l'exportation , dont il veut présenter les dangers. Pour que le peuple puisse payer le bled lorsque le prix en est augmenté , il faut que les propriétaires lui augmentent ses salaires & ses journées ; cela n'est point arrivé en Normandie ; ils y diminuent tous les jours. Il accuse son adversaire de citer quelquefois avec trop de précipitation ; il dit par exemple , que l'Angleterre n'a jamais eu de disette depuis 1685 jusqu'en 1764 , parce que l'importation

y étoit libre, & que la prohibition est la seule cause de sa disette actuelle ; le magistrat le renvoie à l'essai sur les mémoires de M. Dupré de Saint-Maur, à l'art. *Corn.* (bled) du dictionnaire de commerce de M. Postlewait, qui lui indiqueront le prix du bled dans les marchés de Londres depuis ce temps. Il lui rappelle les cheretés de 1693, 1694, 1709, 1725 & 1740. L'auteur parcourt ensuite la plupart de nos provinces, citées dans l'écrit qu'il réfute, & y trouve toujours de quoi confirmer son opinion ; il s'étend sur ce qu'on appelle le taux-moyen du bled, que le gentilhomme Languedocien fixe à peu près à 24 livres le septier de Paris ; ce qui revient à 2 sols la livre de bled ; cette valeur commune, selon lui, ne doit être prise que sur un espace de plusieurs années, & par conséquent le taux moyen pour le septier de Paris ne devoit être que de 18 livres. Il joint à sa lettre un tableau, fait avec la plus grande exactitude, du prix de la mine du meilleur bled froment, pesant 144 liv. vendue au marché de Rouen depuis 1728, jusques & compris 1763. Dans ce tableau il en fixe le prix commun, à 9 livres, 8 sols.

Cette brochure ne restera pas, sans

E iij

doute , sans réponse , les faits qu'on attaque en méritent une. Ce n'est que par la discussion qu'on parvient à découvrir la vérité & à la démontrer. La multiplication des ouvrages sur cette matiere importante de l'économie , en étendant nos connoissances , leur donnera toute la certitude dont on a besoin.

Les Ennemis réconciliés , pièce dramatique , en trois actes en prose , dont le sujet est tiré d'une des anecdotes les plus intéressantes du temps de la ligue. Ce drame est écrit avec chaleur , & les caractères sont bien soutenus. Il y a en tête une très-belle estampe dessinée par M. Eisen , & gravée par M. Alliamer. Cette pièce se vend à Paris , chez Delalain libraire , rue Saint-Jacques à l'image St Jacques.

Mémoire pour servir de suite à l'histoire de la petite vérole , dans lequel on démontre la possibilité & la facilité de préserver un peuple entier de cette maladie , par M. Paullet , médecin de Paris , avec cette épigraphe : non fingendum , aut excogitandum , sed invenendum quid natura faciat aut ferat. BACON, A Paris , chez Ganeau , libraire , rue S. Severin , in-12 , 68 pages 1768.

M. Paulet, dans ce mémoire, s'occupe des moyens de délivrer la nation de la petite vérole; ces moyens exigent le concours des magistrats & des médecins. On se rappelle les réglemens que le Parlement de Paris a faits dans tous les temps pour éloigner de cette ville les maladies contagieuses. Les arrêts contre la lèpre, la peste, &c. sont des monumens de la sagesse des magistrats qui les ont rendus, & du zèle éclairé des médecins qui les ont suggérés. Les arrêts du conseil d'état en 1720 & en 1746, l'un au sujet de la peste de Marseille, & l'autre sur les ravages d'une contagion qui regnoit parmi les bestiaux, contribuerent à faire cesser un mal qui seroit devenu bientôt général; c'est conformément à l'esprit de ces deux arrêts que M. Paulet se propose d'indiquer les moyens d'écarter la petite vérole; il commence par développer les véritables causes des épidémies, & par faire connoître la maladie & sa marche ordinaire. Ces détails sont peu susceptibles d'extraits, & forment la suite de son histoire de la petite vérole: il en résulte que les hommes n'en portent point le germe en naissant, qu'elle est étrangère, qu'ils ne la reçoivent que par la contagion, que les corps qui ont reçu l'impression du virus

104 MERCURE DE FRANCE.

le communiquent à tout ce qui les touche, que les symptômes de cette maladie ne s'annoncent que plus ou moins de jours après qu'elle a été prise. » Lorsque la petite vérole paroît tout à coup sur un seul enfant après une année d'absence dans une ville , dans un village , dans une maison , dans un collège , &c. au lieu de perdre son temps à raisonner sur les intempéries de l'air , auxquelles Sydenham , après trente ans d'observations , avoue n'avoir rien compris , au lieu de s'égarer , de se tromper toujours sur la cause qui produit la maladie , il faut rechercher soigneusement le corps infecté qui a pu servir de véhicule au virus variolique. Un inoculateur , un homme de l'art , un particulier , toute autre personne , une garde malade , une blanchisseuse , une lettre , un livre , une robe , &c. un corps semblable peut servir de foyer & de messager à cette maladie ; on fait en sorte de la découvrir afin qu'il n'en infecte pas d'autres ; & pour le trouver à coup sûr , il faut toujours dater de quatre ou cinq jours après les premiers symptômes de la maladie ». Dès qu'on a trouvé le corps infecté , on le purifie ; on emploie pour cela des parfums , du vinaigre , de

N O V E M B R E. 1768. 105

l'eau bouillante. Dès que les boutons du malade suppurent, que les croûtes se forment, il faut empêcher qu'une garde imprudente n'aille porter la contagion dans d'autres maisons; la plus grande des fautes que l'on puisse commettre, c'est de laisser sortir le malade avec ses croûtes. Ne voit-on pas qu'il porte sur son front la graine de la petite vérole, & qu'il va la semer par-tout. Il faut l'enfermer dans son appartement, purifier avec attention tout ce qui lui aura servi depuis la maturité des croûtes jusqu'à leur chute complète, & alors le laver lui-même plusieurs fois. Le grand moyen d'anéantir cette maladie, c'est de la fuir, c'est d'en arrêter la contagion lorsqu'elle paroît, & de prévenir son retour.

Le Commerçant politique. A Londres, & se trouve à Paris chez Vente, libraire au bas de la Montagne Sainte-Geveve, in-12, 75 pages. 1768.

L'auteur se propose dans cet ouvrage, de montrer combien il est nécessaire à un négociateur d'avoir fait une étude approfondie du commerce & des finances. La force d'une nation consiste dans le nombre des hommes qui la composent; mais

E v

la population n'est pas toujours proportionnée à l'étendue des terres ni à leur fertilité. Pour se former une idée juste de cette partie des forces , il faut sçavoir comment ces hommes sont occupés dans leur pays , remonter aux causes qui en accroissent ou diminuent le nombre , & on parviendra à prévoir les révolutions qui pourroient arriver dans cette partie. La plupart de ces causes dépendent de l'état du commerce & des finances. Un pays fertile qui vendra peu de ses productions aux étrangers , sera peu peuplé ; l'administration avec des vues saines sur l'agriculture , peut en faire un objet de commerce sans contribuer à l'aisance du cultivateur ni à la population ; ce sera un effet de la nature des impôts ; quand l'industrie & le travail augmentent les charges sans accroître les propriétés , quand les besoins publics absorbent la substance des particuliers ; les terres ne jouiront pas de leur plus grand produit , les hommes multiplieront moins. Si malgré les désordres , l'industrie fournit beaucoup à l'étranger , la population des villes surpassera celle des campagnes ; les premières offriront le spectacle du luxe , les autres celui de la misère ; on en pourra conclure que le nombre des hommes

réellement propres à servir dans les armées est diminué, & qu'une grande partie de la population dépend de l'accroissement ou de la décadence de l'industrie des peuples qui achètent les ouvrages de cette nation. L'étendue des colonies, la nature du terrain, des productions, le progrès ou la foiblesse de leur culture, influent encore beaucoup plus sur la population & sur la marine. La bonté du terrain supplée au défaut de vente des productions des terres & de l'industrie aux étrangers, &c. L'auteur entre ensuite dans le détail des richesses d'un état; il est essentiel de ne prendre que sur le superflu des particuliers; plus il restera de superflu, les besoins publics satisfaits, plus les finances offriront de ressources. L'auteur distingue dans un état sept classes d'hommes relativement au produit des finances; il les parcourt toutes, & établit des principes clairs & précis, il suit le même plan en parlant du commerce. Il ne s'annonce pas pour dire des choses nouvelles, mais pour rappeler des vérités dont tout le monde convient & dont peu font usage; la manière dont il les présente est cependant à lui; leur précision & leur clarté attachent; elles se font

E vj

lire avec plaisir & restent gravées dans la mémoire.

Mémoire sur le patronage & les droits vulgairement nommés honorifiques des patrons & des haut-justiciers, où l'on montre que les droits du fondateur qui font partie du patronage, sçavoir, le droit de nommer à son église, celui d'en donner au ministre la possession ou investiture, celui d'y apposer ses armoiries, celui de banc au chœur & de sépulture, sont des droits de propriété qui ne peuvent naître de la juridiction. A Paris de l'imprimerie de J. Th. Hérissant, imprimeur du cabinet du Roi. in-8° 672 pag. 1768.

Ce mémoire est de M. Feranville, avocat; MM. Angran sont Seigneurs & Patrons de l'église de Notre-Dame de S. Lambert de Vaugirard. Cette église fut fondée & dotée en 1342 par M. de Bussi, premier président au parlement; ses successeurs en la glebe patronale qui sont à présent MM. Angran, ont toujours joui des droits compris sous le nom de Patronage, sçavoir, la nomination à la Cure, banc dans le chœur du côté de l'Epître, les armoiries aux clefs des vout-

N O V E M B R E. 1768. 109

tes, aux vitraux sculptées, au portail & au chevet de l'église, &c. L'abbaye de S. Germain de Prez, à qui appartient la Seigneurie d'Issy, ayant la haute-justice, n'a jamais eu aucun de ces droits; elle a cependant fait placer dans le mois de Décembre dernier du côté de l'évangile un banc fixe & déterminé, anticipant sur le sanctuaire, avec ses armoiries. MM. Angran ont cru avoir à se plaindre de cette innovation. Ils ont fait faire un mémoire à consulter, & M. de Feranville est entré dans des détails très-profonds sur le patronage & les droits honorifiques dans l'église; il a établi deux choses différentes comprises dans ces droits; les droits de propriété, de banc, de sépulture & d'armoiries, & les préférences dans les actes de religion communs à tous les fidèles. Son ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, il prouve que le fondateur est propriétaire de son église, & que par conséquent les droits de propriété lui appartiennent à l'exclusion de tous les autres; il rappelle les usages des anciens Romains pour la consécration de leurs temples, les loix des empereurs chrétiens, les conciles romains, ceux de France, les ordonnances, les chartres, &c. Dans la seconde partie, il indique

110 MERCURE DE FRANCE.

les signes de propriété; il range sous trois âges tout ce qu'on a fait à cet égard; dans le premier, le fondateur & le patron ont seuls joui des droits de sépulture & de disposer des places. Plusieurs loix & coutumes ont déclaré qu'ils n'appartiennent qu'à eux seuls dans le second & le troisième âge. Une suite constante d'arrêts maintient le fondateur dans ces droits privativement aux hauts-justiciers; il n'en est aucun qui les accorde à ces derniers. Ce mémoire sçavant & curieux est terminé par la consultation signée de plusieurs avocats qui sont d'avis que MM. Angran sont fondés à se pourvoir par action ou par complainte pour faire ôter de l'église dont il est question, le banc & les armoiries de l'abbaye St Germain-des-Prez.

Abrégé de la vie & des vertus de la sœur Louise de Jesus, supérieure des filles de la Sagesse, instituées par M. Louis-Marie Grignon de Montfort, prêtre-missionnaire apostolique, vol. in-12, (avec portrait), à Poitiers, chez J. Felix Falcon, imprimeur de M. l'évêque & du clergé, 1768, se trouve à Paris, chez Ganeau, rue Saint-Severin, & chez Durand neveu, rue Saint-Jacques.

NOVEMBRE. 1768. 111

Le même imprimeur continue l'impression des usages du diocèse de Poitiers ; il vient de finir le pseauteur pour les chapitres sur grand chapelet , & le même livre , sur grand royal , pour les paroisses. Il a sous presse l'antiphonaire , également sur mêmes papiers , pour les chapitres & les paroisses. Depuis quatre ans , il a commencé la distribution de ces usages. Le graduel suivra de près.

Catalogue raisonné des tableaux , groupes & figures de bronze , qui composent le cabinet de feu M. Gagnat , ancien secrétaire du Roi & receveur des consignations , par Pierre Remi ; & celui des porcelaines rares & anciennes , tant du Japon que de la Chine , de Saxe , & de France ; effets de Laques , meubles précieux & bijoux , par S. Ph. Poirier , marchand. A Paris , chez Vente , libraire , rue & au bas de la montagne Sainte-Genevieve. 1768.

Nous croyons ne pouvoir annoncer trop tôt le catalogue d'un cabinet dont les curieux attendent la vente avec tant d'impatience. C'est au sieur Gersain , marchand & ami de Wateau , que le public est redevable de l'usage , où l'on est

212 MERCURE DE FRANCE.

aujourd'hui d'imprimer les catalogues de tous les genres de curiosités : on en a plusieurs de lui , tant dans la partie des arts , que dans celle de l'histoire naturelle , qui sont estimés à juste titre. Ceux de M. Remy , peintre de l'académie de St. Luc ne le sont pas moins. Dans les descriptions qu'il a données des cabinets de M. le duc de Tallard & de M. de Julliène , on a reconnu beaucoup d'intelligence dans toutes les parties de la peinture , une connoissance sûre des différentes écoles , & une appréciation juste du mérite particulier de chaque maître ; ce qui rend ces catalogues intéressans pour les amateurs & très-utiles pour ceux qui veulent le devenir. Il est vrai qu'ils doivent déplaire à la classe nombreuse des brocanteurs que ces catalogues empêchent de profiter aux ventes des heureuses découvertes qu'ils pourroient devoir à leurs connoissances.

La confiance publique dont M. Remy a eu tant de preuves , auroit dû le dispenser de l'espèce d'apologie qui termine son avant propos. Il est naturel que les talens excitent l'envie & que les succès l'irritent ; mais il ne l'est pas que les envieux , qui rarement ignorent leurs torts , les reconnoissent. Ceux dont la malignité se plaît à crier , crient encore plus fort

NOVEMBRE. 1763. 113.
toutes les fois qu'on leur démontre toute la bassesse, & toute l'injustice de leur Jalousie.

Nous ajouterons que M. Remy n'avoit pas plus lieu de craindre qu'on le soupçonnât d'avoir exagéré dans son catalogue, le mérite des morceaux précieux sur lesquels il s'est permis quelques réflexions ; il nous paroît plutôt que dans la crainte d'en trop dire , il n'en a pas assez dit. Nous n'en citerons qu'un exemple.

Page 7 n°. 7 , en parlant de la Vierge de *Murillos* , il remarque avec raison que *ce tableau est colorié comme le Titien , & que tous les amateurs & connoisseurs sont d'accord qu'ils n'ont rien vu de supérieur de ce maître.* Il auroit dû ajouter que dans les deux anges que l'on apperçoit à gauche , on trouve toutes les grâces du Corregge ; & comme son catalogue sera lu des curieux de Hollande & d'Angleterre , de Russie & de Prusse , il pouvoit avancer hardiment que cette Vierge est un des plus beaux tableaux de cabinet qui soient en France. Ce que nous en disons ici ne nous empêche pas d'espérer pour l'honneur de nos amateurs qu'ils ne se laisseront pas enlever par l'étranger un morceau si précieux.

A l'égard du catalogue des porcelaines

& autres effets précieux , il est fait avec sagesse , & M. Poirier est certainement le marchand qui a le plus de connoissance en tous ces genres de curiosité. Tout Paris lui rend cette justice. Il déclare dans son avant-propos qu'il ne s'arrêtera pas à *indiquer sur chaque article les cabinets d'où sortent les morceaux dont il sera question* , & on y a regret. Il ne lui en eut coûté que quelques lignes de plus , pour apprendre au public que les deux grands lions (n^o. 101) d'ancienne porcelaine , bleu - céleste , ont appartenu au Cardinal Mazarin , que les deux grands cornets blancs du Japon (n^o. 75) ont passé du cabinet de M. de la Faye dans celui de M. de Julienne , que le grand vase (n^o. 91) de porcelaine - celadon , a été apporté de Constantinople à Paris , par M. des Alleurs , ambassadeur à la Porte , & ainsi des autres morceaux du premier mérite ; indépendamment du lecteur que cette partie historique auroit pu amuser , nous croyons que nombre de curieux lui en auroient sçu gré , surtout ceux qui sont flattés de posséder un morceau sorti d'un cabinet célèbre. Tel tableau d'Italie tiendra un rang considérable dans une collection qui n'y auroit pas été admis , si l'on n'avoit pas vu imprimé sur le bois le C ,

fut monté d'une couronne royale , qui annonce que le tableau a appartenu au Roi d'Angleterre , Charles I. Le véritable connoisseur n'est touché que du mérite qu'il apperçoit dans l'objet dont il est tenté , mais combien ne sont curieux que par vanité ? & ceux-là ne sont frappés que du bruit qu'ils peuvent faire en se procurant un morceau estimé précieux. De plus on ne peut nier que dans tous les goûts , il n'y entre un peu de manie dont la source est toujours la vanité : un amateur de porcelaine se gardera bien de faire emplette de ces superbes vases de porcelaine de France , qu'on ne peut voir sans admiration chez M. Poirier , parce que son voisin peut demain en acquérir de semblables , mais un morceau d'ancien Japon peut-être d'une forme bizarre , mais qui sera unique ; voilà ce qui le rentera. C'est surtout parmi les curieux qu'est vrai à la lettre le proverbe : *quæ rara , pulchra.*

Prospectus de l'histoire du Laonnois , ou des villes , comté & diocèse de Laon.

L'utilité des histoires particulieres est connue ; on convient aujourd'hui que la nôtre ne peut se promettre une bonne

116 MERCURE DE FRANCE.

histoire générale sans ce secours. C'est dans cette vue , que depuis près de deux siècles , nombre de sçavans encouragés par le ministère , ont travaillé à recueillir & à rassembler des titres & des mémoires de de toute espèce.

Ceux que nous annonçons regardent le Laonnois. L'auteur s'en est occupé plus de vingt ans , & n'a rien épargné pour les mettre en état de voir le jour. Ils auront pour titre : *Mémoires pour servir à l'histoire du Laonnois , ou des villes , comté & diocèse de Laon.* Ils seront divisés en deux parties , la première contiendra une description du Laonnois , & l'autre , le corps même de l'histoire.

L'ouvrage formera quatre volumes in-quarto , & sera imprimé en beau caractère & sur beau papier. Il n'en sera tiré que cent cinquante exemplaires au delà du nombre des souscripteurs. La souscription n'aura lieu que depuis le premier d'Octobre , jusqu'au premier d'Avril 1769 pour tout délai.

L'exemplaire se vendra 36 livres en feuilles ; l'on payera en souscrivant 12 livres , en recevant le premier volume 6 liv. en recevant le second 6 liv. & en recevant le troisième 12 livres , le quatrième sera délivré *gratis*.

Ce dernier volume renfermera les pièces justificatives. La collection en est immense. Ces titres, ou chartres, la plupart curieuses & importantes, n'ont point encore vu le jour. Elles ont été toutes tirées de différens chartriers du Laonnois & des provinces voisines.

Ceux qui n'auront point souscrit payeront l'exemplaire quarante-huit livres en feuilles.

La négligence de certaines personnes à ne pas retirer à temps les volumes des ouvrages souscrits, oblige d'avertir que ceux qui dans le cours de six mois n'auront pas retiré les leurs, après en avoir eu avis, les payeront douze liv., comme s'ils n'eussent pas souscrit. Le petit nombre d'exemplaires qu'on tirera de l'ouvrage au dessus de la souscription force à cette rigueur.

On s'adressera pour souscrire à Paris, chez Musier fils, & Gogué, libraires, quai des Augustins, aux deux coins de la rue Pavée; & à Laon, chez Melleville, libraire, rue Châtelaine.

Pour éviter le désagrément des retards auxquels on est quelquefois forcé, on ne fixe pas le temps de la livraison des volumes. On les annoncera à mesure qu'ils seront prêts à paroître. Mais on ose assu-

118 MERCURE DE FRANCE.

rer qu'on n'abusera pas de la patience des curieux & des amateurs , & qu'on les fera jouir le plutôt qu'il sera possible du prix de leurs avances.

Système de Législation, ou moyens que la politique peut employer pour former à l'état des sujets utiles & vertueux , par M. Borelly, ancien professeur d'éloquence au collège royal de Bourbon de l'université d'Aix. A Paris , chez Lacombe libraire , rue Christine près la rue Dauphine , in-12 , 158 pages.

C'est par l'éducation que tout projet de législation doit commencer ; en vain on dissiperoit le chaos que forment les divers intérêts qui divisent les hommes entr'eux , on établiroit les loix les plus sages pour resserrer les passions dans de justes bornes, à quoi serviroient-elles sans les mœurs ? Il faut aller au-devant du mal , les loix en arrêtent le cours , elles ne le détruisent pas ; une bonne éducation peut le prévenir. » Si les grecs furent par les loix , par les sciences & par les armes , un des plus fameux peuples de l'antiquité , & si les romains devinrent dans la suite les maîtres du monde , & étendirent insensiblement

» par leurs mœurs , autant que par leurs
 » victoires , un empire dont la grandeur
 » fait encore le sujet de notre étonne-
 » ment ; c'est à la bonne éducation que
 » recevoient chez eux les enfans , qu'ils
 » en furent principalement redevables.
 » L'exemple des effets étonnans que l'é-
 » ducation publique de la jeunesse pro-
 » duisit autrefois à Lacédémone suffit
 » pour prouver ce dont elle est capable.
 » Elle y avoit vaincu la nature même.
 » Cinquante ans purent à peine ébran-
 » ler le bel édifice de Lycurgue ; toute
 » la Grece étoit déjà livrée à la corrup-
 » tion ; il y avoit encore des mœurs à
 » Sparte ». Les enfans naissent à l'état au-
 » tant , & même plus qu'à leur propre fa-
 » mille , c'étoit le sentiment des romains ;
 » ils agirent en conséquence , lorsque le
 » commerce des Grecs eut adouci & poli
 » leurs mœurs. Nous devrions les imiter ,
 » mais l'éducation de la jeunesse aujour-
 » d'hui paroît moins un des points les plus
 » importans de l'ordre public qu'un objet
 » qui intéresse seulement chaque famille
 » en particulier. L'auteur entre dans des
 » détails sur ce sujet ; il parcourt les diffé-
 » rentes méthodes : employées de nos jours :
 » on donne des précepteurs à ses enfans ,
 » & la modicité des salaires détermine tou-

jours le choix ; ou bien on les envoie aux écoles publiques , sans s'embarrasser s'ils font , ou non , des progrès. L'émulation manque dans les maîtres & les enfans ; de quelle attention les premiers seront-ils capables , dès qu'ils n'auront aucun encouragement , & qu'ils n'auroient rien à craindre en faisant mal ? L'auteur propose d'établir dans la capitale du royaume un bureau général uniquement occupé des grands objets de l'éducation , & dans chacune des capitales de nos provinces un autre bureau particulier , chargé de l'intendance des écoles publiques de son district. Le premier seroit composé d'onze membres , dont cinq seroient pris parmi les conseillers d'état , & cinq parmi les professeurs-émérites de l'université. Le ministre que le roi chargeroit spécialement de cette branche importante de l'administration , formeroit l'onzième , & présideroit. C'est à ce tribunal que résortiroient toutes les écoles du royaume , & que recourroient les bureaux des provinces dans les cas imprévus , & qui intéresseroient l'ordre général. Trois inspecteurs envoyés tous les ans dans les différentes provinces y prendroient des informations exactes sur tout ce qui seroit relatif à l'enseignement & aux mœurs de la

la jeunesse, les mémoires instructifs qu'ils en rapporteroient, mettroient le gouvernement à portée d'encourager le bien, d'arrêter le mal & de prévenir de nouveaux abus. En suivant ce plan, il ne seroit pas nécessaire de toucher à l'ordre établi; les écoles publiques subsisteroient, & seroient assujetties aux réglemens; elles se peupleroient de bons sujets.

L'auteur examine si l'éducation publique n'est pas préférable à l'éducation privée. Il combat ceux qui voudroient qu'on diminuât le nombre des collèges, il prouve au contraire qu'il est important d'en établir où il n'y en a pas; les enseignemens seroient plus ou moins étendus selon les lieux. Le grand nombre des écoles offre un moyen infailible pour former de bons maîtres & pour rendre l'éducation presque également bonne partout. L'auteur en parlant des récompenses, voudroit qu'on ne les bornât pas à encourager les talens; pourquoi n'en accorderoit-on pas à la vertu? Elle assure le bonheur des empires, & les talens en font l'ornement.

Comme l'éducation embrasse à la fois le corps, l'esprit & le cœur, il faudroit que des hommes d'une expérience consommée & sçavans dans l'art

122 MERCURE DE FRANCE.

difficile d'élever la jeunesse , rédigeassent avec soin tout ce qu'on a écrit de judiciaires & de praticable sur ce sujet , pour la direction des maîtres. D'habiles médecins traiteroient l'éducation physique ; de bons grammairiens & de profonds littérateurs, l'éducation littéraire; de sages & religieux philosophes , l'éducation morale. Nous nous bornons à indiquer l'objet de cet ouvrage qui mérite d'être lu & médité par tous les peres & par tous les maîtres chargés de l'éducation publique & particulière.

Observations sur des matieres de jurisprudence criminelle; traduites du latin de M. PAUL RISI, célèbre juriconsulte , à Milan , par M. S. D. C. in-8°. de 160 pages, prix 2 livres. On en trouve des exemplaires chez Lacombe , Libraire , rue Christine près la rue Dauphine.

L'auteur ne donne pas un système complet de jurisprudence criminelle. Il s'est borné à un petit nombre d'articles de la plus grande importance. Ses principes sur le corps du délit , sur les preuves en général , sur celles des témoins , sur celles de la confession demandent à être consultés & médités; sa dissertation sur la me-

NOVEMBRE. 1768. 123

sure des peines est digne de l'attention des juges & des magistrats ; ce qu'il dit sur l'usage de la torture est de la plus grande force , & doit contribuer à accélérer le triomphe d'une pratique plus humaine & moins périlleuse pour l'innocence ; enfin le traité sur la compétence des juges est propre à prévenir les contestations qui peuvent naître entre les tribunaux d'une même souveraineté. Cet ouvrage mérite d'autant plus d'attention que c'est le fruit des méditations profondes d'un homme en place , d'un jurisconsulte distingué & honoré de la confiance de son illustre souveraine.

Epître à la Nation françoise sur l'établissement des Invalides par Louis le Grand ; de l'Ecole Militaire par Louis le Bien - Aimé , & sur l'édit portant création d'une Noblesse Militaire , donné à Fontainebleau en Novembre 1750 , avec des réflexions d'un philosophe dans son cabinet , lues le 25 Août 1768 dans l'assemblée publique de l'académie d'Amiens ; par M. Vallier , colonel d'infanterie , des académies d'Amiens & de Nancy ; avec cette épigraphe :

Fij

*Pieridum si fortè lepos. . . .**Deficit, eloquio victi, re vincimus ipsâ.*

LUCRÈCE.

A Paris, chez Lacombe, libraire, rue
Christine; *in-4°*. 18 pages.

Ces pièces de poésie ont de la facilité.
L'auteur, après avoir parlé de l'établissement des invalides & de celui de l'école militaire, présente ainsi le nouveau bienfait de Louis XV dans l'édit qu'il a donné à Fontainebleau à la fin de 1750.

Noblesse, a dit Louis, sois la fille des armes;
Si dans sa source, un sang qui fut peut-être
obscur,

S'ennoblit par le temps, l'autre titre est plus sûr...
Antiques parchemins, vous n'êtes que chimères,
Cédez à la noblesse acquise par les peres
Dont le sang répandu fait des titres plus beaux.

Huit siècles bien prouvés d'une oisive noblesse,
Passés dans les plaisirs, perdus dans la mollesse
Sont-ils plus que cent ans d'un guerrier qui me
dit:

Je descends d'un bourgeois que l'épée ennoblit?
De quel prix à nos yeux ne doivent donc pas être
Ces noms chers aux François, ces noms chers à
leurs maîtres,

Ces hommes dont l'épée a, de nos premiers rois
Affermi la couronne & défendu les droits ?

Les réflexions d'un philosophe offrent
des détails agréables ; l'auteur , enfermé
dans son cabinet , vante les charmes de
l'amitié , la préférence qu'on lui doit sur
l'amour. Les muses & un ami font les
délices de ses derniers ans ; il vit heureux
& tranquille , sans ambition , sans desirs ,
dans une douce indépendance. Les pre-
miers momens de la vie sont dus à la pa-
trie. Le principal devoir est d'être citoyen ;
chacun a ses talens particuliers qu'il est
obligé d'employer au service du prince &
de l'état.

Chacun ainsi peut être utile
Au peuple dont il fait le bonheur par le sien.
Chaque partie alors compose un tout fertile ,
Qui , sans ce juste accord , cesseroit d'être un
bien.

Il faut donc à l'état avoir donné ses veilles ,
Son sang , ses soins & ses talens ;
Mais quand on a suivi l'exemple des abeilles
On peut jouir de ses derniers momens.
O vous , à qui l'honneur vient ouvrir la barrière ;
Conduisez-vous d'abord en homme citoyen ;
Vous le devez , c'est-là votre premier lien :

F ii j

Vous verrez, comme moi, qu'au bout de la car-
rière,

Ne plus rien faire est encore un grand bien.

*L'Hermitage royal ou les Jardins du petite
Trianon*, poëme qui a concouru au prix
de l'académie françoise en 1768, avec
cette épigraphe :

La gloire a dédaigné mes vœux ;

Mais à mon cœur elle n'est pas moins chere !

Plus digne d'elle & plus heureux ,

Puissé-je un jour rentrer dans la carrière !

Il y a de la facilité & de l'élégance dans
plusieurs images champêtres & riantes qui
sont très-bien rendues par le poëte. Nous
en rapporterons quelques-unes.

Lorsque Zéphir sur la rosée

Vient caresser la tendre fleur ,

Ou lorsque sa douce fraîcheur

Soulage la terre embrasée ;

Alors de cent baumes épars

Il charge son aîle brillante ,

Et bientôt, dans sa course errante ,

Les secouant de toutes parts ,

Aux sens charmés il les présente.

Telle est la description du faisan.

Tu frappes mes regards épris,
 Roi des oiseaux que l'Inde enfante ;
 Toi, dont le brillant coloris
 Mérita la touche sçavante
 Et des Vilprès & des Oudris.
 Quelle forme noble, élégante !
 Quelle vivacité piquante !
 De richesses quel appareil !
 Quand je fixe l'éclat vermeil
 Qui luit sur tes plumes dorées,
 Fils de l'Aurore & du Soleil,
 De ces dieux je vois les livrées.

Eloge de Corneille, pièce qui a concouru
 au prix de l'académie de Rouen en 1768,
 par M. l'abbé de Langeac, avec cette
 épigraphe : *Sperare nefas sit vatibus ul-*
trâ. (VIDA.) A Paris, chez le Jay, li-
 braire, quai de Gêvres, 1768.

Ce discours donne la plus noble idée de
 Corneille. Il le représente comme le pré-
 curseur de tout ce qui a été fait de grand
 dans tous les genres. « Il le peint comme
 » un de ces génies heureux destinés par une
 » providence, dont ils paroissent l'ouvra-
 » ge chéri, à ramener l'homme à sa dignité
 » originelle. Tel elle forma Descartes
 » pour ébaucher la raison qu'elle réservoir
 » à Corneille de perfectionner. »

F iv

128 MERCURE DE FRANCE

L'orateur retrace avec enthousiasme les qualités propres à faire un élève digne de ce pere du théâtre ; nous citerons ce morceau bien propre à faire connoître le ton de ce discours.

« Ecoute , toi qui te prépares à courir la
» carrière de Corneille , jeune homme ?
» Viens sçavoir si tu y es destiné.

» Si la simplicité des mœurs, la force
» d'être insensible au ridicule que t'attirera
» le mépris ou l'ignorance des petites choses , l'austérité de la vertu , l'impatience
» de toute domination , le dédain de l'or ,
» l'opiniâtreté au travail , sont des affections
» inséparables de ton jeune cœur ; si
» un pouvoir impérieux te tient enfermé
» seul avec la gloire & la vertu ; si ton imagination
» place alternativement leur fantôme devant toi ; si un respect soudain
» s'empare de tous tes sens ; s'il te prosterne
» devant ces effigies sacrées ; relève toi :
» ouvre *Corneille*. Quand le feu de son génie
» sera descendu dans ton ame ; quand ,
» livré à des agitations involontaires , des
» transports brûlans , tu te croiras au sein
» de la nature ; quand , dans le délire de
» l'extase , tes sens seront fermés à tout autre
» sentiment qu'à celui de l'admiration ;
» quand , tous les objets anéantis autour
» de toi , tu n'entendras plus , tu ne verras

» plus, ne respirant qu'à peine, les yeux
 » fixés au ciel y cherchant le Temple de
 » Mémoire, le nom de Corneille au-des-
 » sus de celui des Homères, des Sophocles,
 » parmi ces noms fameux, la place pour
 » graver le tien, écris-toi : j'ai du génie.
 » O Corneille ! adopte-moi pour ton fils ;
 » c'est moi qui suis ta postérité ; digne re-
 » jeton d'une si noble tige, je ne dégénère-
 » rai pas des titres que tu m'as transmis ;
 » je laisserai mon nom, comme le tien, la
 » gloire de mes descendans, & l'honneur
 » de ma patrie, au-dessus de celui des mo-
 » narques les plus vantés. »

*A parallel drawn betwen the administra-
 tion in the four last years of Queen Anne,
 and the four first of George the third.*
 Comparaison de l'administration des
 quatre dernières années de la reine An-
 ne, avec celle des quatre premières
 de George III. par un Gentilhomme
 du pays. in-8°.

Le titre de cet ouvrage est fait pour
 piquer la curiosité ; le gentilhomme an-
 glois qui en est l'auteur ; croit trouver
 une ressemblance frappante entre les qua-
 tre dernières années du regne de la reine

Anne, & les premières de celui-ci. Les principaux personnages qui jouèrent un grand rôle dans le premier période, furent le lord Oxford, le lord Bolingbrooke, & le célèbre général duc de Marlborough. Il ajoute encore mistress Masham, » qui, » dit-il, fut la secrète directrice du cabinet, & l'artificieux auteur de tous » ces funestes changemens qui eurent » lieu en 1709. Dès que les Toris eurent » pris le timon du gouvernement, ils » résolurent la paix avec la France, & » leurs mesures furent directement opposées à celles de leurs prédécesseurs ». Après avoir présenté le tableau de la cour dans ce temps, l'auteur vient à celui-ci. Il nomme les différens personnages, & en trouve aussi un qui répond à mistress Masham. Il se permet en conséquence beaucoup de détails satyriques. Il termine son parallèle par des plaintes sur la prétendue négligence du gouvernement à l'égard de l'église; il rappelle qu'elle étoit en danger du temps de la reine Anne, & les Anglois ne trouvent point qu'elle le soit aujourd'hui. Un excès de zèle égare quelquefois; il fait voir des maux où il n'y en a point; souvent il porte à en parler pour prévenir le dan-

ger qui n'existe pas ; il fait croire que lorsqu'on fatigue les oreilles à force de leur répéter des craintes chimériques, on les prémunira contre elles. C'est ainsi que le prédicateur Daniel Burges, dont l'aversion pour Rome perçoit toujours dans tous ses discours, quel qu'en fût le sujet, ne pouvoit finir un sermon sans la comparer à la prostituée Babylone.

Anecdotes of painting in England. Anecdotes de peinture en Angleterre, avec quelques détails sur les principaux artistes, & des remarques sur les arts, recueillies par feu M. George Vertue, & publiées d'après le manuscrit original par M. Horace Walpole; deuxième édition, in-4°, 4 volumes.

Le succès qu'eut cet ouvrage lorsqu'il parut pour la première fois, encouragea M. Walpole à le corriger, à l'augmenter, à lui donner quelques degrés de perfection qu'il n'avoit pas. Il paroît aujourd'hui avec de nouvelles augmentations. On y voit quelques artistes qui n'étoient point dans la première édition, tels que Butler, architecte du temps de Jacques I, Thomas Bushel, médailliste qui vécut sous le même regne, Christian Resin,

132. MERCURE DE FRANCE.

célèbre graveur , Herbert Tuer peintre en portraits , &c.-on y distingue sur-tout George-Jame Sone le Vandyk de l'Ecosse , du temps de Charles I. M. Walpole observe que cet artiste surpassa tous ses compatriotes dans le portrait. Comme quelques-uns de ses ouvrages ont été attribués à Sir Anthony qui avoit étudié avec lui sous Rubens , on donne une gravure de cet artiste où l'on trouve aussi sa femme & son fils. On y trouve Hefele , Allemand , qui vint en Angleterre avec les troupes hollandoises du roi Guillaume , dans lesquelles il servoit en qualité de soldat. Il réussit sur-tout en miniature ; il peignit des paysages , des fleurs , des insectes.

La vie de J. Woolaston offre quelques traits singuliers. Il naquit en 1672 ; son genre étoit le portrait , & il faisoit bien la ressemblance. Il aimoit la musique , & jouoit supérieurement du violon & de la flûte ; il fut souvent des concerts de Thomas Britton , qui se fit de son temps une réputation au-dessus de son commerce & de son état ; il ramassoit toutes sortes de curiosités , telles que des tableaux , des gravures , des livres , des manuscrits sur des sujets extraordinaires , tels que la mysticité , la pierre philosophale , l'astrologie judiciaire , la ma-

NOVEMBRE. 1768. 135.
gie , &c. Ce goût singulier donna lieu
à mille contes ; on crut que ses concerts
n'étoient qu'un prétexte pour couvrir des
assemblées criminelles consacrées à la
magie ; on le prit pour un athée, pour un
jésuite ; mais Woolaston & le pere d'une
personne dont M. Walpole a appris la
plûpart de ces détails , ont toujours assuré
que Britton étoit un honnête homme
qui ne cherchoit qu'à s'amuser.

*Prospetto dello studio dell' Uomo. Vue sur
l'état de l'homme ; à Naples , in-8°.
359 pages.*

Cet ouvrage est divisé en deux parties ;
dans la première , on présente une théo-
rie de l'homme naturel , civil & religieux ;
dans la seconde on applique cette théorie
à l'homme politique & chrétien. On s'at-
tache à prouver que les lumieres natu-
relles lui suffisent , pour le conduire au
bien , à la vertu , pour dompter ses pro-
pres passions , en détourner les effets dan-
gereux & les diriger vers la justice ; l'au-
teur avec beaucoup de connoissances &
d'érudition , ne présente rien de neuf ; il
suit les traces de plusieurs écrivains qui
ont avancé des paradoxes hardis ; il les
imite sur-tout dans leur hardiesse , & c'est

134 MERCURE DE FRANCE.

ce qui a donné de la réputation à son livre en Italie , il annonce de grands talens , dont il pourroit faire un meilleur usage pour sa gloire , & pour la satisfaction de ses lecteurs. Nous remarquons que dans tous les ouvrages qu'on a faits sur ce sujet , on n'a point présenté l'homme tel qu'il est ; chacun l'a peint d'une manière différente , parce qu'il n'a pas cherché le modele dans la nature , mais dans son imagination. L'auteur Italien n'a pas même ce dernier mérite , parce qu'il n'a fait que copier les tableaux qu'on avoit déjà faits ; le seul mérite qu'on ne peut lui refuser, si c'en est un, c'est d'avoir rassemblé plusieurs traits de différentes mains , & d'en avoir fait un tout qui n'appartient à personne en général ; mais dont un grand nombre d'écrivains peuvent revendiquer chacun un morceau en particulier.

*IN morte di MARIA LEZINSKA , principessa di Polonia , Regina di Francia.
Sonetto.*

VOLATE a disserar l' eternee potte ,
Beati Spiriti ; e voi musici cori ,

NOVEMBRE. 1768. 135

Di festivi di gloria Inni canori
Risuonar fate la celeste Corte.

Maria, cui le virtu servon di scorte,
Vanne a goder gli alti, divini onori.,
Adorna sì di verdi eterni allori,
Che fa d' onta arrossir la stessa morte.

Felice te! che, dagli umani guai
Libera, or del tuo Dio supplice ancella;
A prò del popol tuo tutto otterrai.]

E del Gallico Ciel propizia stella,
Pe' prieghi e influssi tuoi, sia più che mai
La cara Gallia tua feconda e bella.

Di M. A. CARDINALI.

A C A D É M I E S.

R O U E N.

I.

L'ACADEMIE des sciences, belles-lettres
& arts de Rouen, tint sa séance publique
ordinaire, le mercredi 3 Août, dans la
grande sale de l'hôtel de ville, en pré-
sence du corps de ville, qui avoit été
invité suivant l'usage.

M. de Couronne, lieutenant général
criminel au bailliage de Rouen, premier

136 MERCURE DE FRANCE.

président du présidial , & directeur de l'académie en exercice , ouvrit la séance par un discours dans lequel il annonça les divers objets qui devoient la remplir.

M. Maillot du Boullay , maître des comptes & secrétaire des belles-lettres , faisant les fonctions de M. le Cat , secrétaire des sciences , absent pour cause d'infirmité , rendit ensuite compte des travaux de l'année dans le département des sciences & des arts utiles. Il proclama ensuite les prix donnés par le corps de ville aux diverses écoles qui sont sous l'inspection de l'académie dans ce département.

Le premier prix d'anatomie fut adjugé à M. Jacq. Thibault de Grancourt , élève de l'hôtel - dieu , le deuxième à M. Dufour de Bordeaux , élève de la ville , & le troisième à M. Pierre Peuffier , de Rouen , élève de l'hôtel-dieu. De ceux de chirurgie , M. Juste Bodin de Neufchâtel , élève de l'hôtel-dieu , obtint le premier, Pierre Peuffier, de Rouen , aussi élève de l'hôtel-dieu , le second ; & on a accordé une médaille restée de l'année dernière au sieur Poupard de Pont-L'évêque aussi élève de l'hôtel-dieu.

Le premier prix de la première classe de mathématiques , qui consistoit en un

NOVEMBRE. 1768. 137

graphomètre aux armes de la ville , avoit été remporté *ex æquò* , par M. Bosquer , de St. Saën en Caux , & M. Desparquets , de Muits dans le Vexin Normand.

L'académie régla que les noms des deux élèves seroient gravés sur cet instrument , afin que le sort ne décidât que de la propriété du prix , & qu'il fût un monument immortel d'égalité & d'amitié pour les deux jeunes rivaux qui se l'étoient disputé. Le sort favorisa M. Desparquets.

Le premier prix de la seconde classe , consistant en une boussole , aussi aux armes de la ville , fut donné à M. le Bouvier , de Rouen ; & le second , consistant en un étui de mathématiques , fut remporté *ex æquò* , par M. M. Hellot & Rondeaux , de Rouen.

Il y avoit quatre prix pour l'école de Botanique ; le dernier avoit été réservé de l'année dernière. M. le Clerc , du Pont St Pierre , eut le premier ; M. Penfrier , de Rouen , le second ; M. Chauffard , de Rouen , le troisième ; M. le Fevre , de Montivilliers , le dernier.

Le grand prix du département des sciences & arts utiles , n'a point été donné ; l'académie , qui le destinoit à une *description des mines de Normandie dans laquelle on détailleroit*

138 MERCURE DE FRANCE.

les avantages qu'on pourroit tirer de leur exploitation , n'ayant pas reçu de mémoires , depuis deux ans , sur cette intéressante matiere , se trouvant de nouveau obligée d'y renoncer , substitua à ce sujet la question suivante relative aussi à l'histoire naturelle. Y a-t-il entre les trois regnes animal, végétal & minéral , des limites sensibles & distinctes , ou bien se tiennent-ils les uns aux autres par une chaîne continuë , qui en fasse une unité réelle ?

Les dissertations en françois ou en latin , seront adressées franches de port , & en la forme ordinaire , avant le premier Juillet , à M. * secrétaire de l'académie pour les sciences.

M. du Boullay rendit ensuite compte des travaux de l'année , dans son département des belles-lettres & arts agréables , & annonça les prix de ce département.

L'académie avoit donné pour sujet de composition aux élèves Peintres & sculpteurs , le moment où Alexandre trouve Darius mort , le pleure & le couvre de

* L'académie indiquera dans les papiers publics le nom & l'adresse du successeur de M. le Cat , qui n'est pas encore élu.

NOVEMBRE. 1768. 139

son manteau , &c. Ce prix a été réservé pour une autre année.

Dans la classe d'architecture , le projet étoit de construire une maison de campagne sur un terrain incliné: la maison ne devoit avoir qu'un étage au-dessus du rez-de-chaussée , & être terminée par une balustrade , l'ordre de la décoration d'expression ionique, sans colonnes & sans ornemens , excepté ceux de bonne architecture. On avoit demandé les plans, les élévations & une coupe sur la largeur. Ce prix a été remporté par Jean-Baptiste Laillier, de Nogent le Rotrou, qui avoit mérité *l'accessit* dans la classe de la Bosse l'année dernière.

Le premier prix pour le dessin d'après nature , a été adjugé à Nicolas Millon , de Rouen , qui avoit reçu le second prix de la même classe l'année dernière ; le second , à Guillaume-Joseph le Febvre de Valenciennes. *L'accessit* a été donné à Philbert - Nicolas - Louis Vandart , de Rouen.

Le prix dans la classe de la bosse a été donné à Charles le Moine , de Rouen, & *l'accessit* à Fr. Brard de la Feuillie.

Louis Pierre-Nicolas Collet, de Rouen, a obtenu le prix de la classe du dessin : Pierre l'Houé , de Rouen , *l'accessit*.

Le sujet du prix d'éloquence étoit l'éloge de Pierre Corneille, né à Rouen. L'ouvrage de M. Gaillard, de l'académie royale des inscriptions & belles lettres, a été couronné, & on a donné l'*accessit* à un autre discours qui a pour devise : *ille est conditor rerum.*

Après la distribution des prix, M. Dornay fit la lecture d'un discours sur l'utilité des récompenses publiques.

M. du Boulay lut ensuite l'éloge de M. Jean Restout, Peintre du Roi, & associé titulaire de l'académie, né à Rouen le 26 Mars 1692, & mort à Paris le premier Janvier 1768. Nous en citerons quelques traits. M. du Boulay commença, en adressant la parole aux élèves qui venoient d'être couronnés, & les invitait à imiter la modestie & la docilité du peintre qu'il leur proposoit pour modèle.

» Le jeune Restout commençant à voler de ses propres ailes, & amoureux, comme il arrive presque toujours, de ses premières productions, étoit sévèrement corrigé par Jonvenet. Voyant, avec regret, détruire un tableau, l'objet de ses complaisances ; il ne donnoit aucun signe des mouvemens de son ame, mais son visage le trahissoit :

» Jouvenet s'en aperçut , & ne put re-
 » tenir un reproche : *pourquoi donc* , dit-
 » il , *devenez vous de toutes sortes de cou-*
 » *leurs ? Ce qui se passe sur mon visage n'est*
 » *pas en mon pouvoir* , répondit le disci-
 » ple ; *je sçais ce que je dois , & je réprime*
 » *des mouvemens que ma raison & ma re-*
 » *connoissance condamnent* ; Jouvenet
 » étoit trop grand pour être injuste. Ses
 » bras s'ouvrirent , il y serra tendrement
 » son neveu , & dans ce moment de sen-
 » sibilité , *j'ai aussi à me reprocher* , dit-
 » il , *d'avoir été trop vif.*

» Le moment vint où il put enfin , à
 » son tour , donner à cet oncle respec-
 » table des marques effectives de sa recon-
 » noissance. Jouvenet , affligé d'une pa-
 » ralytie sur la main droite , se regardoit
 » comme anéanti pour son art , & cette
 » mort incomplète & prématurée lui
 » étoit plus amère que n'eût été la mort
 » naturelle : pour surcroît de malheur ,
 » son génie impétueux & son sang ardent
 » bouillonnaient encore dans ses veines :
 » il frémissait à l'aspect d'un tableau , &
 » faisant opérer son neveu sous ses yeux ,
 » il tâchoit du moins de lui inspirer l'en-
 » thousiasme , dont il étoit saisi. Mais
 » qu'il est différent de rendre les idées
 » d'un autre , ou de s'abandonner au tor-

142 MERCURE DE FRANCE.

„ rent des siennes. Jouvenet faisoit pein-
 „ dre à son élève un tableau de St. Fran-
 „ çois expirant : & malgré le talent &
 „ l'application de l'élève , il ne pouvoit
 „ exprimer , dans toute sa perfection , le
 „ chef-d'œuvre , dont le maître avoit le
 „ modèle dans l'ame. Animé d'un mou-
 „ vement subit , Jouvenet saisit le
 „ pinceau : après de vains efforts pour
 „ rendre le mouvement à la main qu'il
 „ avoit perdue , il le confie à celle qui
 „ lui reste , & dont il oublie l'inexpérien-
 „ ce. Cette main devient docile aux or-
 „ dres impérieux du génie : ses touches
 „ larges & fieres donnent à la tête du
 „ Saint une expression sublime , & dont
 „ on ne peut se former d'idée que par
 „ la vue même du tableau ; c'est l'espé-
 „ rance , ce sont les premiers rayons d'une
 „ immortalité glorieuse qui éclatent dans
 „ un corps défaillant , & sur un visage
 „ où l'on apperçoit déjà les horreurs de
 „ la mort ; à cette vue , l'élève reste ab-
 „ sorbé dans un religieux silence : & le
 „ maître transporté de joie d'être encore
 „ peintre , refond en entier tout le ta-
 „ bleau dans lequel il fait passer la situa-
 „ tion de son ame ; en sorte que , dans ce
 „ chef-d'œuvre , qui est peut être un de
 „ ses meilleurs ouvrages , on distingue

» encore, à travers la couleur, plusieurs
» parties de l'ancienne composition en-
» tierement changées.

» C'est à cet instant si célèbre dans
» l'histoire des arts, que l'on doit le fa-
» meux *magnificat* de Notre-Dame de
» Paris, le plafond de la seconde des
» enquêtes du Parlement de Rouen, dans
» la bordure duquel Jouvenet a con-
» créé le fait à l'immortalité : enfin plu-
» sieurs autres tableaux, qui ne le cedent
» à aucun des plus beaux du même pein-
» tre, & qui prouvent, sans réplique,
» que la main, dans un grand artiste,
» n'est que l'instrument du génie ».

Le caractère distinctif de M. Restout, étoit la supériorité jointe à la modestie. M. du Boulay en cite un autre trait extrêmement frappant & bien propre à l'instruction des jeunes gens.

M. Restout, dit-il, avoit été agrégé par l'académie royale de peinture de Paris, quoiqu'il n'eût pas été à Rome, & il peut être cité comme l'un des exemples qu'a produits notre école françoise, pour prouver qu'on y peut parvenir à la supériorité sans modèles étrangers. » Mais
» il étoit si éloigné d'être persuadé qu'il
» pût se passer d'aucune espèce de secours,
» que malgré l'agrément qu'il venoit de

144 MERCURE DE FRANCE.

» recevoir , il continuoit avec assiduité
 » l'étude d'un modèle , & présentoit ,
 » comme à l'ordinaire , son dessin au
 » professeur. Celui-ci ne regardant que
 » le dessin , dit son avis & marqua son
 » approbation. Mais à peine eut-il en-
 » visagé l'élève , qu'il lui fit des excuses :
 » Monsieur , répondit Restout en rou-
 » gissant , je n'ai pas fait assez de progrès ;
 » depuis 4 jours que j'ai l'honneur d'être
 » agrégé à l'académie , pour que vous ces-
 » siez de me donner les avis que vous
 » me donniez avant cette époque. L'u-
 » nique grace que j'ai à vous demander ,
 » c'est de me les continuer. Après de tels
 » exemples , qui osera montrer de la pré-
 » somption sans se déclarer un homme
 » médiocre ? »

M. du Boulay , parmi les ouvrages de
 M. Restout , cite principalement ceux
 que la ville de Rouen possède. L'un des
 plus beaux est placé au grand-autel des
 Augustins : c'est une présentation de la
 Vierge. Après avoir loué l'artiste , il fait
 connoître l'homme , & cette partie de
 l'éloge n'est pas la moins intéressante.
 Cette lecture fut suivie des éloges de
 M. l'Abbé Goujet , associé titulaire , &
 de M. Despremenil , associé adjoint de
 l'académie.

La

NOVEMBRE. 1768. 145

La séance fut terminée par l'ode de M. du Boulay , sur la nécessité & les caractères de la religion.

II.

Montauban.

L'académie des belles lettres de Montauban , fidelle à suivre ses loix & ses usages , a célébré , comme elle fait tous les ans , la fête de Saint Louis , le 25 Août ; après avoir assisté le matin à une messe suivie de l'*Exaudiat* pour le roi , elle a tenu l'après midi , son assemblée ordinaire dans la grande salle de l'hôtel de ville.

M. Marquyret , directeur , a ouvert la séance par un discours où il a montré jusqu'à quel point la gloire des empires est dépendante du progrès des lettres ; & d'un pinceau rapide , il a tracé le tableau des faits qui attestent cette vérité : Mais en appuyant sur le sujet que l'académie propose aux orateurs pour l'année 1769 , il a fait voir qu'elles sont propres à former les meilleurs citoyens , parce qu'elles apprennent à discerner les véritables bornes de la liberté , & à ne pas la confondre avec l'indépendance

G

qui méconnoît l'autorité légitime , & qui renverse toujours l'ordre public.

M. l'abbé Bellet a prononcé ensuite l'éloge historique de la reine , & par le détail le plus intéressant , il a prouvé que la vie de cette auguste princesse est un des plus grands spectacles qu'on puisse offrir à l'humanité.

M. le directeur avoit déjà annoncé à l'assemblée que par respect pour un objet si digne d'occuper lui seul l'attention du public , MM. les académiciens s'abstiendroient de toute autre lecture.

M. l'abbé Teulieres , auquel le prix avoit été adjugé , se présenta pour lire son poëme sur *l'Etablissement du Christianisme dans les Gaules* , & il y joignit un remerciement à l'académie.

L'académie distribuera le 25 août prochain , fête de S. Louis , un prix d'éloquence , fondé par M. de la Tour , doyen du chapitre de Montauban , l'un des trente de la même académie , qu'elle a destiné à un discours dont le sujet sera pour l'année 1769 : *Le vrai citoyen ne prend point l'indépendance pour la liberté* , conformément à ces paroles de l'écriture : *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit.* Rom. XIII. 1.

Le prix d'éloquence de 1768 , ayant

NOVEMBRE. 1768: 147

été réservé, l'académie le destine à une Ode ou à un Poëme dont le sujet sera : *Les triomphes de la Poësie dans la main de la Religion, sous David & les Prophètes.*

Ce prix est une médaille d'or de la valeur de deux cens cinquante liv., portant d'un côté les armes de l'académie, avec ces paroles dans l'exergue : *Academia Montalbanensis fundata auspice Ludovico XV. P. P. P. F. A. imperii anno XXIX :* Et sur le revers ces mots renfermés dans une couronne : *Ex munificentia viri Academici D. D. Bertrandi de la Tour Decani Eccles. Montalb. M. DCC. LXIII.*

Les discours ne seront tout au plus, que de demi-heure de lecture & finiront par une courte priere à JESUS-CHRIST.

On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux docteurs en théologie.

Les auteurs feront remettre trois copies lisibles de leurs ouvrages dans le courant du mois de mai prochain, à M. l'abbé Beller, secrétaire perpétuel de l'académie, en sa maison, rue Cour-de-Toulouse; on les prie d'affranchir les paquets qu'ils enverront par la poste.

Le prix de poësie a été adjugé au poëme qui a pour sentence : *Les œuvres des*

G ij

humains sont fragiles comme eux, dont M. l'abbé Teulieres, prêtre, prébendier de l'église de Montauban, & professeur de rhétorique du collège royal de la même ville, s'est déclaré l'auteur.

I I I.

Amiens.

L'académie des sciences, belles-lettres & arts d'Amiens tint le 25 Août sa séance publique. M. Christophe, directeur de l'académie, l'ouvrit par un discours *sur l'Architecture relativement à celle de la province de Picardie.*

On y lut ensuite *l'Eloge de M. Clairaut*, académicien honoraire, par M. Baron, secrétaire de l'académie.

Le prix d'éloquence adjudgé au discours de M. d'Eirville, maître ès arts en l'université de Paris, *sur les secours que se présentent mutuellement les sciences, les lettres & les arts; & l'accessit*, à l'auteur inconnu du discours, ayant pour épigraphe, *Facies non omnibus una, nec diversa tamen.*

Les ouvrages envoyés sur le sujet d'un autre prix n'ayant point satisfait l'académie, elle le propose pour la troisième fois, attendu l'importance & l'utilité de

NOVEMBRE. 1768. 149
son objet : *Les moyens de rendre le Port de Saint-Valery plus sûr & plus commode : ou les moyens d'en faire un autre au bourg d'Ant ou autre endroit intermédiaire de la côte , toujours avec communication à la rivière de Somme.*

Le prix consistera en deux médailles d'or ; valant chacune 300 liv. & en 600 livres , données par quelques négocians zélés pour le bien public.

Un autre prix , qui sera une médaille d'or , est proposé à un *Poème sur les avantages de l'adversité* : ce poème doit être de 150 vers au moins & de 200 vers au plus.

Les ouvrages seront envoyés , francs de port , avant le premier Juillet 1769 , à M. Baron , secrétaire perpétuel de l'académie.

M. de Bar , élève en chirurgie sous M. Collignon , a remporté le prix de l'école de botanique. Celui qui en a le plus approché est M. Tavenet , employé dans l'école vétérinaire de la compagnie de Luxembourg.

I V.

Ecole royale vétérinaire de Paris.

Le mardi vingt-sept Septembre 1768 ;

G iij

il y eut un second concours à l'école royale Vétérinaire de Paris dans lequel les sieurs Brugnoni, de Turin, élève entré tenu par S. M. le Roi de Sardaigne ; Danguin & Flandrin, de Lyon, & Chanut, de la province de Bourgogne, donnerent des preuves de la plus grande capacité.

L'objet de ce concours auquel M. Berlin, ministre & secrétaire d'état présida & qui fut honoré de la présence de nombre d'autres personnes de considération, fut annoncé par un discours que prononça le sieur Danguin.

Il s'agissoit de fixer, d'une manière précise, par l'étude de la justesse des aplomb, non seulement les moyens qui assurent la force & la stabilité du cheval considéré dans le repos ; mais encore d'envisager dans ce même instant & dans sa marche, les suites de l'intervention des directions de ses membres, soit dans leur totalité, soit dans quelques-unes de leurs portions.

Ces quatre élèves, dont trois secondent les efforts des professeurs & démonstrateurs de l'école, relativement à l'instruction des élèves, furent généralement applaudis. Le sieur Flandrin fut promu par le ministre même à une bri-

NOVEMBRE. 1768. 151
gade, & comme il auroit été assez difficile de décider du plus ou du moins de mérite des concurrens, ils furent tous admis à tirer au prix. Le sieur Brugnoni, satisfait de la gloire qu'il s'étoit acquise, ne tira point. Le sort couronna le sieur Danguin; & il parut que toute l'assemblée fut également contente, non-seulement des recherches & des vûes nouvelles qui lui furent offertes, mais de la clarté & de la précision de ces élèves dans la discussion d'une matiere abstraite & difficile.

SPECTACLES.

OPÉRA.

L'ACADÉMIE royale de musique continue avec succès les représentations de la Reine de Golconde, Ballet, en trois actes. Les Sieur & Dme Larrivée ont repris les principaux rôles; & donnent par leur jeu & par leur chant un nouveau charme aux personnages de la Reine de Golconde & de St Phar. Le sieur Legros chante plusieurs airs brillans & d'exécution; dans lesquels sa voix & son

G iv

goût sont également applaudis. On se dispose à reprendre l'opéra d'*Enée & Lavinie*.

COMÉDIE FRANÇOISE.

I.

UN grand Acteur qui a porté la chaleur & l'énergie dramatique à un degré inconnu auparavant, & qu'il sera difficile de soutenir après lui, le Sr le Kain, dont les travaux ont affoibli la santé en ajoutant à son art & à sa gloire, a reparu sur le théâtre le 15 d'Octobre, & a été reçu avec transport. Il jouoit le rôle de Warvik dans la tragédie de ce nom; ouvrage qu'on lit dans le cabinet avec autant de plaisir qu'on le voit sur la scène, & qui ne doit pas craindre les revers trop ordinaires aux pièces de théâtre, parce que ses beautés ne sont fondées sur aucun prestige. Le quatrième acte sur-tout est un des plus beaux que nous ayons.

Nous ne devons pas oublier l'application très-heureuse que le Public a faite des quatre premiers vers du rôle de Warvik à l'acteur qui les récitoit.

Je ne m'en défends pas ; ces transports , cet hom-
mage ,

Tout ce peuple à l'envi volant sur le rivage ,

Prêtent un nouveau charme à mes félicités.

Ces tributs sont bien doux , quand ils sont mé-
rités.

Les applaudissemens redoublerent à ce
dernier vers , & la salle retentit d'accla-
mations.

On a joué aussi l'Ecoffaise , pièce que
l'équitable Public paroît avoir adoptée ,
& dont le succès est toujours aussi grand
que dans sa nouveauté.

I I.

*ARTAXERCE , Tragédie ; par M. le
Miere , &c. A Paris , chez Valat-la-
Chapelle , libraire , au palais , &c.*

Cette tragédie , jouée il y a deux ans
avec quelque succès , est imprimée depuis
peu de temps. La célébrité de l'auteur
italien (Métastase) dont cet ouvrage est
tiré ; la singularité du sujet qui ressemble
beaucoup au *Stilicon* de Thomas Cor-
neille , & la question souvent proposée
si ce sujet étoit heureux & théâtral , voilà
les raisons qui nous engagent à parler

G v

avec quelque détail de cette tragédie assez peu connue.

Nous rendrons compte d'abord de la pièce italienne. Nous croyons que c'est rendre service aux amateurs éclairés de leur remettre sous les yeux une esquisse de ce drame où de grandes beautés sont mêlées à de grands défauts. Le théâtre représente l'intérieur des jardins du palais, qui correspondent à divers appartemens. La scène est dans Suze, capitale de la Perse. La nuit est éclairée des rayons de la Lune. Mandane, sœur d'Artaxerce & fille de Xercès, roi de Perse, reçoit les adieux d'Arbace, son amant. Il vient d'être exilé du palais pour avoir osé demander la main de cette princesse. Elle le console, le rassure, lui fait espérer que le crédit d'Artaban, ministre & favori de Xercès, les prières d'Artaxerce qui est lié avec Arbace par la plus tendre amitié, pourront fléchir le courroux du roi. Arbace est ulcéré de la rigueur dont ce prince a accompagné ses refus. Il la ressent jusqu'au fond du cœur. « Si mes ayeux, dit-il, n'ont » pas porté un diadème, ils l'ont affermi » sur le front de ses ancêtres. Le sang des » rois ne coule pas dans mes veines; mais » sans moi celui d'Artaxerce couloit sous » les coups de l'ennemi. Si la naissance

NOVEMBRE. 1768. 155

» étoit le partage du mérite, & non pas
» un présent du hasard, peut être Xercès
» seroit à ma place, & Arbace seroit à la
» place de Xercès. » Mandane le quitte.
Artaban paroît, une épée sanglante à la
main. Il la remet à son fils, & prend la
sienne. « Fuis, lui dit-il; Xercès n'est
» plus. Un grand dessein m'occupe. Peut-
» être tu regneras. Fuis. Cache-toi. » Il
force Arbace à s'éloigner. Il reste seul, &
recueille tout son courage. « Résister aux
» remords, dit-il, & braver les dangers;
» voilà la vertu des grands crimes. » Ar-
taxerce vient déposer ses douleurs dans le
sein d'Artaban. Il ne sçait sur qui venger
la mort de son pere. Artaban tourne ses
soupçons sur Darius, le frere d'Artaxer-
ce. « Quel autre a pu pénétrer dans la
» chambre du roi? Ses anciens mécon-
» tentemens, la soif de regner, tout a pu
l'enhardir au forfait. » Artaxerce s'écrie :
» Qui me vengera d'un perfide meur-
» trier? » Artaban, à ce mot, appelle les
gardes, & avec un transport de zèle af-
fecté, il les exhorte à défendre les jours
du fils de leur roi, devenu leur roi lui-
même, à punir un traître, & sort avec
eux sans entendre Artaxerce qui paroît
vouloir le retenir. Le prince se reproche
la mort de son frere; mais comme il ne

G vj

tient qu'à lui de l'empêcher, & qu'il ne fait point un pas pour arrêter Artaban, sa pitié paroît aussi fausse que la mort de Darius paroît injuste & précipitée ; & c'est un défaut inexcusable. Il veut sortir pourtant pour aller secourir son frere ; mais il s'arrête encore un moment avec Sémire sa maîtresse, sœur d'Arbace. Cette Sémire est aimée d'un Mégabize, confident d'Artaban, & commandant des armées de Perse. Car les opéra italiens qui durent quatre ou cinq heures, font toujours marcher trois intrigues de front ; & Métastase lui-même, asservi à cet usage & à la nécessité de varier la musique, place la galanterie à côté des beautés tragiques. Souvent des personnages subalternes se désolent en madrigaux, ou se réjouissent, tandis que les principaux acteurs sont sous le glaive, ou versent le sang. Artaban revient annoncer la mort de Darius. La scène a changé & se passe dans le palais. Il raconte que Darius s'est jetté lui-même au-devant du glaive ; mais ce petit artifice n'excuse pas l'atrocité du meurtre. Sémire vient apprendre à Artaxerce que Darius ne peut être coupable ; que l'on vient d'arrêter le meurtrier auprès des jardins du palais ; que son trouble, sa fuite & son épée sanglante sont de suffisans indices

NOVEMBRE. 1768. 157
contre lui. On demande le nom de ce meurtrier ; mais elle l'ignore. Artaxerce est au désespoir. Il se reproche le trépas de Darius devant Artaban & Mandane. Les remords le déchirent. Il sent dans ce moment combien l'amitié d'Arbace lui seroit nécessaire. Il révoque l'arrêt prononcé par Xercès. « Qu'Arbace vienne, » dit-il, il est absous. » Arbace paroît désarmé & entouré de gardes, & l'on entend s'élever à la fois tous ces cris également terribles. « Mon ami ! mon fils ! » mon frere ! mon amant ! je suis innocent, dit Arbace. Mais, lui dit-on, vos ressentimens contre Xercès ? « Ils étoient justes. » Votre fuite ? « Elle est vraie. » Votre silence ? « Est nécessaire. » Votre trouble ? « Egal à mon malheur. Ce fer sanglant ? « Etoit dans ma main. » Et vous n'êtes pas l'assassin ? « Je suis innocent. Artaxerce se rappelle qu'Arbace lui a sauvé la vie. Il se rappelle toutes les vertus qu'il lui a connues. Il balance. L'imposteur Artaban éclate en reproches contre son fils, en étouffant ceux que sa conscience doit lui faire. Artaxerce ne sçait quel parti prendre. » Je me trouve, » dit-il, au même instant juge, ami, » amant, coupable & roi. » Il sort. Arbace implore tour-à-tour son pere & sa

138 MERCURE DE FRANCE.

sœur qui l'abandonnent. Il espère au moins plus de justice & de douceur de la part de Mandane son amante. Mais quand elle voit qu'il refuse de se justifier, elle refuse de l'écouter. Cependant l'amour combat dans son cœur, & lui parle en faveur d'Arbace. Elle le condamne sans pouvoir le haïr. Il reste seul, & c'est alors qu'il chante ces paroles si connues : *Vo solcando un mar crudele*, &c., qui finissent par cette belle idée : « Il ne reste avec moi » que l'innocence, & c'est elle qui me » pousse au naufrage. »

Au second acte, le roi donne ordre qu'on amène Arbace, à qui son pere veut parler. Il ne peut croire Arbace coupable. » Et quoi ! dit Artaban, il se » voit accusé & ne se défend pas ! Mais » il se dit innocent, répond le roi ; le » mensonge ne fut jamais sur ses levres, » son caractère seroit-il si changé en un » moment ? Ah ! peut-être l'infortuné a » quelque raison qui l'oblige à se taire. » Parle-lui, Artaban ; il révélera devant » son pere ce qu'il tait devant son juge ; » je vous laisse : parle lui en liberté, lis, » pénètre dans son cœur, trouve lui, s'il » se peut, quelque défense ; accorde en- » semble le salut de ton fils, la paix de » ton roi ; & l'honneur du trône ; rends-

NOVEMBRE. 1768. 152

» moi mon ami, rends-moi la moitié de
» moi-même. Trompe-moi, s'il se peut,
» je te le pardonne, &c. » Cet intérêt de
style, ce ton pathétique & vrai est l'âme
de la tragédie, & le secret des grands
écrivains.

Artaban sent avec son fils, les gar-
des éloignés, lui propose de fuir par
une issue secrète où il conduira ses pas ;
c'est pour lui qu'il a tout fait. Il veut le
placer sur le trône. La race de Xercès
est abhorrée : il est sûr des principaux de
la cour. Arbace se refuse à ses desseins
& à la fuite. La révolte & la trahison
l'épouvantent. » Moi ! devenir coupa-
» ble ! s'écrie-t-il. Tu le parois déjà, dit
» Artaban. Je suis innocent, réplique
» Arbace & c'est assez ». Son pere s'obsti-
ne. Arbace appelle les gardes & se fait
reconduire en prison. Ce moment est
très-beau ; mais la scène n'est pas ce
qu'elle devrait être. Artaban concerte
avec Mégabize les moyens de séduire les
gardes, & d'enlever son fils de la prison,
afin de pouvoir agir en liberté contre
Artaxerce, après avoir arraché de ses
mains un ôtage aussi cher. Il promet sa
fille Semire à Mégabize pour prix de ses
services ; sur quoi l'on peut faire une ré-
flexion. Il n'est pas vraisemblable qu'Ar-

Artaban ignore l'amour d'Artaxerce pour Sémire. Ce jeune prince devroit lui dire, Je suis d'autant plus pénétré du forfait qu'on impute à votre fils, que j'aime sa sœur, que je veux la couronner. Dans cette supposition si naturelle, comment Artaban ne préfère-t-il pas une élévation aussi sûre qui met ses petits fils sur le trône, au projet périlleux & incertain de faire périr Artaxerce pour couronner Arbace ? Il semble qu'Artaban se plaise à accumuler les crimes.

Suivent des scènes faites pour le musicien, entre Sémire & Mégabize, entre Sémire & Mandane : l'action languit ; le théâtre change & représente la salle du conseil. Sémire & Mandane viennent encore faire une scène de contraste qui est fort inutile & même déplacée. Mandane demande au roi la punition d'Arbace, comme s'il étoit besoin de la demander, & Sémire demande sa grace, en attestant son innocence. ; il paroît enchaîné. Artaxerce lui donne son pere, pour juge, & ordonne à Artaban de prononcer. Artaban condamne son fils à la mort, & tout le conseil y souscrit. L'acte finit par quelques scènes de remplissage.

Le troisième acte commence par une scène digne d'un grand maître. Le théâ-

tre représente la prison d'Arbace. Artaxerce y vient : » Fuis , lui dit-il , les chemins sont ouverts ; fuis & souviens-toi » d'Artaxerce. O! mon roi! répond Arbace, » si vous me croyez coupable , pourquoi » venez-vous me sauver ? Si je suis innocent, pourquoi fuir » ? Cette réponse est sublime ; ce qu'Artaxerce replique ne l'est pas moins. » Si tu es coupable , je te » rends la vie que tu m'as donnée ; si tu es » innocent , je te donne le moyen de conserver à la fois ta vie & ton secret. Soit » que l'amitié m'aveugle en ta faveur, soit » qu'un dieu protège l'innocence , je ne » puis trouver de paix qu'en te sauvant. » Lorsque je mets dans la balance le crime » dont tu es accusé , & la vie que j'ai reçue de toi , j'entends au fond du cœur » une voix qui me crie , que le forfait » est douteux , & que le bienfait est certain ». Il s'en faut bien , que dans la pièce françoise , il y ait rien qu'on puisse comparer à cette scène.

Arbace se résout à obéir à son Roi qui lui ordonne de fuir , & à son ami qui lui ordonne de vivre. A peine est-il parti , qu'Artaban avec une troupe de conjurés vient pour le délivrer. Ne le trouvant point , il le croit mort & se li-

162 MERCURE DE FRANCE.

vre à la douleur. Il sort avec Mégabize. Le théâtre change & représente une enceinte magnifique, destinée pour le couronnement d'Artaxerce. Un trône est élevé pour lui. Le feu sacré brûle sur l'autel du soleil. Artaxerce prononce le serment accoutumé. Il reçoit des mains d'Artaban une coupe empoisonnée par ce traître, & s'écrie suivant l'usage; — si je dois être infidèle à mes sermens, que cette liqueur soit pour moi un poison. Comme il va boire, un grand bruit se fait entendre. Des séditieux entourent le palais. Le peuple est révolté. Arbace paroit un moment après. Il a calmé la sédition, & tout est tranquille. Le Roi qui ne doute plus de son innocence lui propose d'en donner une preuve éclatante & irrécusable. Il lui présente la coupe sacrée, qui est mortelle aux parjures. Arbace la prend: — arrête, lui crie Artaban, c'est du poison. Il révèle tous ses crimes, mais il se flatte encore de n'en pas perdre le fruit. Il donne le signal aux soldats de la garde qu'il a gagnés, & met l'épée à la main. Arbace ne trouve qu'un moyen de défendre son Roi. Mettez bas les armes, dit-il à son pere, ou je bois le poison. Artaban vaincu par l'amour pa-

ternel jette son épée. Artaxerce ordonne qu'on poursuive les rebelles, & que l'on conduise Artaban à la mort. Mais Arbace demande sa grace, & Artaban n'est condamné qu'à l'exil. Dans les regles du théâtre un homme tel qu'Artaban doit se tuer. Il ne peut ni recevoir, ni mériter de grace. Mais une loi particuliere au théâtre pour lequel Mérastrate a travaillé, défend d'ensanglanter la scène & de faire mourir aucun personnage.

A cette faute près, qu'on ne peut imputer à l'auteur, ce dénouement est très-frappant & très-ingénieux. L'idée de la coupe, cette maniere d'arracher à Artaban l'aveu de ses crimes est une invention très-heureuse. Le rôle d'Artaxerce & celui d'Arbace sont très-bien faits en général ; mais on doit reprocher au premier, la mort de Darius, si légèrement ordonnée ou permise, & au second de ne pas faire à son pere tous les reproches qu'il doit lui faire dans la scène de la prison. Les rôles de Mandane & de Sémire sont marqués totalement : ce sont des déclamations & des *à parte* qui ne finissent pas. Mandane sur-tout, qui devoit être un personnage important, n'agit point & ne dit rien de ce qu'elle doit dire. Les événemens ne sont point pré-

164. MERCURE DE FRANCE.

parés ; mais c'est un opéra. Voilà l'excuse de l'auteur.

A l'égard du rôle d'Artaban qui est le fondement de la pièce, il est absolument dénué de vraisemblance. On ne fait ce que c'est qu'un vieillard atroce de sang-froid , qui commet meurtre sur meurtre pour couronner son fils , & qui commence par l'exposer au péril le plus éminent en lui remettant son épée sanglante , qu'il lui étoit si facile de jeter loin de lui. Il est possible à toute force, que l'on se porte à tant de forfaits pour mettre sur le trône un fils qui ne le desire pas ; mais cette supposition est si difficile qu'on ne s'y prête point , & cela jette un froid inévitable dans l'ame du spectateur , qui au lieu de cette illusion qui naît d'une action raisonnable, n'éprouve que le sentiment de curiosité qu'on apporte à la représentation d'événemens extraordinaires amenés aux dépens du bon sens.

Ce défaut radical subsiste dans la pièce françoise , avec cette différence qu'à la première scène, c'est Arbace qui demande à Artaban de lui remettre son épée ensanglantée ; & le fils n'a pas plus de raison de la demander que le père n'en a de la donner. L'auteur qui prétend dans un avertissement qu'il n'a pris à Mé-

N O V E M B R E. 1768. 165
tastase , que le sujet & la catastrophe , a
néanmoins suivi la marche dans le pre-
mier acte aussi fidèlement qu'il le pou-
voit , en supprimant le rôle de Sémire &
l'amour de Mégabize. La scène entre Ar-
taxerce & Artaban est la même que dans
l'Italien. Ce scélérat accuse de même Da-
rius , & Darius meurt de la même façon.
Au second acte Emirene vient , ainsi
que Sémire dans Métastase , annoncer
que le meurtrier est arrêté. Elle s'éva-
nouit , lorsqu'elle voit paroître Arbace.
Écoutons un moment l'auteur dans cette
scène.

A R B A C E ,

... *Outragez-moi , prince , ici tout m'accuse.*
Dans cet étrange état , dans ce péril pressant ,
Je n'ai qu'un mot à dire ; Arbace est innocent.

Il ne falloit donc dire que ce mot , ainsi
que Métastase , *je suis innocent*. Voilà
tout ce qu'Arbace doit avoir la force de
prononcer dans le premier moment , &
ce mot devoit sortir avec effort d'une
ame accablée. Dans de pareilles situations,
rien n'est plus nécessaire que la précision
du dialogue , & des vers parasites , tels
que *l'étrange état & le péril pressant* gâtent
tout.

Artaxerce se reproche ce qu'il a fait pour Arbace.

Barbare , en mes malheurs , *je te fais rappeler.*
 Je cherche un cœur *de plus qui vint* me consoler.
Je m'abandonne entier à l'espoir qui m'anime ;
 Je vole dans ton sein & j'y trouve le crime.

Je te fais rappeler est foible. *Je cherche un cœur qui vint* est un solécisme. Le vers suivant ne dit rien ; le dernier est bien. Arbace s'indigne du crime dont on l'accuse.

A R T A B A N.

Et le prince *peut-il ne te pas* soupçonner,
 Lorsque tout à ses yeux sert à te condamner ?
 Crois-tu par tes discours balancer l'apparence ?

Les deux premiers vers sont durs, & le troisième est déraisonnable. Ne dirait-on pas que l'apparence, c'est-à-dire, tout ce qu'il y a de plus foible en fait de preuves, ne puisse être *balancés* par rien ? qu'on ne puisse pas la discuter ? que les discours soient superflus contre elle ? Artaxerce laisse Arbace avec son pere. La scène qui suit est plus approfondie & plus passionnée que dans Métastase. Le rôle d'Artaban y est tout aussi mauvais, parce

N O V E M B R E. 1768. 167

qu'il ne peut pas donner de bonnes raisons. Mais celui d'Arbace a de la chaleur & de la vérité. Il n'y manque que le style. Cependant on trouve quelques bons vers.

A R T A B A N.

Ecoute.

A R B A C E.

Ecoutez-moi vous-même.

J'ai droit de l'exiger. *Assez je me suis tu ,
Assez j'ai pu laisser outrager ma vertu.
J'ai gardé le silence en ce comble d'injure.
J'ai payé plus qu'un fils ne doit à la nature.*

La construction de ce dernier vers est un peu forcée. Mais la pensée est forte & vraie. On sent assez les défauts d'élégance, d'harmonie, &c. qui sont indiqués dans les autres. Artaban, apprend à son fils que c'est pour lui qu'il a tout fait.

A R B A C E.

Vous êtes criminel , & c'étoit pour Arbace !
Ah ! sachez de quel œil je vois votre attentat.
Ma gloire est d'en gémir , ma vertu d'être ingrat,
Mais après tant d'excès , si la vôtre est éteinte ,
Pour être sans remords , êtes-vous donc sans
crainte ?

Où comment votre cœur , libre, loin du repos ?

168 MERCURE DE FRANCE.

Peut-il encor *courir* à des forfaits nouveaux ?
Arrêtez-vous , tremblez d'avancer dans le crime ,
Peut-être un pas de plus , vous tombez dans
l'abîme.

Cruel , sous le bucher dressé pour mon trépas ,
Sous ma cendre du moins cachez vos attentats !

Tout cela , est en général , bien senti. *Avancer dans le crime* , est une expression heureuse. Enfin Artaban veut employer la violence pour sauver son fils , & pour assurer sa fuite. Arbace appelle les gardes , comme dans l'auteur Italien. Ô ! dépit ! dit Artaban qui doit sentir plus que *du dépit* , & l'acte finit.

Emirène qui ouvre le troisième acte, est le rôle qui dans cette pièce fait le plus d'honneur à M. le Mierre. Ce rôle lui appartient , & vaut beaucoup mieux que la Mandane de Métastase. Elle ne doute pas un instant de l'innocence d'Arbace , & le Spectateur lui sçait d'autant plus de gré de ce sentiment , qu'il rompt un peu la monotonie de la pièce qui roule toujours sur le même embarras & la même incertitude.

Arbace paroît devant elle.

Madame , au désespoir je suis abandonné.

Rassurez-moi d'un mot : m'avez-vous soupçonné ?

EMIRENE.

NOVEMBRE. 1768. 169

EMIRÉNE.

Je demande à te voir , je soutiens ta présence :
C'est te montrer un cœur sûr de ton innocence.

Cette réponse est très-belle. Emirène
lui demande l'explication de tout ce qui
vient de se passer.

ARBACE.

Tel est mon sort , telle est l'étrange loi
Que le ciel me prescrit & n'imposa qu'à moi ;
De ne pouvoir d'un mot prouver mon innocence ;
D'être exempt de remords & privé de défense ,
De chérir mon honneur & de l'abandonner ,
De mourir du silence & de m'y condamner.

Ces vers sont bien tournés. Mais , *tel
est mon sort de ne pouvoir prouver d'un
mot mon innocence* , est un contre sens.
Ce sort est celui de beaucoup d'accusés.
On veut dire je puis prouver mon inno-
cence d'un seul mot ; mais ce mot , il
m'est impossible de le dire.

EMIRÉNE.

C'en est assez , *barbare* , & ta prière aliène ,
Dans mon cœur incertain porte enfin la lumière.
Par ton silence même un perfide est nommé.
Le coupable est ton pere.

H

170 MERCURE DE FRANCE.

Il est d'autant plus vraisemblable qu'Emirène devine juste, qu'elle a déjà fait voir un très-grand éloignement pour Artaban, ce qui est un art de l'auteur. Mais elle ne doit pas l'appeller *barbare*, au moment où elle devine qu'il est vertueux, & il ne lui a point fait de *prière altière*. Elle finit par ces vers.

Demande à voir ton pere, & songe à le fléchir.
De tes indignes fers qu'il sache t'affranchir :
Qu'il détrompe mon frere & tous ceux qu'il abuse ;
En un mot, qu'il te sauve, ou c'est moi qui l'accuse ;

Et si tu n'es pas crû vertueux sur ma foi,
Je mets du moins le crime entre un *barbare* & toi.

Ce dernier vers ne s'entend pas trop. Mais d'ailleurs que prétend Emirène ? Si elle croit Artaban coupable, comment imagine-t-elle qu'Artaban veuille détromper personne ? Il est vrai qu'elle doit être assez embarrassée du parti qu'elle doit prendre. Mais c'est un des inconvéniens de ces sortes de sujets, que souvent l'auteur s'engage dans une intrigue dont il ne peut sortir.

Artaxerce revient interroger Arbace en présence d'Artaban, & n'en peut rien tirer. Arbace apprend dans le cours de

NOVEMBRE. 1768. 171

cette scène que Darius a péri, accusé par Artaban, & il est bien étonnant qu'il ne l'ait pas appris déjà, dans la scène qu'il a eue avec son pere. Quoi qu'il en soit, il craint pour les jours d'Artaxerce & l'avertit de changer la garde. Sur cet avis, Artaxerce devoit agir, interroger ceux de ses gardes qu'on a pu séduire, employer même les supplices pour arracher ce secret. Il ne fait rien du tout. Il se contente d'ordonner qu'on assemble le Conseil. Au quatrième acte, il apprend qu'Arbace est condamné. Emirène vient le défendre avec vivacité. Artaxerce répond avec une étrange froideur & par d'étranges vers, tels que ceux-ci.

Dans un crime d'état, c'en est un de se taire,
De n'en pas tout entier révéler le mystere.
Des indices ainsi le secours rejeté,
Auroit, plus d'une fois, produit l'impunité.
Les preuves contre lui sont assez authentiques ;
Ne me parlez donc plus de hazards chimériques, &c.

Emirène l'avertit enfin de se défier d'Artaban. Mais comme ce conseil n'est soutenu d'aucun raisonnement, au moins vraisemblable, le roi le rejette; & dans le même instant, Artaban vient l'avertir d'une conspiration qui se prépare, & qui

H ij

273 MERCURE DE FRANCE.

ne peut venir, dit-il, que des complices de Darius. Artaxerce n'en doute pas, car il ne doute jamais de rien. Il dit à Emirène, eh ! Bien, ma cœur ? Et cette Emirène si éclairée & si vive, ne trouve rien à répondre à cet argument convaincant. Artaban se charge de donner ordre à tout. Artaxerce, s'écrie en s'en allant,

Grands dieux ! Ah ! Si les rois sont vos *vives images*,

Deviez-vous sur leur tête *assembler tant d'orages* !

Après ces *orages assemblés sur des images*, Emirène reste avec une confidente à qui elle dit :

Courons, employons ce moment

A tenter les moyens de sauver mon amant.

(*Elle sort.*)

Tout ce quatrième acte est d'une langue morte. Un monologue d'Artaban commence le cinquième. Mégabize survient. Artaban lui annonce qu'il a déliyré son fils.

Obéis, ai-je dit, ou crains pour ton amante.

Soudain il n'a plus vu qu'Emirene expirante, &c.

Enfin il est sorti de prison, mais on ne sait où il est. Artaban, continue.

Dis-moi , cher Mégabize , *as-tu rempli ma loi ?*
 As-tu versé la mort dans la coupe sacrée ,
Pour le serment du trône en ces lieux préparée.

Le serment du trône est plaisant. Quoi qu'il en soit , Mégabize à pris ce soin mystérieux , & tout est prêt. Artaxerce vient prononcer le serment du trône , tel à peu près qu'il est dans l'auteur Italien. Arrive Emirène qui apprend au roi , aux Satrapes , à toute la cour assemblée , qu'il s'est élevé une sédition , & qu'Arbace l'a calmée. Il sortoit à peine de ses fers.

*Il s'élève à sa vue une émeute soudaine ;
 Il voit les conjurés , & de quelques soldats
 Qu'il désarme lui-même , il fait suivre ses pas.
 Il s'élançe , il s'écrie. Ah ! calmez mes allarmes.
 Cessez , qui que ce soit qui vous appelle aux armes ,
 Qui , de ce zèle affreux vous remplisse pour moi ,
 Quittez-le , osez me suivre , &c.*

Ce discours éloquent a apaisé la sédition qui s'étoit élevée , sans que personne en sçut rien. Arbace paroît triomphant. Mais Artaxerce fort peu touché de ce service , dont il ne parle seulement pas , soupçonne qu'Arbace veut l'empoisonner.

Par un zèle apparent si , pour sauver sa gloire. . .
 Sa fureur à l'autel plus couverte , plus noire. . .

Pour le prévenir , il lui propose de boire dans la coupe. Ce qui dans Métastase est un mouvement de reconnoissance & d'amitié dans le prince qui veut faire éclater l'innocence , n'est ici que l'odieuse précaution de la crainte , & ce beau dénouement est gâté. Tout le reste se passe comme dans l'ouvrage Italien , à l'exception d'Artaban qui se donne la mort.

On voit que les trois premiers actes de cette pièce marchent assez bien , mais que le quatrième est vuide , & le cinquième défiguré. Le rôle d'Emirène n'y est plus le même qu'auparavant. Celui d'Artaban est froidement odieux. Celui d'Artaxerce , si beau dans Métastase , est inepte & glacé.

À l'égard du style , le peu de vers qu'il nous a fallu citer , suffit pour le faire connoître. Nous avons rapporté à peu près ce qu'il y avoit de mieux. Car il seroit injuste de juger un auteur par ce qu'il a de plus mauvais. Le style de M. le Mierre afflige le lecteur. On sent ce qu'il lui en a coûté pour mettre sa pensée en vers , & l'on sent plus ce qu'il en coûte pour les lire. Peut-être est-il de

NOVEMBRE. 1768. 175

l'avis de ceux qui prétendent que les vers ne sont rien dans un ouvrage de Théâtre. A cela on ne peut que répondre comme l'ingénu : hélas ! très-volontiers. Mais pourquoi donc en faire ? & sur-tout pourquoi les imprimer.

Au reste, M. le Mierre est l'auteur d'une *Hypermenestre* que les Comédiens jouent souvent, & qui vaut mieux que celle de *Riupeyrus* ; il est aussi l'auteur de plusieurs pièces couronnées autrefois à l'Académie Française, dans l'une desquelles on trouve ce vers.

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Représentation en faveur du Sr le Kain.

Nous apprenons, dans ce moment, que les Comédiens François par le plaisir de donner un témoignage de leur sensibilité, au retour d'un Acteur aimé de la nation, ont décidé, pendant son absence, dans leur assemblée du 10 Octobre, de faire une représentation au profit du sieur Lekain. La joie que cette proposition a produite parmi eux, & la chaleur avec laquelle ils s'y portent, est un témoignage constant du désir qu'ils ont d'attacher le public à leur Spectacle. Si les Comédiens ont donné plusieurs fois le produit

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

d'un Spectacle , au besoin de leurs camarades , ou par d'autres motifs , nous savons qu'aujourd'hui leur zele s'attache à vaincre la résistance du sieur Lekain , & à lui faire accepter cette rétribution honorifique , comme un hommage de leur attachement , & de leur estime.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ordinaires du Roi ont donné Jeudi 13 Octobre dernier la premiere représentation de la *Meuniere de Gentilli* , comédie en un acte , mêlée d'ariettes.

La Meuniere , ennuyée du veuvage , a dessein d'épouser Colin , garçon de moulin , & elle destine à sa fille Jeannette , Jean Leblanc , maître du moulin. Cette Meuniere est d'un caractère si opiniâtre , que les jeunes amans, Jeannette & Colin , n'ont pas espérance de pouvoir la faire changer de résolution. Cependant ils concertent ensemble le moyen de la forcer à leur desir. Colin fait toutes les nuits charivari pour épouvanter la Meuniere , & lui faire accroire que c'est l'esprit de son mari qui revient de l'autre monde , & qui lui ordonne de marier sa fille à

NOVEMBRE. 1768. 177

Colin. La Meuniere est effrayée, mais elle a bien de la peine à obéir à l'esprit de son mari défunt, ne lui ayant jamais obéi de son vivant. Jean Leblanc n'est pas moins épouvanté du revenant. Colin se propose de redoubler son sabat & leur frayeur; mais par un fâcheux contre-temps, dont Colette n'a pas eu le temps d'avertir son amant, Guillaume, sergent de grenadiers, arrive dans le village. Il revoit la Meuniere & Jean Leblanc qui n'ont rien de plus pressé que de conter leur aventure. Le Brave qui ne croit pas aux revenans, & qui ne les craint pas, s'offre d'arrêter l'esprit. Jean Leblanc lui tient compagnie; mais le moindre bruit l'épouvante, il quitte la place. Le revenant arrive & fait grand bruit. Le grenadier, le sabre à la main, le poursuit dans les ténèbres. Colin tombe par malheur à ses pieds, & demande grace. Il reconnoît Guillaume son ami, & l'engage à s'intéresser pour lui. On découvre le stratagème de ces amans. Jean Leblanc fait des avantages à Colin qui déterminent enfin la Meuniere à accorder sa fille. On attribue les paroles de cette comédie à M. Lemonnier qui a déjà donné sur ce théâtre le *Cadi dupé*, le *Maître en droit*, &c. Et la musique est

H v

de M. de Laborde , bien connu par des airs agréables , & sur-tout par la musique charmante de *Gilles gargon peintre.*

G R A V U R E.

I.

LES Pêcheurs des monts Pyrénées. C'est une nouvelle estampe d'environ quinze pouces de haut sur dix-huit pouces de large , gravée d'après le tableau original de M. Vernet , peintre du roi , par J. J. Leveau. L'on voit sur la gauche de l'estampe une partie des Pyrénées , & sur la droite des pêcheurs , hommes & femmes , avec leurs filets , du poisson & des coquillages. Le graveur a cherché à faire passer sur le cuivre la belle harmonie du tableau qu'il copioit. Son burin est ferme & gracieux en même temps. Cette estampe se distribue chez l'auteur , rue Saint-Jacques , vis-à-vis le collège Duplessis. Le prix est de trois livres.

La gravure s'empresse de multiplier les ouvrages de notre célèbre peintre de marine. Voici encore une nouvelle estampe gravée d'après le tableau original de M. Vernet , qui est dans le cabinet de M. de Montullé. Elle représente des pê-

NOVEMBRE. 1768. 179

cheurs qui sur le bord de la mer pêchent à la ligne. Le Jet, comme tous ceux que choisit M. Vernet, en est très-piquant. Un vaisseau que l'on apperçoit en pleine mer avec tous ses agrès ajoute encore à l'intérêt du point de vue. Cette jolie estampe qui peut avoir treize pouces & demi de haut sur dix-sept de large, a été gravée avec beaucoup de soin & d'intelligence par Mademoiselle Bertaud. Le siècle passé ne nous a fourni qu'une Claudine Stella qui ait parfaitement réussi dans la gravure, mais l'émulation qui regne aujourd'hui semble nous promettre plusieurs femmes artistes du premier ordre. La nouvelle estampe des *Pêcheurs à la ligne* se trouve chez Mademoiselle Bertaud, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, à côté de la place des trois Mariés, & chez Joulain quai de la Mégisserie.

II.

M. Bonnet, graveur, dont nous avons quelques estampes dans la manière du crayon rouge, paroît s'être fixé particulièrement à imiter le pastel & le dessin au crayon noir rehaussé de blanc. Ces différentes manières de graver beaucoup plus difficiles que la première, sont aussi plus sé-

H vj

duisantes. Cet artiste vient encore d'augmenter son œuvre de deux morceaux très-agréables d'après M. Boucher premier peintre du roi. L'un gravé dans la manière du pastel, représente une tête de jeune fille coëffée en cheveux avec des fleurs. L'autre est une académie de femme, au crayon noir rehaussé de blanc. Cette femme est dans l'attitude d'une personne qui lave du linge au bord d'une rivière. Les roseaux & autres herbages qui accompagnent cette figure nue rendent ce dessin ou cette estampe très-pittoresque. M. Bonnet l'a intitulée *la Laveuse*.

Cet artiste a aussi gravé une suite de Calques, faits en Italie sur les originaux de Raphael par J. B. Vanloo, ils sont tirés du portefeuille de M. Dandré Bardon. Ces Calques sont autant d'études bien faites qui peuvent être de la plus grande utilité pour ceux qui apprennent à dessiner. L'élève met devant ses yeux un de ces Calques, gravé dans la manière du crayon blanc, & cherche à le tracer pareillement avec du crayon blanc sur du papier bleu, sur une toile bleue ou grise, ou même sur une planche noire, sur une ardoise. Lorsqu'il n'est pas content de ce qu'il vient de faire, il en est quitte pour prendre une éponge ou un lin-

N O V E M B R E. 1768. 181

ge, qui en lave les traits irréguliers. il faut consulter sur-tout ceci l'auteur des gravures que nous avons annoncées , qui demeure , rue Gallande place-Maubert , la porte cochere entreun layetier & un chandelier.

M U S I Q U E.

O T T O *duetti per flauto traversiere e violino, overe due flauti o due violini del signor Dominico Mancinelli*, œuvre premier gravé par M. Oger, prix 4 livres, à Paris chez M. Taillart l'aîné, rue de la Monnoie, la premiere porte à gauche en descendant du Pont-Neuf, & aux adresses ordinaires de musique.

Le talent supérieur de M. Taillart l'aîné pour la flute traversiere qu'il enseigne ; son goût & sa brillante exécution , doivent faire rechercher la musique dont il est éditeur , comme la plus propre à l'instrument pour lequel elle est principalement composée. Ces duos sont d'un chant agréable , piquant , varié & bien dialogué. On trouve aussi chez M. Taillart plusieurs recueils d'airs choisis & nouveaux , & arrangés pour la flute ; des sonates , des symphonies , soit de

182 MERCURE DE FRANCE.

lui, soit d'autres excellens auteurs, & dont les productions font les délices des virtuoses & des amateurs.

Cours Public d'Histoire & de Géographie.

M. Philippe, censeur royal, va rouvrir, suivant son usage, le dimanche 20 du mois de Novembre; à 10 heures au plutard du matin, *son cours public & gratuit d'histoire & de géographie*; qu'il continuera tous les dimanches à pareille heure. Il y a 22 ans qu'il se donne à cet enseignement, sans autre vue que de rendre la science plus commune & de procurer le bien général, & sans autre dédommagement que la reconnoissance de ses disciples. Les Dames mêmes peuvent assister à son cours.

Ce que la méthode de cet habile maître a de particulier, c'est que par tout il marche à l'aide de la géographie. C'est en effet le meilleur guide que l'on puisse suivre pour ne pas s'égarer dans l'histoire. Il a formé dans cette vue le projet d'une *Cosmographie universelle, physique & astronomique*, où se retrouveront tous les empires, toutes les parties du monde suivant leurs différentes décompositions politiques.

NOVEMBRE. 1768. 183

Cet *Atlas* dirigé par l'auteur avec la plus scrupuleuse exactitude pour la partie géographique , est en même temps d'une exécution agréable par rapport à la gravure , & au lavis. Il doit avoir environ 100 feuilles dont 32 sont déjà dans les mains du public. Les personnes qui vont au cours de M. Philippe , peuvent s'en fournir si elles le jugent à propos , mais elle ne doivent y être déterminées que par l'espérance d'étudier l'histoire avec plus de fruit. A cet égard il y a une liberté entière.

Sa demeure est *rue de la Harpe , maison neuve , vis - à - vis la rue des deux Portes.*

QUESTION.

I.

QU'ENTEND-ON par le *luxe* ? & quels sont ses avantages , ses influences , ses inconvéniens dans une monarchie ?

II.

Seconde Réponse tirée de Chinki , par rapport , aux CORPORATIONS D'ARTS ET METIERS.

On a fait voir que le compagnonage

ne peut être d'aucune utilité pour l'avancement des arts ; il est au contraire un objet de dégoût pour les bons ouvriers : & , comme l'expérience ne le prouve que trop , il les engage à porter leur industrie chez l'étranger , où elle peut leur devenir plus fructueuse , étant affranchie de cette servitude.

Reste à parler du *che, -d'œuvre* ; mais la preuve qu'il ne sert de rien , c'est que les fils de maîtres en sont exempts , quoique la naissance ne soit pas un titre de capacité , & que tous les autres peuvent s'en rédimer pour une somme d'argent.

Nous avons, sans sortir de chez nous , un témoignage subsistant de l'inutilité de ces épreuves dans les ouvriers & artisans privilégiés de la prévôté de l'hôtel qui n'y sont point sujets , & dont les ouvrages n'en sont pour cela ni moins parfaits , ni moins recherchés.

Mais objectera-t-on encore , ne faut-il pas une police dans le commerce , & que deviendra-t-elle s'il n'y a ni Jurandes , ni communautés ? Il faut une police sans doute dans le commerce ; mais c'est cette police générale qui est dans la main de l'administration & des magistrats ; on ne doit pas la confondre avec la police intérieure des communautés qui se réfère

N O V E M B R E. 1768. 185

uniquement à l'observation de leurs statuts; c'est-à-dire , à en maintenir les entraves & l'exclusif , à faire des recherches contre ceux qui travaillent sans avoir le privilège de maîtrise , à saisir leurs ouvrages, & leurs outils, seule ressource de l'industrie indigente , à poursuivre contre eux des condamnations d'amende & de prison , à employer l'espionnage & faire des tournées pour surprendre dans les rues quelques cartons ou quelques boîtes de menues merceries, avec lesquelles des malheureux cherchent à gagner leur vie; à confisquer les ouvrages & marchandises qui n'entreroient pas par le canal des maîtres ; à faire chez les maîtres quatre visites par an à jour indiqué , dont tout l'objet est de lever une imposition; à veiller à ce que les maîtres n'aient pas un plus grand nombre d'apprentifs que celui porté par les statuts ; à écarter les aspirans sans qualité, ou à les rançonner autant qu'il est possible ; à empiéter sur les communautés analogues , ou les empêcher d'empiéter , & suivre les procès qui résultent de ces entreprises respectives; tel est en général le tableau de la prétendue police exercée par les communautés, & il est évident qu'elle est absolument étrangère à la police du commerce.

Reste à examiner le degré d'utilité dont peuvent être les communautés , comme ressource de finance : en supposant qu'elles en fussent une , qu'on considère que l'agriculture & l'industrie sont les seules richesses d'un état , que c'est par elles que les peuples tirent de quoi payer , & qu'à mesure qu'elles augmentent , les moyens de payer augmentent en proportion , & l'on sera forcé de conclure qu'une ressource dont la base est non-seulement de mettre des entraves à l'accroissement de l'industrie , mais encore de la restreindre , le plus possible , est pernicieuse en soi , & que quelque considérable qu'elle soit pour le moment , elle ne peut compenser le tort qu'elle fait à l'état , en desséchant , pour ainsi dire , dans sa racine , un des deux germes de sa richesse & de sa puissance ; mais que sera-ce quand on connoîtra l'objet de cette prétendue ressource.

I I I.

On a proposé dans le *Mercur* de Septembre dernier cette question , *quelle seroit la méthode la plus propre à découvrir , à développer , & à exciter le goût & les talens d'un élève pour les arts , les sciences & les différens états de la vie , en l'amusant & sans l'assujettir à aucune étude pénible.*

NOVEMBRE. 1768. 187

REP. à cette question par un Instituteur.

Sans-doute qu'on s'est persuadé que la jeunesse gagneroit beaucoup, à ce qu'on lui ôtât les épines du travail. Voilà l'esprit de ce qu'on demande. J'y acquiesce volontiers. Mais la question est proposée comme s'il étoit important d'ôter aux enfans le travail même. C'est-ce dont il faudroit bien se garder.

Dans un siècle & au milieu d'une nation où l'idée, où souvent le mot seul de *travail* effraye, j'avouerais que c'est dépouiller la question de ce qu'elle a de piquant, que de la réduire à trouver les moyens de rendre le travail intéressant pour les enfans, en y semant ce qui peut leur plaire, & leur rendre le travail attrayant. Que dis-je ? la question, de quelque manière qu'on veuille la prendre, est résolue par elle-même. Donnez une forme de jeu au travail proportionné à chaque période de l'enfance, proportionné à la portée naturelle de chaque enfant ; vous aurez ce que vous demandez. Le travail disparoît ; ses épines sont arrachées, dès que vous l'avez rendu intéressant.

Les âges différens de la vie ne sont, pour la plupart des hommes, qu'une enfance prolongée. Qu'est-ce qui les attache

à des travaux pénibles ? c'est-ce que leur passion dominante y trouve d'attrayant. Ou la nature leur a donné cette passion, ou les circonstances l'ont fait naître, ou quelqu'un a eu l'adresse de la leur inspirer.

Peres, meres, gouverneurs, gouvernantes, instituteurs, institutrices des divers degrés de l'enfance, législateurs même, & vous sages administrateurs du bienfait de la législation ! voilà le jeu que vous demandez. Il ne falloit le demander que pour vous-mêmes. L'enfance n'en est que l'instrument organisé : elle est toujours prête à s'y prêter. Sachez en monter les ressorts.

Je vous entends. Ce sont les regles de ce jeu que vous voudriez qu'on vous donnât ? Mais la nature les a dictées, & vous les connoissez très-bien. Vous en voudriez de plus faciles, de moins pénibles pour les soins, & pour l'attention. Vous en voudriez d'une exécution en quelque sorte mécanique, & dont la machine une fois montée, vous laissât libres & affranchis de tout travail. C'est pour vous-mêmes, c'est pour vous seuls que vous trouvez le travail effrayant.

Il vous est aisé d'appeller l'art à votre secours ! mais l'art aura-t-il le secret de

NOVEMBRE. 1768. 189

se faire entendre ? Aura-t-il le bonheur de vous persuader ? combien de fois ne vous a-t-il pas mis à la main ce qu'il vous prend en fantaisie de lui demander aujourd'hui ? Il vous l'offroit de son chef, c'étoit assez pour le dédaigner. Il lui falloit quelques rentrées de ses avances, c'étoit assez pour vous refroidir. Il vous proposoit de prendre non-seulement un peu sur vos facultés ; mais beaucoup sur vous-mêmes , c'étoit assez pour vous éloigner de lui sans retour. Aujourd'hui (je ne sçais par quel caprice) vous revenez à lui. L'Auteur de la question (je le sçais) n'est que l'organe de la nation.

Oui , le vœu de la nation est pour la réforme de l'institution de la jeunesse. Les soins de cette institution sont exigibles dès le berceau. Peut-être même que , comme vous l'a représenté l'auteur *de la physique de l'enfance* * , ces soins doivent précéder la naissance de l'enfant & sa conception.

Vous vous effrayez ! songez que le tra-

* Cet auteur étoit un médecin, jeune alors , qui fut couronné à Toulouse il y a des années. Je me souviens confusément du titre & des circonstances. Mais l'ouvrage m'est resté profondément gravé dans l'esprit.

vail est pour vous-mêmes; & qu'on ne peut vous en dispenser. Tout l'art est de vous le rendre attrayant. Il vous le fera, si vous êtes pères; si vous revêtez les sentimens de paternité de ceux que vous représentez, en leur qualité d'instituteurs-nés de leur progéniture. Du reste laissez agir la nature & dans les enfans, & dans vous-mêmes. Consultez les appétits de l'enfant, saisissez les moins dangereux d'entr'eux; contraignez-le à vous aider, pour faire que les appétits plus mutins soient morigénés. Prêchez vous-mêmes d'exemple, & restreignez-vous sur les choses que vous voulez interdire à l'enfant. C'est une terrible observatoire, que l'enfance! Marchez le premier dans les arts, dans les sciences, dans l'exercice des talens que vous vous proposez de lui faire acquérir. Paraissez vous en faire un jeu. Cela ne vous sera pas difficile, si vous ne vous êtes donnés à faux, (ô Instituteurs!) pour les posséder. L'enfant se prendra d'émulation sur ce qui lui paroîtra ne point excéder vos forces, sur lesquelles il a coutume de mesurer les siennes. Il sent qu'il est destiné à devenir ce que vous êtes; & qu'il est fait pour s'approprier ce que vous possédez. S'il calcule les temps, ce n'est qu'au gré de

N O V E M B R E. 1768. 191

son impatience & de son avidité. Et la nature le sert très-bien par cette avidité, par cette impatience même qu'elle lui donne, pour le soutenir sur vos traces. Mais ne faites devant lui que ce qu'il peut faire; n'y proférez, que ce qu'il peut penser: en un mot, évitez de le désespérer,

Comme un instituteur est un soldat romain attaché à la chaîne du prisonnier qu'il a en garde, je sens par combien d'endroits, des peres & meres de tout état & de toute condition (c'est un malheur) sont éloignés de se charger eux-mêmes de cette fonction. D'autres devoirs les appellent: car je ne parle point de ceux qu'aucun devoir n'en distrair. Ils ne méritent pas même une observation.

Que les parens distraits par le devoir fassent un choix. Qu'ils le fassent digne d'être honoré; & qu'ils l'honorent eux-mêmes à l'égal de ce qu'ils veulent que le public honore leurs propres personnes. Les peres & meres qui se sentent en état de surveiller l'instituteur, doivent le faire sans l'humilier à ses propres yeux, sans le compromettre vis-à-vis de qui que ce soit; moins encore vis-à-vis de l'enfant, par égard pour

l'enfant même. * Les autres doivent se reposer de tout sur la prudence de l'instituteur. Ils ne sont astreints qu'à un choix plus scrupuleux.

Quant aux méthodes de mécanisme que vous demandez : songez que vous ouvrez une porte au charlatanisme ? Non que je blâme personnellement ceux qui en ont proposées. Je n'ai le droit de blâmer qui que ce soit au personnel. Mais nulle de ces méthodes n'est généralement applicable. De là le blâme & la louange qu'elles ont encourus & obtenus en même temps , selon ce qu'elles ont eu de succès sur certains sujets , & ce qu'elles n'en ont point eu sur d'autres.. Tel est le sort de l'art , à la différence de la nature ; c'est de ne pouvoir opérer avec succès , que sur les sujets qu'il trouve disposés. C'est dans ce que les promesses de l'artiste ont de trop pompeux , que le charlatanisme est à redouter.

Eh ! que s'inquiète-t-on de ces méthodes ? S'il s'en trouve quelqu'une que l'enfant saisisse avec succès ; à la bonne heu-

* Le secret pour garder avec adresse ces ménagemens , c'est de surveiller l'instituteur par manière de le seconder.

NOVEMBRE. 1768. 193
re ! Mais c'est déjà se défier de son naturel , que de la lui présenter quelle qu'elle soit , elle ne lui procurera jamais le même avantage , que celle que ses appétits bien étudiés vous auront suggérée.

En voilà bien assez , pour qui voudra m'entendre ; & trop pour qui n'est point d'humeur de se départir de ses préjugés.

L'Abbé du Ruzeau.

B I E N F A I S A N C E .

ON avoit défendu anciennement en Dannemarck , aux étrangers , d'aborder dans l'isle de l'Islande , pour y porter des marchandises ; il leur étoit aussi défendu de pêcher aux environs de cette isle. Cette dernière défense ayant été levée , des Calaisiens allèrent à la pêche de la morue ; mais un gros temps les ayant portés dans l'Islande , ils ne résistèrent pas à l'envie d'y aborder , & d'y faire la contrebande. On les arrêta , on leur fit leur procès ; ils furent condamnés , suivant la loi. Ils en appelèrent au roi , dont la bienfaisance , la justice & l'humanité , sont si reconnues dans toute l'Europe. Le monarque donna d'abord la grace aux prisonniers françois ; il leur fit rendre ce qu'on avoit saisi , & les fit reconduire. Ensuite exa-

194 MERCURE DE FRANCE.

minant la loi, il la jugea trop sévère, & l'abolit. Ce trait de bienfaisance publié, avec reconnoissance, par les Calaisiens mêmes, qui en avoient été l'objet, fut représenté dans un tableau, exposé dans une fête que le Prince de Croy donna lors du séjour que le monarque fit à Calais pour se rendre en Angleterre.

Ce même Prince étant revenu à Calais pour aller à Paris reçut un placet d'un déserteur qui imploroit sa médiation. Aussi-tôt le premier mouvement du monarque, fut de faire partir un courrier à Versailles pour demander grace; & il a eu le plaisir de la faire annoncer au déserteur. L'héroïsme d'un grand cœur est de secourir l'humanité.

Christian VII, à l'exemple de Pierre le Grand & de Christine, voyage en philosophie à l'âge de dix-neuf ans. Ce prince est actuellement en France, où il prend beaucoup d'intérêt aux talens, aux arts, aux spectacles, aux mœurs des François qui le voyent avec transport & avec admiration.

Au Roi de Dannemarck, sous le nom de prince de Travendal; à son passage à Saint Omer, chez M. le marquis de Levis, le 15 Octobre 1768.

VENEZ, Prince, venez en France,

NOVEMBRE. 1768. 195

C'est le séjour, des jeux, des ris ;
Ils y suivront votre présence,
Allez à la cour de Louis.

Vous qui possédez en partage
Les agrémens les plus flatteurs ,
Les charmes, les graces de l'âge ;
Vous y gagnerez tous les cœurs.

L'air gracieux, la politesse,
La grandeur d'ame & la bonté,
Tout nous offre en vous la noblesse
Et les traits de la Majesté,

Vous êtes Roi, digne de l'être,
Et sous le nom de Travendal ,
Sur votre front l'on voit paroître
L'empreinte du bandeau royal.

Semblable aux sources des fontaines
Qui, grossissant par longs détours,
Prennent le suc des riches veines,
Qui se présentent dans leurs cours ;

Vous cueillez dans votre voyage
Les roses de tous les climats ,
Pour joindre aux fleurs qu'en prince sage
Vous cultivez dans vos états.

*Par M. le chev. de Pascal, lieut.-col. d'inf. capit.
de grenadiers au régiment de Piémont.*

ÉVÉNEMENT REMARQUABLE.

LE prince Balthasar - Pascal-Celse, fils aîné du roi, & héritier présomptif des royaumes de Timor & de Solor, dans les Moluques, se trouve par les plus étranges aventures transplanté loin de son pays & de son trône.

Ce prince né d'un roi chrétien, fut instruit & élevé par un des Dominicains que leur zèle à fixés à Timor. Ce religieux portugais, nommé *Ignace*, gagna la confiance du pere & de l'élève. Il leur fit entendre que c'étoit loin des délices de la couronne qu'un prince pouvoit être formé, & s'instruire dans le grand art de régner; c'est ainsi, disoit-il, qu'en Europe les Souverains vont puiser chez des nations étrangères, les vertus & les qualités qui leur sont nécessaires pour bien gouverner. Par ces insinuations insidieuses, ce gouverneur préparoit sa fuite & sa fortune. D'abord le Dominicain conduisit le jeune prince à Macao, pour y recevoir dans la plus grande pompe le sacrement de l'Eucharistie. Ce premier voyage donna de la confiance au Roi, il ne résista plus à l'idée de mettre son successeur en état d'aller s'enrichir des connoissan-

ces de l'Europe. Il fit imprimer suivant l'usage du pays, un caractère distinctif & ineffaçable sur le corps de son fils. Le départ est résolu. Le roi charge un vaisseau portugais de son fils, de son gouverneur, de trente esclaves, & de toutes sortes de richesses, d'or, de pierreries, de bijoux ; voulant que l'héritier de sa couronne soutienne avec dignité l'éclat de son rang dans tous les pays du monde.

Le Dominicain fit relâcher à Macao, & là sous quelque prétexte, il quitta le bâtiment portugais, & vendit vingt-six esclaves. Il échangea une partie des richesses avec des marchandises, propres à être commercées en Europe. Il partit ensuite de Macao à l'ombre du mystère, & mena son élève à Quangtong, éloigné de Macao d'environ trente lieues. En cet endroit le perfide gouverneur commença la trame de son funeste projet. Le jeune prince est dépouillé de ses ornemens, il est habillé en simple Portugais ; il est éloigné de tout ce qui peut l'instruire. On part de la Chine sur un bâtiment françois, nommé le Béthune. Pour s'assurer de la discrétion de cet enfant crédule, le gouverneur lui fit accroire que les François le tueroient & le dévoreroient, s'ils venoient à découvrir sa naissance ; &

pour le mettre, disoit-il, à l'abri d'un sort si cruel, il le fit déguiser sous l'habit d'un esclave. Le prince mangeoit avec les valets de l'équipage, tandis que le Religieux avoit la table du capitaine.

Dans la traversée, à la hauteur de l'Ascension, le navire rencontra deux bâtimens Portugais : plusieurs passagers monterent sur ces vaisseaux pour aller en Portugal ; le jeune prince vouloit aussi y monter, mais le gouverneur craignant qu'il ne se fit connoître à une nation qui commerce dans les Moluques, lui persuada qu'en gardant son secret, il seroit en sûreté en France ; ils resterent sur le vaisseau françois, & aborderent au port de l'Orient.

Le Pere Ignace tenoit toujours son élève éloigné. Il sortit, sans lui, du vaisseau, & en fit transporter toutes les marchandises : le jeune prince attendoit son gouverneur. Le capitaine lui demanda ce qu'il faisoit dans le vaisseau. J'attends le P. Ignace, lui dit l'enfant ; il est parti depuis trois jours, répondit le capitaine. Dépouillé de ses biens, sans ressource, sans connoissance, l'héritier présomptif d'une riche couronne est réduit, par la nécessité, à servir un cuisinier ; il le suivit de l'Orient à S. Malo ; la mort lui enleva son

NOVEMBRE. 1768. 199

nouveau protecteur. Le malheureux Timorien fut obligé de s'engager sur un vaisseau qui partoît pour le Canada ; & par la plus bizarre de toutes les aventures, un enfant né du sang royal près de l'équateur, alla faire la cuisine à des mouffes de vaisseau, au milieu des glaces de la Nouvelle France. A Quebec, le jeune prince fut admis sur un paquebot, qui transportoit des prisonniers Anglois à Falmouth ; il passa en Angleterre, & de-là à Bordeaux.

Le temps, les voyages, l'expérience firent connoître à cet infortuné combien les imputations de son gouverneur étoient horribles & fausses. Il aima les François qu'il avoit tant appréhendés. Il se rendit à Paris ; il découvrit sa naissance. On prit intérêt à ses malheurs ; on obtint de le faire embarquer sur un vaisseau de la Compagnie des Indes. Il part avec joie de la capitale, se rend à l'Orient. Le vaisseau avoit levé l'ancre, il ne peut en profiter.

Cependant on fit envisager à ce prince le danger qu'il couroit d'aller dans son pays sans être informé si son Père occupoit encore le trône ; & si un de ses frères n'en étoit point le possesseur, sans connoître, en un mot, ce qu'il devoit craindre ou espérer. Il a donc pris le parti

Liv

d'envoyer des lettres par la Hollande, l'Angleterre & le Portugal, avec des certificats authentiques des capitaines qui l'ont vu avec le P. Ignace.

Il a eu aussi le témoignage de l'Evêque de Macao, qui étant venu à Paris l'a reconnu. Mais ce jeune Prince toujours dans l'attente, & dans l'infortune, ne reçoit aucunes nouvelles de son sort. Il expose toutes ces aventures extraordinaires, dans une requête présentée au roi, & demande la permission de faire expédier un ou deux navires pour l'isle de Timor, suivant les offres d'un négociant de l'Orient. Nous nous arrêtons à ces faits dignes de piquer l'attention de toute ame sensible. Nous les avons puisés dans un mémoire imprimé, écrit avec autant d'intérêt & d'éloquence, que de force & de clarté par M. Lethinois, *avocat aux conseils du Roi.*

A N E C D O T E S.

I.

AL A représentation de *l'Amour & la Vérité*, comédie, qui fut donnée sans succès au théâtre des Italiens, M. de Marivaux dit en sortant que cette pièce l'avoit plus ennuyé qu'un autre; pourquoi, lui

NOVEMBRE. 1768. 201
demanda-t-on? C'est, répondit-il, que
j'en suis l'auteur, & il se fit ainsi con-
noître.

I I.

Un peintre qui vouloit exprimer les
différens âges de l'amour, avoit repré-
senté un garçon & une fille avec ces mots :
Nous nous aimons tant que nous pouvons.
Venoient ensuite de jeunes mariés : *Nous*
nous aimons tant que nous voulons. On
voyoit après un homme & sa femme un
peu sur l'âge : *Nous sommes sur le point*
de ne plus aimer. Un homme & une fem-
me fort âgés disoient : *Nous ne nous ai-*
mons plus. Enfin, un vieillard décrépît
les regardoit tous, & s'écrioit comme
surpris : *Parbleu ! est ce qu'on s'aime en-*
core ?

A V I S.

I.

Cours de Chymie.

M. DEMACHY, maître apothicaire, membre
des académies impériale des curieux de la natu-
re, & royale des sciences de Berlin, &c. fera
l'ouverture de son cours de Chymie le lundi 14
du mois de Novembre 1768, à trois heures de re-
levée ; dans son laboratoire, rue du Bacq, vis-à-
vis la Visitation.

On trouvera chez Lottin le jeune, rue Saint-

Jacques , *les Instituts de Chymie* , nécessaires pour suivre ce cours.

I I.

Catalogue d'une collection de belles coquilles, coraux, madrépores, cristallisations, incrustations, morceaux & plaques d'agathes orientales & autres; des jaspes, des cornalines, des minéraux, des pétrifications, des marbres, des bronzes indiens, des porcelaines, des médailles & monnoies d'or, d'argent & de bronze, & autres objets curieux; composant le cabinet de feu M. le marquis de Bauffet, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté, auprès de l'Impératrice des Russies; par M. Remy. A Paris, chez Vente, libraire, rue & au bas de la montagne Ste Genevieve.

La vente de cette collection se fera le lundi 21 Novembre 1768, & jours suivans, trois heures & demie précise de relevée, rue du Cherche-Midi, dans la maison de M. de Montullé, conseiller d'état, secrétaire des commandemens de la Reine.

I I I.

LETTRE de M. Barthelemy, Médecin Chimiste, à M. MOREAU, Docteur en Médecine, sur les bons effets du Chocolat oriental, & sur un nouveau spécifique contre la Goute.

On a eu dessein, de faire connoître sous le nom de *Chocolat oriental*, une nouvelle espèce de *blanc-manger*, qui favorise considérablement les fonctions de l'économie animale. On a déjà instruit le public de l'excellence de ce *Chocolat* pour les pulmoniques, & pour ceux sur-tout, à qui des maladies de poitrine, ou des foiblesses d'estomac, empêchent de faire usage des alimens solides. Mais on n'a pas fait observer de quel avantage il est encore pour les personnes

affligées de la Goutte. Dans les accès, qui durent quelquefois plusieurs jours, le malade est réduit au point de ne pouvoir presque plus supporter d'aliment.

Dans cette situation, non-seulement l'estomac digère avec facilité le *blanc-manger* dont il s'agit, mais ce restaurant est également efficace contre la maladie. Il en est de même à l'égard des personnes tourmentées par des douleurs néphrétiques. Je dis plus : ce *Chocolat* ou *blanc-manger* leur est encore plus nécessaire qu'à tout autre malade, parce qu'étant quelquefois fatiguées par des vomissemens, il leur faut une nourriture telle que celle-ci, qui est un chyle presque disposé à entrer dans les veines lactées. De-là on peut aisément inférer, que dans ces accouchemens laborieux, où la nature s'épuise souvent en vains efforts, le *Chocolat oriental* doit être d'une grande ressource, puisque sans fatiguer les organes de la digestion, il ranime les forces, & ne cause jamais le moindre dégoût.

J'aurois, Monsieur, un très-grand reproche à me faire, si je vous laissois ignorer que ce *Chocolat*, est sans contredit la meilleure nourriture pour une jeune fille épuisée par les excès.

Rien n'adoucit mieux l'âpreté des humeurs, & n'est si propre à produire un suc nourricier & bien conditionné ; d'où il suit, que cette nourriture est excellente pour toutes les personnes qui ont le sang appauvri, ou qui craignent de devenir pulmoniques. Une multitude de succès non équivoques, ont aussi convaincu le public, que jusqu'à présent on n'a pas connu de moyen plus utile pour hâter la convalescence, & pour prévenir & vaincre les infirmités de la vieillesse.

J'observe encore, sans en vouloir tirer vanité que les maîtres de l'art qui cherchent de bonne

foi ce qui peut concourir à perfectionner la Médecine, ont reconnu la bonté de mon *Elixir Antipodagrique*, & applaudi au zèle, avec lequel je traite les gouteux qui me consultent. Ils ont même remarqué, que ma méthode n'est pas gênante, parce que je me borne à faire boire au malade durant quelques jours, avec l'*Elixir* en question, quatre ou cinq verres d'une pisanne faite avec des simples fort connus. C'est en effet au moyen de cette seule boisson que les douleurs cruelles sont entièrement dissipées, les nodus résolus, les gouteux enfin guéris. Je traite à peu-près de même les affections rhumatismales, parce que dans bien des circonstances ces maladies émanent du même principe, & que leur affinité est telle, qu'elles n'en diffèrent que par le plus ou le moins.

Parmi plusieurs choses, qui semblent concourir à rendre ma méthode recommandable, on en remarque une sur-tout, qui seule suffiroit peut-être pour rassurer le public sur sa bonté. C'est que je n'applique jamais aucun topique sur les parties, où la goutte a fait son dépôt. Quoique je ne doute pas que l'usage indiscret des topiques n'expose les malades à bien des suites facheuses, je ne prétend pas cependant blâmer ceux qui en conseillent, ni critiquer leur conduite. Il y a lieu de croire que ce n'est pas sans raison qu'ils en agissent ainsi; mais d'après les mures réflexions que j'ai faites sur la nature de la goutte, je suis convaincu que si les topiques modèrent quelquefois le mal, cela n'est que momentané, & que ce seroit s'avengler, que de les croire assez efficaces pour le guérir tout à fait. Il n'en est pas de même de l'*Elixir Antipodagrique*; car il n'opère, qu'en aidant la nature à vaincre & à expulser les humeurs qui l'incommodent, par la voie qu'elle trouve elle-même plus convenable.

N O V E M B R E. 1768. 205

Le Chocolat oriental, ainsi que *l'Elixir Antipodagrique*, continuent de se débiter dans l'Abbaye de S. Germain des Prés, en entrant par la rue Sainte Marguerite, chez le fleur Roussel, Marchand épicier-droguiste, qui veut bien se charger de faire passer à M. Barthelemy, médecin-chymiste, les mémoires ou consultations qu'on désirera lui adresser franchises de port, principalement sur les maladies qu'on estime incurables.

DECLARATIONS, LETTRES-PATENTES, ARRÊTS, &c.

I.

ARRÊT du conseil d'état du Roi, du 16 Juin 1768 ; qui ordonne que tous fromens, seigles, méteils, farines & autres grains, graines & grenailles, à l'exception seulement des graines servant à ensemercer les jardins, ne pourront être transportés que sur vaisseaux françois seulement, soit que lesdits grains soient destinés au pays étranger, soit qu'ils ne doivent être portés que d'un port du royaume dans un autre port du royaume.

II.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 10 Août 1768 ; concernant les alignemens des murs de clôture & édifices à construire ou à reconstruire sur la traverse de Soisy-sous-Eriolles, suivant le plan qui en a été dressé, en exécution de l'arrêt du conseil du 27 Février 1765.

III.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 10 Août

206 MERCURE DE FRANCE.

1768 ; qui ordonne que l'arrêt du conseil du 10 Janvier 1761 , concernant la perception des droits municipaux sur les foins dans la ville de Chaumont en Vexin , sera exécuté selon sa forme & teneur ; en conséquence , que le droit de dix sous fix deniers qui se perçoit par chaque cent de bottes de foin dans la ville de Caudebec , sera également perçu sur les trèfles , luzernes & autres fourrages,

I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 12 Août 1768 ; qui casse & annulle l'arrêt de la cour des aides de Paris , du 13 Juillet 1768 , rendu par cette cour , les chambres assemblées , qui ordonne aux officiers des élections de son ressort , de lui envoyer chaque année , aussi-tôt après le département , l'état des sommes imposées sur les paroisses de leurs élections , & celui des diminutions & remises accordées par Sa Majesté , tant en taille , capitation , qu'accessaires ; avec défenses à ladite cour des aides , d'en rendre de semblables à l'avenir , à peine de désobéissance ;

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 25 Août 1768 ; qui casse & annulle l'arrêt du parlement de Rouen , du 18 Août 1768 , rendu par cette cour , sur les opérations concernant la nouvelle forme de la répartition des impositions ; avec défenses audit parlement de lui donner aucune suite ni exécution , & d'en rendre de semblables à l'avenir , sous peine de désobéissance.

V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , & lettres-patentes sur icelui , du 11 Juillet 1768 , registrées en la chambre des comptes & à la cour des aides , le 15

Septembre 1768 ; qui ordonnent que les paroisses des Chezes & de Villette, continueront de ressortir au grenier de Dreux ; & qu'à commencer du 1^r Octobre 1768, les paroisses de Germainville, de Poigny, de Condé, de la Magdeleine & du bourg Saint-Thomas d'Epernon, ressortiront au grenier de Gambais.

V I I.

Déclaration du Roi, qui prescrit l'ordre & la forme des comptes qui doivent être rendus par les receveurs généraux des finances, receveurs des tailles, trésoriers & autres comptables, des deniers provenans du recouvrement des Quinzième & Dixième d'amortissement, ordonnés par l'édit du mois de Décembre 1764 : & fixe les délais dans lesquels lesdits comptes doivent être rendus ; donnée à Compiègne le 27 Juiller 1768 ; enregistrée en la chambre des comptes, le 3 Septembre 1768.

V I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 16 Septembre 1768 ; qui ordonne que, dans chacune des provinces des religieux tierçaires de l'ordre de St François, il sera nommé six députés, dont trois seront pris parmi les supérieurs & trois parmi les conventuels, lesquels seront chargés, conjointement avec les provinciaux de chacune desdites provinces, d'examiner le projet des constitutions qui leur sera remis par les rédacteurs nommés aux précédens chapitres, & de procéder à l'exécution des articles V, VII & X de l'édit du mois de Mars dernier ; à l'effet de quoi lesdits provinciaux & députés seront tenus de s'assembler le 5 Mai de l'année 1769, dans le couvent de Nazareth de la ville de Paris, en présence de tels commissaires que Sa Majesté jugera à propos de commettre pour y as-

sister de sa parr. Veut & entend Sa Majesté que les chapitres ordinaires desdites provinces, qui doivent se tenir l'année prochaine 1769, se tiennent assez à temps pour que lesdits députés puissent arriver au temps prescrit par le présent arrêt, & que dans les provinces dans lesquelles il ne devroit pas y avoir de chapitre, il en soit tenu d'extraordinaires pour procéder à la nomination desdits députés : ordonne Sa Majesté aux provinciaux dudit ordre de veiller à la convocation & tenue desdits chapitres ; ordonne en outre Sa Majesté que lesd. provinciaux & députés seront tenus de remettre aux sieurs commissaires, l'état détaillé des revenus & dettes de chacun des monasteres desdites provinces & des religieux qui les composent ; se réservant, Sa Majesté, sur le compte qui lui en sera rendu par les sieurs commissaires nommés pour l'exécution de l'arrêt du 23 Mai 1766, d'autoriser, s'il y a lieu, tout ce qui aura été fait & arrêté par lesdits provinciaux & députés, en exécution de son édit du mois de Mars dernier, tant par rapport à la rédaction des constitutions, que par rapport au rétablissement de la conventualité.

I X.

Arrêt du conseil d'état du Roi, pour l'acquit des dettes de la congrégation de Saint-Maur ; du 16 Septembre 1768.

X.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 16 Septembre 1768 ; pour la rédaction des constitutions de la congrégation de Saint-Maur.

X I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, du 19 Septembre 1768 ; qui ordonne qu'à l'avenir il ne sera plus

NOVEMBRE. 1768. 209

perçu à l'entrée des blés & farines venant de l'étranger, que le même droit qui se perçoit à la sortie des blés & farines du royaume.

T A L E N S P R É C O C E S .

UNE Demoiselle de Cadix , âgée de douze ans , a fait l'étonnement & l'admiration de cette ville par l'étendue de ses talens & de ses connoissances littéraires. Elle en a donné des preuves publiques dans un exercice qu'elle a soutenu en trois séances les 19, 22 & 24 du mois de Sep. & où elle a attiré le concours des personnes les plus distinguées de la ville. Dans ces trois séances, de trois heures chacune, elle a répondu, avec la plus grande clarté & la plus grande précision, à toutes les questions qui lui ont été faites sur l'histoire sacrée & profane, sur la grammaire & l'orthographe des langues grecque, latine, françoise & espagnole; elle a traduit à l'ouverture du livre & expliqué, d'un idiome à l'autre, des auteurs dans ces quatre différentes langues en faisant un parallèle, & en indiquant les rapports de ces idiomes entr'eux; elle a répondu à plusieurs questions sur la cosmographie, la géométrie & l'astronomie, a démontré & expliqué en détail les cinq cartes générales du monde, la sphere terrestre, céleste & armillaire, les éclipses & les systêmes de Ptolomée, de Tycho-Brahé & de Copernic; elle a donné les explications les plus amples sur la chronologie; elle est même entrée dans des détails relatifs aux climats des différens états de l'Europe, à leurs productions, à leur religion, mœurs & coutumes, aux forces des différentes puissances, aux monnoies de chaque pays, dont elle a démontré le

210 MERCURE DE FRANCE.

rapport entr'elles & fait connoître la valeur combinée avec celle d'Espagne. Enfin, elle a donné les explications les plus exactes sur le blason. Cette jeune sçavante a pour maître le sieur Antoine Gonzalez de Cañaveras; elle est fille du sieur de Cepeda, chevalier de l'ordre de Calatrava, Alguasil Major du tribunal de l'inquisition, régidor perpétuel, député pour le Roi au bureau de la Junte Royale, & capitaine de la milice bourgeoise de cette ville.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Warsovie le 21 Septembre 1768.

ON est informé que les confédérés de la Grande Pologne sont entrés le 15 de ce mois dans Bransberg, en ont chassé le tribunal, & ont désarmé 122 hommes de troupes destinés pour le couvrir. Les mêmes confédérés ont enlevé en plusieurs autres villes de grosses sommes déposées dans les bureaux publics. Tout est dans le plus grand désordre dans la Grande Pologne; il s'y forme par-tout des confédérations.

Du 28 Septembre.

Les chemins en Lithuanie sont si peu sûrs, que les couriers de Petersbourg, sont obligés de se faire escorter par des troupes Russes, & de prendre la route de Mittau sur Memel; ils passent delà à Wittemberg par Königsberg, & se font conduire ici par des soldats de la couronne.

Du 1 Octobre 1768.

Suivant des lettres de l'Ukraine, le lendemain du jour de l'entrée des confédérés de Bar dans la

Pologne; ils y enleverent plusieurs centaines de bêtes à corne; ce qui engagea le Comte Branic-ki, grand régimentaire, d'envoyer un exprès au nouveau Bacha de Choczym, pour lui signifier que si à l'avenir ils faisoient encore de pareilles excursions, il seroit forcé de les poursuivre dans la Valachie. Le Pacha lui a répondu par de nouvelles assurances d'amitié, & lui a promis de s'opposer à ces incursions. On ajoute qu'il a fait renvoyer ce qui avoit été enlevé, afin de le restituer aux propriétaires.

De Vienne le 4 Octobre 1768.

L'Impératrice Reine, ayant défendu qu'on inoculât dans l'enceinte de cette capitale, mais voulant en même temps favoriser cette pratique utile, dont elle vient de faire une épreuve si heureuse, a déclaré qu'elle destinoit à cet objet le château de Helfendorf situé aux environs de Schonbrun, & que ceux qui voudroient faire inoculer leurs enfans auroient la liberté de les y envoyer.

Les fiançailles de l'Archiduchesse Amelie avec l'Infant, duc de Parme, se feront au Belvedere dans le courant de Janvier prochain: le jour du départ de cette Princesse pour l'Italie n'est pas encore fixé; on croit cependant qu'il aura lieu vers le même temps.

Du 8 Octobre.

Le sieur Ingenhausen qui a inoculé les deux archiducs & l'archiduchesse Thérèse, a reçu pour récompense mille *souverains* d'or, une tabatiere de même métal avec les portraits de leurs majestés impériales & royales, une bague, le titre de médecin de la cour, & cinq mille florins d'appointemens annuels, dont deux mille reversibles à sa femme, s'il se marie & s'établit en cette

212 MERCURE DE FRANCE.

ville, comme on le desiré. Le grand duc de Toscane, n'ayant pas encore eu la petite vérole, & étant disposé à subir l'inoculation, il y a apparence que le sieur Ingenhausen se rendra à Florence pour lui faire cette opération. La Reine des deux Siciles, n'a pas eu non plus cette maladie, & l'on croit que si le Roi, son époux, y consent, elle se fera aussi inoculer.

De Naples le 24 Septembre 1768.

Les deux Chebecs qui croisoient depuis quelque temps sur l'Isle d'Elbe, & qui delà s'étoient rendus en Provence, sont rentrés hier dans ce port. Les officiers ont rapporté qu'étant il y a six jours, à la hauteur de l'Isle de Corse, ils ont entendu pendant très long-temps le bruit d'une canonnade très-vive.

De Rome, le 28 Septembre 1768.

En conséquence d'un décret de l'inquisition, on a brûlé ce matin dans la place de la Minerve, une tragedie en langue françoise, intitulée : *le royaume mis en interdit*.

Le dernier décret du Senat de Venise concernant les ordres religieux, a fait ici la plus grande sensation, sur-tout relativement à l'article qui soustrait les religieux à la juridiction de leurs généraux. On se proposoit de convoquer une assemblée de tous les généraux d'ordres pour concerter les moyens qu'il y avoit à prendre à ce sujet, lorsqu'on a été informé que les supérieurs des couvens, colleges, & communautés de Venise, s'étoient présentés au patriarche, & l'avoit reconnu pour leur supérieur : on dit même que les Jésuites ont été les premiers à faire cette démarche.

De Londres, le 5 Octobre 1768.

Les dernieres nouvelles qu'on a reçues de l'A-

N O V E M B R E. 1768. 213

mérique n'annoncent pas des dispositions plus favorables pour le rétablissement de la bonne intelligence & de l'union entre la Métropole & les Colonies. On a publié ici une adresse qui a été rédigée dans la chambre des représentans de la nouvelle Angleterre avant la dissolution de l'assemblée, & qui doit être, dit-on, présentée au Roi. On y expose plusieurs faits à la charge du sieur Bernard, gouverneur de la province, & l'on termine l'adresse par supplier Sa Majesté de vouloir bien le rappeler & nommer à sa place quelqu'un plus digne de le représenter.

Du 14 Octobre.

Le conseil commun de la cité tint le 10 une assemblée générale dans laquelle il résolut de présenter au Roi de Dannemarck, le droit & la franchise de bourgeoisie de cette ville. Ce prince a accepté cette offre & a fait l'honneur à la communauté des orfèvres de la choisir pour y être admis. En conséquence, cette communauté fait faire une boîte d'or très-riche, dans laquelle la franchise sera offerte à Sa Majesté Danoise, & qui sera remise, lorsqu'elle sera achevée, au baron de Diede, ministre de Dannemarck en cette cour.

Le duc de Cumberland est revenu le 6 du voyage qu'il a fait dans la Méditerranée. Ce prince eut le lendemain un long entretien avec le Roi. On ignore le motif de ce retour précipité qui donne lieu à diverses conjectures.

F R A N C E.

De Fontainebleau, le 22 Octobre 1768.

Hier le Roi reçut dans son cabinet le prince héritier de Saxe-Gotha, qui fut présenté à Sa Majesté sous le nom de comte de Roda. Ce prince fut présenté ensuite à Monseigneur le Dauphin,

214 MERCURE DE FRANCE.

Monseigneur le comte de Provence & Monseigneur le comte d'Artois, ainsi qu'à Madame & à Mesdames.

De Paris, le 17 Octobre 1768.

Le cœur de la Reine qui devoit être déposé au caveau du feu Roi de Pologne dans l'église de Notre-Dame de Bon - Secours en Lorraine, arriva le 12 du mois dernier de Toul à Nancy; il fut transporté à l'église avec les cérémonies ordinaires. Le lendemain on célébra un service solennel; l'évêque de Chartres officia à la grand'messe qui fut chantée par la musique de la Primatiale; après quoi le cœur de la Reine fut porté dans le caveau & placé auprès de celui du feu Roi de Pologne son auguste pere.

Du 21 Octobre.

Le mariage de la princesse Josephine - Thérèse de Lorraine, fille du feu comte de Brienne, grand écuyer de France, & de Louise-Julie-Constance de Rohan, avec le prince Victor-Amedée-Louis-Marie Volfand de Savoie - Carignan, représenté par le maréchal prince de Rohan-Soubise, a été célébré le 18 de ce mois. La bénédiction nuptiale leur a été donnée, dans la chapelle particulière de la comtesse de Brienne, par l'abbé prince de Lorraine, grand doyen de Strasbourg.

M O R T S.

Joseph d'Olivet, l'un des Quarante de l'académie françoise, connu par plusieurs ouvrages très-estimés de littérature & de grammaire, est mort le 9 de ce mois, âgé de quatre-vingt-sept ans.

Elisabeth - Céleste - Adelaïde de Choiseul, fille du duc de Praslin, pair de France, chevalier des

NOVEMBRE. 1768. 215

ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, ministre & secrétaire d'état, ayant le département de la Marine, &c. & épouse de Florent-Melchior de la Baume-d'Occors, comte du Saint-Empire & comte de Montrevel, brigadier des armées du Roi & colonel du régiment de Berry, infanterie, est morte ici le 18 d'Octobre, dans la trente - unième année de son âge.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	
La consolation. Epître,	<i>ibid.</i>
Le nouvel Anachorete,	11
Vers à Delphine en lui envoyant un perroquet,	12
Echo & Narcisse, Romance,	13
Le nouvel Esope, Epigramme,	15
Le séducteur,	16
Scènes de la tragédie de Mariamne,	14
Impromptu de M. de Voltaire à une Dame déguisée en Turc,	66
Vers à M. l'abbé de Langeac sur ses ouvrages,	<i>ibid.</i>
A M. G... de F... âgé de seize ans,	67
Au même,	<i>ibid.</i>
Troisième lettre de Milord Charlemont à Milord Belafis,	68
Explication des énigmes, &c.	75
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHE,*	79
ROMANCE,	81
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	82
Lettre de Dulis à son ami,	<i>ibid.</i>
Manuel typographique,	89
Voyage & aventures d'une princesse Babylonienne,	91
Elemens de physiologie de Haller,	<i>ibid.</i>
Méditations pour les retraites,	95
Réflexions sur le projet de l'Yvette,	96
Réponse à une lettre sur le commerce de grains,	99
Les Amis reconciliés, pièce dramatique,	102
Mémoires ou suite de l'histoire de la petite vérole,	<i>ibid.</i>
Le Commerçant polioïque,	105
Mémoires sur les droits honorifiques,	108

216 MERCURE DE FRANCE.

Abrégé de la vie de la sœur Louise de Jesus ,	110
Catologue des tableaux, &c. du cabinet de M. Gaignat,	111
Prospectus de l'histoire du Laonois ,	115
Système de législation .	118
Observations sur la jurisprudence criminelle ,	122
Épître à la nation françoise ,	123
L'hermitage royal ,	126
Eloge de Corneille ,	127
Comparaison des regnes de la reine Anne & de George III ,	129
Anecdotes de peinture en Angleterre ,	131
Vue sur l'état de l'homme ,	133
Sonnet italien sur la mort de la Reine ,	134
PRIX ACADEMIQUES de Rouen, de Montauban, d'Amiens, de l'Ecole vétérinaire de Paris ,	135
SPECTACLES.	
Opéra ,	151
Comédie françoise ,	152
Comédie italienne ,	175
Gravure ,	177
Musique ,	181
Cours public d'histoire & de Géographie ,	182
Questions sur le luxe ,	185
Suite de la réponse tirée de Chinki ,	<i>ibid.</i>
Réponse à la question sur la méthode d'éducation ,	186
Bienfaisance ,	193
Événement remarquable ,	194
Anecdotes ,	199
Avis ,	200
Cours de Chymie ,	<i>ibid.</i>
Déclarations, lettres-patentes, &c.	203
Talens précoces ,	207
Nouvelles politiques ,	209
Morts ,	213

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu, par ordre de Mgr le Vice-Chancelier, le volume du Mercure de Novembre 1768, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, 30 Octobre 1768.

GUIROY.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

JOURNAUX & LIVRES qui se trouvent
chez **LACOMBE, Libraire, à Paris.**

*Ce Libraire se charge d'envoyer FRANCS DE
PORT en Province les Livres, Estampes,
Musiques, &c. aux particuliers qui lui mar-
quent leurs intentions, en lui faisant remettre
d'avance les fonds nécessaires en argent, ou en
effets à recevoir à Paris.*

J O U R N A U X,

*Pour lesquels on s'abonne, soit pour Paris, soit
pour la Province, chez LACOMBE, Libraire.*

*Les Souscripteurs de Province sont priés de re-
mettre leur argent à la Poste, avec une Lettre
d'avis, & d'affranchir l'un & l'autre.*

MERCURE DE FRANCE; il en paroît 16 vol.
in-12 par an; l'abonnement est à Paris de 24 liv.
Et pour la Province, port franc par la poste, 32 liv.
JOURNAL DES SÇAVANS, in-4^o ou in-12, 14 vol.
à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province. 20 l. 4 s.

ANNEE LITTÉRAIRE, composée de quarante
cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv.

En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANTCOUREUR, feuille qui paroît le Lundi
de chaque semaine, & qui donne la notice
des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux
& mécaniques, de l'Industrie & de la Littéra-
ture. L'abonnement, soit pour Paris, soit pour
la Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart ; il en paroît 14 vol. par an. L'abonnement pour Paris est de 9 liv. 16 sols.
 Et pour la Province, port franc par la poste, 14 l.
EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN, ou Bibliothèque raisonnée des Sciences morale & politique, in-12, 12 vol. par an. L'abonnement pour Paris est de 18 liv.
 Et pour la Province, port franc par la poste, 24 l.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, in-12, composé de 24 vol. par an, port franc par la poste, à Paris & en Province, 33 liv. 12 s.
JOURNAL POLITIQUE, port franc par la poste à Paris & en Province, 14 liv.

L I V R E S.

DICTIONNAIRE raisonné universel d'HISTOIRE NATURELLE, par M. Valmont de Bomare, nouvelle édition, 6 vol. in-8° relié, 27 liv.
 Et en 4 vol. in-4° relié, 48 liv.
Supplément à la première édition du Dictionnaire d'Histoire Naturelle, volume in-8°.
DICTIONNAIRE classique de la Géographie ancienne, vol. in-8°, relié 5 liv.
DICTIONNAIRE de CHYMIE, par M. Macquer, 2 vol. in-8° reliés, 9 liv.
DICTIONNAIRE portatif des ARTS ET MÉTIERS, 2 vol. in-8° reliés, 9 liv.
DICTIONNAIRE de CHIRURGIE, 2 vol. in-8° rel. 9 liv.
DICTIONNAIRE interprète de MATIÈRE MÉDICALE, &c. vol. in-8° d'environ 900 pages relié, 5 liv.
DICTIONNAIRE d'ANECDOTES, de traits caractéristiques & singuliers, faillies, bons mots & réparties ingénieuses, &c. 1 vol. in-8° relié, 4 liv. 10 s.
DICTIONNAIRE des PORTRAITS HISTORIQUES, anecdotes,

- & traits remarquables des Hommes Illustres,
 3 vol. in-8° reliés, 15 liv.
- Dict. ECCLÉSIASTIQUE & CANONIQUE, portatif,
 2 vol. in-8° reliés, 9 liv.
- Dict. portatif de Jurisprudence & de pratique,
 3 vol. in-8° reliés, 10 liv. 10 f.
- Dict. Lyrique, portatif, ou choix des plus jolies
 ariettes de tous les genres, disposées pour la
 voix & les instrumens, avec les paroles Fran-
 çaises sous la Musique, 2 vol. in-8°, 15 liv.
- Dict. Typographique, Historique & critique des
 livres rares, singuliers, estimés & recherchés,
 avec les prix, 2 vol. in-8° reliés. 9 liv.
- Dict. Historique, par M. l'abbé Ladvocat, 2 vol.
 in-8° reliés. 10 liv. 10 f.
- Dict. Géographique de Vosgien, revu par M. l'abbé
 Ladvocat, 2 vol. in-8°, nouv. édit. 4 liv. 10 f.
- Dict. de Droit Canonique, par Durand de Mail-
 lane, 2 vol. in-4° reliés. 24 liv.
- Dict. de Physique, par le Pere Paulian, 3 vol.
 in-4° brochés. 27 liv.
- Dict. universel des fossiles propres & des fossiles
 accidentels, &c. in-8°, par M. Bertrand, relié,
 4 l. 10 f.
- Dict. Anglois & François, François & Anglois,
 in-8° relié. 10 liv.
- Dict. Allemand & François, & François & Alle-
 mand, in-8° relié. 6 liv.
- Idem. in-4° relié. 12 liv.
- Dict. de Droit & de Pratiq. 2 vol. in-4° relié 20 l.
- Avis aux Meres qui veulent nourrir leurs enfans,
 broché. 1 liv.
- Trois Avis au Peuple sur le blé, la farine & le
 pain. 2 liv. 12 f.
- Almanach Philosophique. 1 liv. 4 f.
- Anecdotes de Médecine, in-12 relié. 3 liv.
- Anthropologie, 2 vol. in-12, broché. 4 liv.

- *Idem in-4°* broché. 6 liv.
- Anatomie du corps humain, par M. J. Prosteval,
in-4° relié. 12 liv.
- Almahide, 8 vol. *in-8°* reliés. 32 liv.
- Le Botaniste François*, 2 vol. reliés. 5 liv.
- Le bon Fermier*, ou l'Ami des Laboureurs, *in-12*
broché. 2 liv.
- La bonne Fermiere*, broché. 1 liv. 16 f.
- Bocace Italien*, édit. de Londres, *in-4°*, br. 24 liv.
- Bibliothèque des jeunes Négocians, par Jean
Larue, 2 vol. *in-4°* relié. 18 liv.
- La Sainte Bible, par le Cène, 2 vol. *in-fol.* rel. 40 l.
- Catéch. de Montpell. en lat. 6 vol. *in-4°*, br. 48 l.
- Celiane*, ou les Amans séduits par leur vertu,
in-12, broché. 1 liv. 10 f.
- Le Citoyen désintéressé, 2 vol. *in-8°*, br. 4 l. 10 f.
- Commentaire des Aphorismes de Médecine d'Her-*
man Boerhave, par Wans Wieten en Fran-
çois, 2 vol. *in-12*, brochés. 4 liv.
- Conférence de Bornier, 2 vol. *in-4°*, reliés. 24 l.
- Controverse sur la Religion Chrétienne & celle des*
Mahométans, *in-12*, 1767. broché. 1 l. 16 f.
- Le Docteur Panfophe*, ou Lettre de M. de Voltaire
à M. Hume, *in-12*, broché. 12 f.
- Les DELASSEMENS CHAMPÊTRES, 2 vol. *in-12*
brochés. 4 liv.
- Disputationes ad morborum historiam & cura-
tionem, &c. Albertus Hallerus, 6 vol. *in-4°*,
reliés. 60 liv.
- Disputationes Chirurgicæ selectæ, Albertus Hal-
lerus, 5 vol. *in-4°*, reliés. 50 liv.
- Dispensatorium Pharmaceuticum, *in-4°*, 2 vol.
brochés. 24 liv.
- Dissertation sur la Littérature, 4 vol. *in-8°*. 6 liv.
- Elémens de Pharmacie théorique & pratique*, par
M. Beaumé, Maître Apothicaire de Paris,
1 vol. *in-8°*, grand papier, avec fig. relié. 6 liv.

- Examen des faits qui servent de fondement à la Religion Chrétienne*, 3 vol. in-12, par M. l'abbé François, reliés. 7 liv. 10 s.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes & modernes*, nouvelle édition, augmentée, 1767, grand in-8°, relié. 5 liv.
- Elémens de Philosophie rurale*, broché. 2 liv.
- Essais sur l'Art de la Guerre*, avec cartes & planches, par M. le Comte de Turpin, 2 vol. in-4°, brochés. 24 liv
- Exposé succinct de la contestation de M. Rousseau avec M. Hume*, in-12, broché. 24 s.
- Essai sur l'Hist. des Belles-Lettres*, 4 vol. rel. 12 liv.
- Entretien d'une Ame pénitente*, in-12 broché. 2 liv.
- Les Elémens de la Médecine pratique*, par M. Bouillet, in-4°, relié. 7 liv.
- Elém. de Métaph. sacrée & profane*, in-8° br. 3 l.
- Histoire naturelle de l'Homme dans l'état de maladie*, in-8°, 2 vol. reliés. 9 liv.
- Hist. des progrès de l'esprit humain dans les Sciences exactes, & dans les Arts qui en dépendent, &c.* par M. Savérien, grand in-8° relié. 5 liv.
- Hist. de Christine, Reine de Suède*, in-12, relié. 2 liv. 10 s.
- Hist. de la Prédication*, 1 vol. in-12, rel. 2 l. 10 s.
- Hist. des Empereurs*, 12 vol. reliés in-12, 36 liv.
- Hist. du bas Empire*, 10 vol. reliés. 30 liv.
- Hist. Eccléf. de Racine*, 15 vol. in-12, relié. 48 liv. in-4°, 13 vol. 130 liv.
- Hist. de France de Vely*, 18 vol. reliés, in-12. 54 liv.
- Hist. moderne*, 12 vol. reliés, in-12. 36 liv.
- Hist. de Lucie Weller*, 2 vol. in-12, broché. 4 liv
- Hist. des Révolutions de Florence sous les Médicis*, 3 vol. in-12 reliés. 7 liv. 10 s.
- Hist. de l'Afrique (nouvelle) Françoisse*, 2 vol.

- in-12*, reliés. 6 liv.
 Hist. de l'Empire Ottoman, *in-4°*, relié. 9 liv.
 Hist. des Navigations aux Terres Australes, 2 vol.
in-4°, reliés. 24 liv.
 Hist. Navale d'Angleterre, 3 vol. *in-4°*, rel. 27 liv.
Mélanges intéressans & curieux, contenant l'Histoire naturelle, morale, civile & politique de l'Asie, de l'Afrique & des Terres Polaires, par M. Rousselot de Surgy, 1766, 10 vol. *in-12*, reliés. 25 liv.
Mém. de Mlle de Valcourt, 2 vol. broc. 2 liv. 8 s.
Médecine rurale & pratique, rel. *in-12*. 2 l. 10 s.
Henri IV, ou la Réduction de Paris, Poème en trois Actes. 1 liv. 4 s.
Manuel de Chimie, par M. Beaumé, nouvelle édition augmentée, *in-12*, relié. 2 liv. 10 s.
Manuel Lexique, par M. l'abbé Prevôt, 2 vol. *in-8°*, reliés. 9 liv.
Manuel Harmonique, &c. par M. Dubreuil, Maître de Clavecin, *in-8°*, 1767, broché. 1 liv. 16 s.
Mémoires Militaires, & Voyages du Pere de Singlande, 2 vol. *in-12*, 1766, broc. 2 l. 10 s.
Mémoires sur l'Administration des Finances d'Angleterre, *in-4°*, broché. 6 liv.
Maladies des Gens de mer, par M. Poissonnet, *in-8°*, relié. 5 liv.
Monades de Léibnitz, *in-4°*, broché. 9 liv.
Mémoire sur le Safran, *in-8°*, broché. 1 liv. 4 s.
Notes sur la Lettre de M. de Voltaire, br. 9 sols.
Œuvres Dramatiques, avec des observations, par M. Marin, *in-8°*, broché. 2 liv.
Octave ou le jeune Pompée, ou le Triumvirat, avec des notes & des morceaux Historiques, 1 vol. *in-8°*, broché. 1 liv. 16 s.
 Les Œuvres de Rousseau, *in-12*, petit format, 5 vol. reliés. 10 liv.
 Les Œuvres de M. d'Héricourt, 4 vol. *in-4°*,

reliés.	40 liv.
<i>Observations sur la mouture des bleds, & sur leur produit.</i>	10 f.
<i>La Poétique de M. de Voltaire, 2 part. en un grand in-8°, relié.</i>	5 liv.
<i>Pensées & Réflexions morales, nouv. édit. revue & augmentée, broché.</i>	1 liv. 10 f.
<i>Polypes d'eau douce, ou Lettre de M. Romé de l'Isle à M. Bertrand, &c. broché.</i>	12 f.
<i>La Passion de Notre Seigneur Jesus-Christ, mise en vers & en dialogues, in-8°, broché.</i>	12 f.
<i>Richardet, Poème héroï-comique, en 12 chants, dans le goût de l'Arioste, 1 vol. grand in-8°, relié.</i>	5 liv.
<i>La Sagesse de Charron, 2 vol. in-12 broché</i>	3 l.
<i>Les Scythes, Tragédie de M. de Voltaire, nouv. édition, in-8°, broché.</i>	1 l. 10 f.
<i>Syphilis, ou le mal vénérien, Poème Latin de Jérôme Fracastor, avec la traduction en François & des notes, 1 vol. in-8°, broché.</i>	1 l. 10 f.
<i>La Sechia Rapita, 2 vol. in-8° reliés.</i>	36 liv.
<i>Table des monnoies courantes dans les quatre parties du monde, brochés.</i>	1 l. 4 f.
<i>Traité de toutes les coliques, in-12, 1767, broché.</i>	1 liv. 10 f.
<i>Traité des principaux objets de Médecine, 2 vol. in-12, reliés.</i>	5 liv.
<i>Théorie du plaisir, 1 vol. broché.</i>	1 liv. 16 f.
<i>Traité des Jacinthes, broché.</i>	1 liv. 4 f.
<i>Traité des Tulipes, broché.</i>	1 liv. 10 f.
<i>Traité des Renoncules, broché.</i>	2 liv.
<i>Recueil de divers Traités sur l'Histoire Naturelle de la Terre & des Fossiles, in-4°, broché.</i>	9 liv.
<i>Virgile d'Annibal Carro, 2 vol. in-8°, reliés.</i>	36 l.
<i>Observations sur les Matieres de Jurisprudence criminelle, de M. Paul Risi, in-8° bro.</i>	2 liv.
<i>Carte de la Corse, in-4°. par un Anglois, lavée, prix</i>	1 livre 4 sols.

OUVRAGES sous presse & qui doivent paraître incessamment.

Histoire du Patriotisme François, ou nouvelle Histoire de France, dans laquelle on s'est principalement attaché à décrire les traits de patriotisme qui ont illustré nos Rois, la Noblesse & le Peuple François, depuis l'origine de la Monarchie, jusqu'à nos jours, 6 vol. in-12.

Variétés Littéraires, ou choix de morceaux intéressans & curieux, concernant les Sciences, les Arts & la Littérature, 4 vol. in-12.

Dictionnaire de l'Elocution Française, contenant les regles & les exemples de la Grammaire, de l'Eloquence & de la Poésie, 2 vol. in-8°.

Histoire Littéraire des Femmes Françaises, contenant une analyse raisonnée de leurs ouvrages, &c. 5 vol. grand in-8°.

Histoire des Théâtres de la Comédie Italienne & de l'Opéra-comique, depuis leur établissement en France jusqu'à nos jours, avec l'analyse raisonnée, & l'Histoire anecdotique de ces Théâtres, 9 vol. in-12.

Les Nuits Parisiennes, ou Recueil de traits singuliers, d'anecdotes, de pensées, &c. 2 vol. in-8°.

Les deux âges du Goût & du Génie, ou les efforts & les progrès du goût & du génie dans les Sciences, les Arts & la Littérature, sous les regnes de Louis XIV & de Louis XV, vol. grand in-8°.

Nouvelles recherches sur les êtres microscopiques, & sur la génération des corps organisés, vol. grand in-8°, avec figures.